



« Les dividendes de la métropolisation »

L'aménagement du territoire se cogne contre l'autonomie communale. Claude Turmes veut en inscrire les principes dans la Constitution

Populisme communal

La Ville de Luxembourg veut interdire toute forme de mendicité. L'opposition dénonce une mesure populiste

„Ech hat mär mäi Liewen ganz anescht virgestallt“

2019 hatte es fast so ausgesehen, als könne Taina Bofferding die nächste nationale Spitzenkandidatin der LSAP werden. Doch dann kam die Pandemie

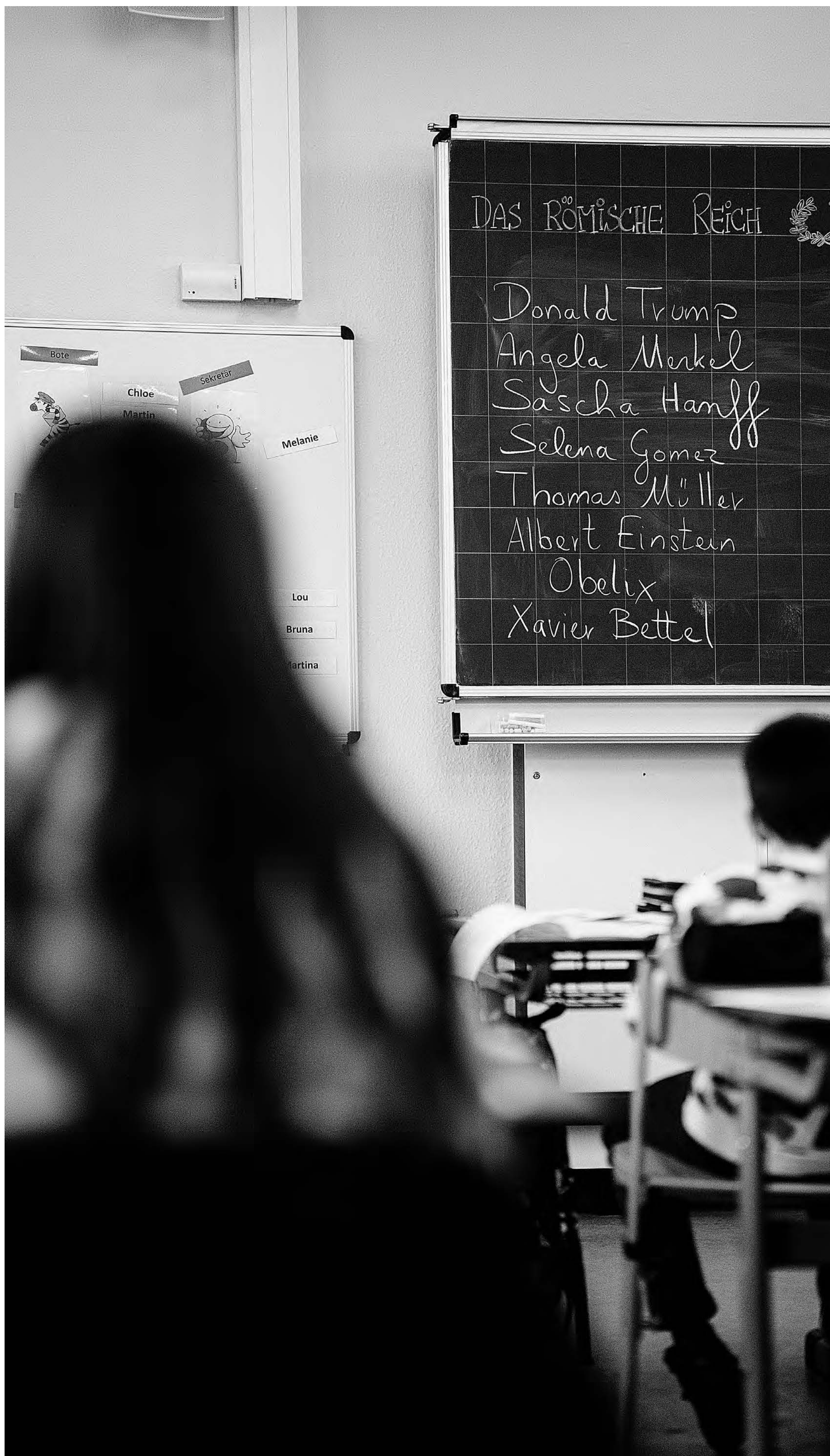
No risk, no bank

Quelques jours après les déconfitures de Silicon Valley Bank et Credit suisse, les opérateurs financiers luxembourgeois observent avec anxiété l'équilibre précaire de la confiance en les marchés

Nach dem Rechten schauen

Seit 2017 gibt es für die Grundschule Regionaldirektionen, die eine Schnittstelle zwischen Ministerium und Schulalltag bilden. Das *Land* hat die zweitgrößte im Norden einen Tag lang begleitet

Foto: Sven Becker





Rêves pavillonnaires
à Boulaide (Bauschelt),
à l'Ouest du Stauséi et
à l'Est Belgique



« Les dividendes de la métropolisation »

Bernard Thomas

L'aménagement du territoire continue de se cogner contre l'autonomie communale. Les maires de Weiswampach, Boulaide, Vianden et Parc Hosingen revendiquent le statut de « centre de développement et d'attraction » pour justifier leur future croissance. Le ministre propose d'inscrire le principe de « l'utilisation judicieuse et mesurée du sol » dans la Constitution

Publié en septembre dernier, le projet du Programme directeur d'aménagement du territoire (PDAT) et les avis qu'il a générés expriment le rapport de forces entre l'État et les communes. Ils exposent aussi le sentiment de marginalisation dans le Nord rural du pays. À la page 150 de ce document se trouve un tableau détaillant le « modal split » pour les 26 communes de « l'espace d'action Eïslek » : Le nombre d'habitants y passe de 66 000 à 53 000 entre 2022 et 2035. Une saignée démographique de 13 000 personnes sur les douze prochaines années ? Une erreur de calcul, regrette-t-on au ministère de l'Aménagement du territoire. Mais le lapsus est révélateur. Il exprime un des grands casse-têtes de la *Landesplanung* : Comment freiner la croissance des communes rurales ? Les impératifs sont pourtant clairs : lutter contre le bétonnage des sols, la dégradation des habitats naturels, le chaos routier et la « banalisation des paysages ».

La sobriété foncière en tout honneur, mais il ne faut rien exagérer : c'est ainsi qu'on pourrait résumer les cinquante pages de l'avis adopté par le Syndicat des villes et communes (Syvicol) en novembre dernier. Le lobby des maires plaide pour une approche « pragmatique ». Il veut plus de « souplesse », plus de « latitude », plus de « marge de manœuvre ». L'État devrait permettre aux communes rurales de saisir « les opportunités territoriales à venir » et « ne pas entraver de manière déraisonnable [leur] développement ». Un certain laxisme et l'attentisme transparaissent tout au long du document du Syvicol. Par exemple lorsqu'il évoque les voitures : « Le Syvicol met en garde contre une approche trop restrictive de limitation des emplacements de stationnement, tant sur le domaine public que privé ». Ou lorsqu'il aborde l'objectif de zéro artificialisation nette des sols (d'ici 2050) : « Il serait sage d'attendre la proposition qui sera faite au niveau européen ».

Dominé par les maires ruraux, le lobby s'inquiète pour les communes qui n'ont pas obtenu le statut de « centre de développement et d'attraction ». De tels CDA, il en existe une ribambelle : une d'importance européenne (Ville de Luxembourg), deux d'importance nationale (Esch-sur-Alzette et la *Nordstad*) et treize d'importance régionale (Clervaux, Vianden et Wiltz pour le Nord). Elles sont censées offrir une « armature urbaine » à leur hinterland et concentrer les deux tiers de la future croissance démographique.

Les communes rurales pourraient être « récompensées pour leur contribution au maintien du paysage rural et à la protection des ressources », écrit le ministère. Un passage qui provoque des remontées acides chez le Syvicol : « Ces communes sont en quelque sorte réduites à leur vocation écologique »

Mais le PADT désigne aussi 66 communes « à développement endogène » (*Eigenentwicklungsgemeinden*). Pour la plupart situées dans l'Eïslek, elles ne devraient en théorie que croître de manière modérée. « Ce n'est donc plus une demande externe qui définit la croissance mais des besoins internes », note le nouveau PDAT.

Le Syvicol crie au « blocage du développement ». Les communes rurales risqueraient de voir leur « attractivité figée ». Les restrictions étatiques devraient « se limiter au strict nécessaire », autonomie communale oblige. « Les communes à développement endogène pourraient par exemple être 'récompensées' pour leur contribution au maintien du paysage rural et à la protection des ressources », lit-on dans le PDAT. Un passage qui provoque des remontées acides chez le Syvicol : « Ces communes sont en quelque sorte réduites à leur vocation écologique ». Par moments, le lobby des maires fait même l'éloge du *backlash* urbanistique post-Covid : « Les com-

munes rurales offrent une qualité de vie recherchée par les citoyens qui, encore davantage après la crise sanitaire, ont pris conscience de la valeur de pouvoir sortir de chez eux et se promener dans la nature. »

L'indignation des édiles semble un peu feinte. À plusieurs reprises, le Syvicol note que le PDAT reste « sans valeur contraignante ». En fait, ce « document d'orientation » est aussi faible que le ministère qui l'a rédigé. La preuve : Les communes en ignorent royalement les recommandations depuis 1978, année de parution du premier PDAT. Or, elles sentent le vent tourner. L'avis du Syvicol se lit comme un prélude aux futures fractures environnementales et climatiques. Dans son « annexe II », le PDAT définit ainsi, commune par commune, le nombre d'hectares de sols qui pourront encore être artificialisés d'ici 2035. Même si ces seuils maximaux restent éminemment théoriques, ils ont causé un choc auprès des bourgmestres. Ils ont réalisé ce que les discours du dimanche pouvaient signifier concrètement, à l'hectare près. Les communes avaient jusqu'au 15 janvier pour faire parvenir leurs avis au ministère de l'Aménagement ; au moins trois s'insurgent contre leur classement en commune endogène. Elles revendiquent le statut de CDA.

Ces tentatives paraissent plus ou moins désempérées. Vianden s'est ainsi alliée à Parc Hosingen pour former un « CDA bipolaire ». Le bourg qui a donné son nom à un comté puis à un canton vient d'être dégradé en « commune endogène » par le nouveau PDAT ; une blessure narcissique. Sur le papier, Vianden est une « ville » depuis 1308, un titre auquel les fonctionnaires de l'Aménagement ne reconnaissent qu'une « importance symbolique », jugeant que les limites topographiques et le « niveau de centralité faible » ne lui permettraient pas de garantir l'approvisionnement (*Daseinsvorsorge*) de la région. Vianden et Parc Hosingen ont payé deux bureaux d'études pour entourer leur revendication politique d'une aura d'expertise. Même si les deux communes ne sont pas voisines, elles se considèrent comme « complémentaires ». Hosingen veut justifier a posteriori ses zones d'activités, Vianden met son patrimoine religieux et culturel dans la vitrine. Ensemble, elles espèrent « bénéficier d'un traitement prioritaire », c'est-à-dire exploiter leur potentiel de croissance démographique et économique.

Fin janvier, le maire de Vianden, Claude Tonino (LSAP), expliquait au conseil communal que l'enjeu du CDA « bipolaire » était de « pouvoir offrir aux gens tous les services et un certain standard de vie dont bénéficient également les autres gens dans ce pays ». Le Syvicol pose ouvertement la question si le modèle polycentrique « n'a pas vécu » et plaide pour la reconnaissance des « polarités de plus petite importance », celles qui pourraient jouer « un rôle de soutien des CDA ». Bref, toutes les communes seraient quelque part CDA. Dans les faits, cette logique revient à abandonner toute prétention de planification territoriale.

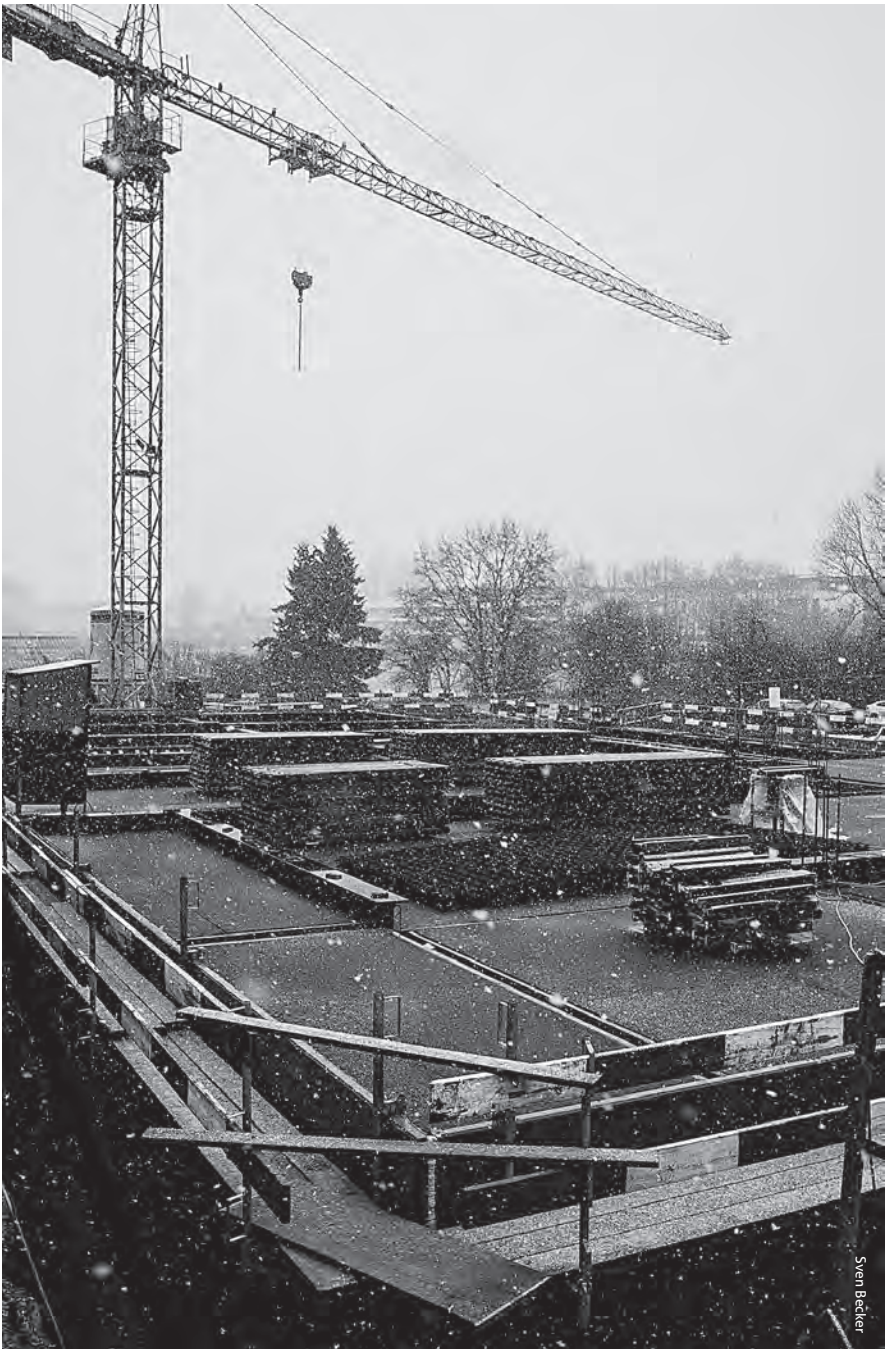
Le maire de Boulaide, Jeff Gangler, revendique, lui aussi, le statut de CDA pour sa petite commune rurale : « Sou frech si mir als Gemeng ». Le jeune politicien LSAP voit dans la croissance « une chance » : « C'est une opportunité pour développer de nouveaux services pour les gens, pour élargir notre marge de manœuvre ». Il est intarissable sur ses visions d'avenir : Une maison d'associations, un Point info jeunes, une cafétéria. Comme secteurs d'activités potentiels, il cite pêle-mêle l'éducation non-formelle, le « tourisme mémoriel », l'« Aktiv-tourismus ». Il songe également à « construire quelque chose dans le cadre de la santé mentale » : « Ici les gens peuvent décompresser ». Le maire de la commune sur les rivages du *Stauséi* avance un dernier argument, historique celui-là : « Une telle mesure favoriserait la confiance dans une région qui a fait beaucoup de sacrifices dans les années 1950, lorsque les terrains ont été expropriés et les vallées inondées ».

Gangler a peu apprécié les nouvelles limites calculées par le ministère : 1,92 hectare sur les douze prochaines années. Cette restriction serait « schwer umsetzbar » et empêcherait une « zeitnahe Lösung der Wohnungsnot », lit-on dans l'avis de Boulaide. La commune dispose de « Gesamtsiedlungsreserven » de 29 hectares, dont plus de huit vont être mobilisés « à court et à moyen terme », soit 500 résidents supplémentaires... « an dat ass fein gerechent », précise le maire. Sur les vingt dernières années, la population a doublé, pour atteindre quelque 1 500 habitants en 2023. « De très nombreuses familles se sont installées dans la commune où les terrains restent relativement bon marché », explique le maire. « Pour pouvoir souffrir leurs quatre murs, les gens acceptent de faire une

heure de voiture pour aller en Ville ». Dans son avis, le Syvicol constate, lui aussi, que les bonnes intentions de l'aménagement territorial sont submergées par le marché immobilier : « Aujourd'hui plus que jamais, le choix résidentiel des ménages est surtout dicté par leur budget logement ». Et de rappeler que les prix immobiliers constituent « la principale explication de la dynamique de croissance des communes plus rurales ».

Weiswampach livre l'exemple le plus caricatural du phénomène de rurbanisation. La commune le long de la N7 s'est muée en Kirchberg ardennais. Le laxisme urbaniste de son maire, Henri Rinnen (DP), en a fait une destination de choix pour les capitaux belges se cherchant une adresse grand-ducale. C'est une version Eïsleker de la *success story* offshore. Dans les années 1980, les banques y implantèrent de grandes agences pour capter la clientèle des évadés fiscaux. Dans les villages, les bungalows et maisons nettes alternent aujourd'hui avec les sièges de fiduciaires, de sociétés de construction, de gestionnaires d'actifs, de promoteurs immobiliers et de firmes de transport. Sans oublier les stations-service qui ont fourni les fondements à de nouvelles fortunes locales, comme celles de Jos Massen et de son gendre Arsène Laplume, qui avaient lancé, à la fin des années 1980, le Shopping-Center Massen. Dans l'étude préparatoire de son PAG, la commune évoque pudiquement « une organisation urbaine hétéroclite » et « une problématique urbaine en milieu rural ».

La soif de croissance du maire mène régulièrement le conseil communal au bord de l'implosion. Âgé de 74 ans, Henri Rinnen ne se présentera plus aux élections. Il aura été bourgmestre de 1995 à 2023, un poste que son père, mort en exercice en 1969, avait occupé avant lui. Ce sera donc son successeur qui coupera le ruban du nouveau complexe hôtelier actuellement en construction au bord du lac. Financé par le groupe wallon Lamy, il comptera 89 chambres. Il serait simpliste de réduire cette expansion à la mégalomanie d'un manager-maire. Car chez les anciens *Wämper*, la mémoire de l'exode et du dépeuplement reste vive. Entre 1935 et 1975, la population de Weiswampach s'était divisée par deux, passant de 1 430 à 789. Les indicateurs statistiques révèlent la fracture sociale qui sépare l'Ösling de la capitale. Moins de vingt pour cent des élèves



de Vianden intègrent le lycée classique, à Weiswampach ce taux reste inférieur à trente pour cent.

Sans surprise, la commune de Weiswampach prétend au titre de CDA. Elle insiste sur l'importance de la N7, « d'un statut international 'Europastrooss', qui traverse le village : « Les CDA ne devraient pas être déterminés en fonction de la présence ou non du réseau ferroviaire ». Alors qu'Esch, Dudelange et Schifflange ont leurs friches sidérurgiques, Weiswampach « se questionne » sur les « futures réhabilitations des actuelles stations-service très présentes dans la localité ». « Dans les décennies à venir », ces symboles du capitalisme fossile vont « tendre à disparaître ou à se muer et un nouveau potentiel de développement sera créé ». Le PAG de Weiswampach mise sur « des gabarits plus importants dans le but d'attirer une population importante et ainsi favoriser l'équilibre entre le nombre d'emplois et le nombre d'habitants ». (La commune compte 2 100 résidents pour 4 000 emplois.) En toute logique expansionniste, le conseil échevinal « ne souhaite pas que le PDAT impose une surface maximale d'artificialisation du sol ».

« Weiswampach ass eigentlech scho verschass », analyse Romain Diederich. Le professeur en géographie à l'Athénée avait occupé, entre 2004 et 2014, le poste de coordinateur général au département de l'Aménagement du territoire sous les ministres CSV Haldorf et Wiseler. « Dans de nombreuses communes, le point de non-retour est atteint. Cela n'aurait jamais dû arriver, mais cela est arrivé. Le mal est fait. Alors que faire maintenant ? Va-t-on leur dire : 'C'est fini, on va mettre la commune sous cloche' ? Ou va-t-on tenter de développer l'ensemble et essayer de lui donner un minimum de cohérence urbanistique ? Le *Duerfcharakter*, vous n'allez de toute manière plus pouvoir le reconstituer ». Diederich parle de « dividendes de la croissance » dont les communes du Nord auraient finalement peu profité. Même s'il ne la partage pas, la réaction des maires ruraux lui paraît quelque part « compréhensible ». Ils se seraient toujours sentis laissés-pour-compte. « On leur a dit : Fusionnez, fusionnez ! Ils l'ont fait. Mais maintenant l'État leur dit de ne plus croître ». Si on voulait freiner la croissance des communes rurales, il faudrait les compenser « pour qu'elles aussi profitent des bénéfices de la métropolisation ».

Weiswampach « se questionne » sur les « futures réhabilitations des actuelles stations-service très présentes dans la localité »

Avec les économistes du *think tank* patronal Idea, Romain Diederich vient de pondre un papier de réflexion intitulé *Une vision territoriale pour le Luxembourg à long terme*. Dans ce pavé de 261 pages (la « synthèse » en fait 131), les auteurs font un constat décevant. Le PDAT de 2003 n'a pas réussi à canaliser la croissance. Si la capitale a vu sa part dans la population globale passer 17,6 à 19,3 pour cent (« ce qui, sur un laps de temps aussi court, est considérable », note Idea), les autres CDA ont connu des croissances faibles, échouant à remplir l'objectif d'une « déconcentration concentrée ». Dans son papier, Idea constate que « l'étalement urbain semble toucher la totalité du pays ». Dans l'Éislek, les densités se sont fortement renforcées, au point de rendre « moins nette la différenciation entre les espaces ruraux et les espaces périurbanisés ». Faire renoncer les communes rurales à développer leurs réserves foncières semblerait « a priori impossible sans mesures à la fois incitatives et contraignantes d'une ampleur inédite ».

Le *think tank* de la Chambre de commerce évoque sans fausse pudeur l'« interprétation très stricte du

droit de propriété par les tribunaux et également la Cour constitutionnelle ». Le penchant propriétaire des magistrats limite fortement le pouvoir du ministère de l'Aménagement du territoire. Idea pointe « une forme d'anachronisme sociétal » : « Face à un développement économique dont bénéficie une grande majorité de la population, l'État n'a pas les moyens de mettre en œuvre un aménagement de ce développement utile à la collectivité ». En octobre 2013, la Cour constitutionnelle jugeait ainsi que le déclassement de terrains (de zone constructible en zone non-constructible) était « équipollent à une expropriation », dans le sens où il limitait « de manière significative l'usage d'un des éléments du droit de propriété ». Concrètement, cela veut dire que les communes devront prévoir une « juste indemnité », à déterminer par le juge civil. Depuis ce jugement, les édiles sont tétanisés à l'idée de réduire les périmètres. « Mögliche Schadensersatzansprüche dürfen auf keinen Fall auf die Gemeinden abgewälzt werden », écrit ainsi la commune de Boulaide dans son avis sur le PADT.

La question paraît technique, mais elle déterminera l'aspect futur du pays. Durant les années 1970-1990, les communes rurales avaient largement ouvert leurs périmètres constructibles, créant des plus-values (potentielles) pour les familles établies. Un gigantesque réservoir s'est ainsi constitué, dont l'étude « Raum+ » a une première fois détaillé l'étendue en novembre 2021. Dans les communes à « développement endogène », la disponibilité foncière représente 1 643 hectares, soit plus que l'agglomération Centre et la région Sud réunies. Si toutes ces parcelles rurales étaient effectivement mobilisées, cela représenterait un potentiel de plus de 110 000 habitants ; une explosion de l'univers pavillonnaire. Le PDAT reste prudent quant à l'interprétation historique à donner à cet héritage toxique. Plutôt que de clientélisme, le ministère de l'Aménagement y voit l'expression de « l'approche de croissance volontariste de l'époque » (et, incidemment, la preuve que les communes se fachaient de ses recommandations). « Eu égard aux craintes liées aux dédommagements financiers des propriétaires », ce stock constituerait « un des obstacles premiers à un développement territorial coordonné et concentré », lit-on dans le nouveau PADT.

Comment faire dès lors pour assainir les gigantesques périmètres en milieu rural ? Les services de Claude Turmes avancent quelques pistes. Elles nécessiteraient toutes de profonds changements législatifs, voire constitutionnels, pour lesquels une majorité est tout sauf acquise. Elles risquent toutes de déclencher une rafale d'oppositions formelles de la part du Conseil d'État. Le ministère de l'Aménagement rêve à voix haute de la Suisse. Le Luxembourg devrait s'inspirer de la Confédération helvétique et inscrire « l'utilisation judicieuse et mesurée du sol » et « l'occupation rationnelle du territoire » dans sa Constitution, lit-on dans le plan directeur. La question d'une telle consécration des principes de l'aménagement du territoire se poserait « inévitablement ». Le Syvicol demande à voir. Son avis lance des amabilités au ministère, dont les stratégies sont tantôt décrites comme « quelque peu naïves et superficielles », tantôt comme « quelque peu utopistes, voire incantatoires ».

Le mécanisme d'un « fonds de compensation », alimenté par une taxe sur la plus-value, paraît encore la plus réaliste, en comparaison du moins. De nouveau, l'idée est *Swiss made*. Avant que Claude Turmes ne la reprenne, son camarade de parti François Bausch l'évoquait déjà dans ses interviews. Dans la Confédération, les plus-values foncières réalisées suite à des mesures d'aménagement du territoire sont taxées à hauteur de vingt pour cent depuis 2012. Un propriétaire qui voit sa *Kouwiss* reclassée en zone constructible doit donc passer à la caisse. Les recettes servent à indemniser les propriétaires dont les terrains ont perdu en valeur suite à un reclassement. Le Syvicol « se félicite » d'une compensation financière, qui rappelle celle souhaitée par Michel Wolter en décembre 2021. Face au *Land*, le député-maire CSV de Käerjeng avait plaidé pour « une réassurance étatique » couvrant l'assainissement des périmètres. Ce ne serait pas aux communes de porter le risque « fir geklaakt ze ginn », estimait alors l'ancien ministre de l'Intérieur.

Romain Diederich, lui aussi encarté au CSV, dit avoir « beaucoup de sympathie » pour un tel mécanisme (qui figure également parmi les propositions d'Idea), tout comme pour les « transferable development rights », proposés par le ministre. Mais il met en garde : « De tels outils nécessiteraient un appareil d'État extrêmement efficace, avec un *manpower* à la

hauteur. Ce serait un véritable tour de force. Mais que faire d'autre ? » Faire sauter le verrou institutionnel de l'autonomie communale, est-ce possible ? « Si la volonté politique existait dans tous les partis et dans tous les ministres, on pourrait sérieusement faire pression. À mon époque, au ministère, je n'ai jamais ressenti cette pression comme étant assez forte ». Dans son papier de réflexion, Idea note sèchement que « l'aménagement étatique du territoire n'a jamais joué un rôle de premier plan dans l'appareil gouvernemental luxembourgeois ».

En attendant, le plan directeur reste un tigre de papier. Lentement, il suit son chemin. La phase de consultation s'étant achevée en février, le projet devrait passer une première fois au conseil de gouvernement fin mai, pour ensuite être discuté à la Chambre et finalement avalisé par le conseil de gouvernement. La campagne électorale battra son plein. Les propositions de Turmes finiront-ils dans les tiroirs au lendemain du 8 octobre ? Peut-être. Mais les objectifs de « zéro artificialisation nette » et l'impératif de la densification s'imposeront au prochain gouvernement, quelles qu'en soient les couleurs. Idea propose de placer l'aménagement du territoire sous la tutelle du Premier ministre, afin de lui conférer « le poids politique suffisant » pour occuper « une position d'arbitre entre des politiques sectorielles ».

L'incohérence des politiques a en effet contribué à pousser les communes rurales à la croissance. Tant la réforme des finances communales que les règlements sur les stations d'épuration ont produit des effets pervers. La commune de Boulaide met le doigt dans la plaie : « Die finanziellen Fördermittel [sind] primär von der Einwohnerzahl abhängig, da das Einwohnerwachstum jedoch begrenzt wird, stellt dies die Finanzen endogener Gemeinden vor große Herausforderungen ». Quant aux stations d'épuration, leurs dimensions doivent correspondre au potentiel démographique du périmètre constructible. Les communes sont donc tentées de la rentabiliser en augmentant le nombre d'habitants. Dans son avis, Weiswampach en fait un argument pour se voir reclassée en CDA : « Les localités sont reliées à une station d'épuration MODERN 3 avec une capacité supérieure à 5 000 habitants » ; soit plus du double de leur population actuelle. ●



We care about your assets and the environment*

Roselyne Daxhelet, Private Banking Advisor

* Activmandate Green Discretionary Portfolio Management

[SPUERKEESS.LU/privatebanking](https://spuerkeess.lu/privatebanking)

LEITARTIKEL

Klima und Blöcke

Peter Feist

Es war Zufall, dass der Weltklimarat IPCC seinen sechsten „Sachstandsbericht“ ausgerechnet am 20. März veröffentlichte. Dem Tag, an dem sich zum zwanzigsten Mal der Überfall des Irak durch die USA und eine „Koalition der Willigen“ jährte. Begründet durch angebliche Geheimdienstinformationen, Saddam Hussein verfüge über Massenvernichtungswaffen und biete der Terrororganisation al-Qaida Unterschlupf. Behauptungen von George W. Bush und Tony Blair, die sich ein Jahr später als fabriziert erwiesen.

Das Zusammentreffen von IPCC-Bericht und Jahrestag im Datum ist ungewollt symbolisch. Neu ist der Befund des Weltklimarats nicht, dass spätestens im Jahr 2050 auf der ganzen Welt „Klimaneutralität“ hergestellt sein müsse, wenn die Erderwärmung gegenüber der vorindustriellen Zeit 1,5 Grad nicht überschreiten soll. Neuer, wenn man so will, ist die Feststellung, dass der Treibhausgasausstoß spätestens 2025 sein Maximum erreichen und danach kontinuierlich sinken müsse. Bis er 2050 „netto null“ wird: Was dann noch an Emissionen anfällt, müsste der Atmosphäre entzogen werden.

2025 ist so bald, dass bereits dann den „Peak“ zu erreichen, schwierig, wenn nicht gar illusorisch scheint. Beim letzten Weltklimagipfel in Sharm El-Sheikh hatte das Global Carbon Project, ein internationaler Zusammenschluss von Wissenschaftler/innen, den globalen Ausstoß für 2022 auf 40,6 Milliarden Tonnen CO₂ geschätzt. Das wäre so viel wie noch nie und fast zehn Prozent mehr als im Jahr zuvor. Oder wäre das Maximum in den nächsten zweieinhalb Jahren doch einzuhalten? Immerhin entstehen IPCC-Berichte unter Beteiligung der Regierungen der Länder, die der Klima-Rahmenkonvention der Uno angehören. Der Sachstandsbericht vom 20. März wird von 195 Staaten mitgetragen, das sind zwei mehr, als die Uno selbst Mitglieder hat.

Um die Treibhausgasemissionen dauerhaft zu senken und bis 2050 tatsächlich auf „netto null“ zu kommen, ist internationale Zusammenarbeit nötig. Eine Koordination der Klimaschutzbemühungen, die über die Weltklimagipfel mehr schlecht als recht erfolgt, aber ein besseres Gremium gibt es derzeit nicht. Eine Gefahr für den Klimaschutz und die internationale Zusammenarbeit ist die Blockbildung, die sich nun wieder abzeichnet. Mit den USA und ihren Alliierten auf der einen Seite, auf der anderen Seite China, das anscheinend Russland an sich zu binden versucht. Dazwischen eine große Zahl von Ländern, die sich nicht festlegen wollen und ihre eigenen Interessen verfolgen. Als die Uno-Vollversammlung am 23. Februar erneut über eine Resolution abstimmte, die Russlands Angriffskrieg in der Ukraine verurteilte und einen bedingungslosen Truppenrückzug forderte, trugen 141 Länder sie mit. Was jedoch zum Beispiel Brasilien oder die Vereinigten Arabischen Emirate nicht davon abgehalten hat, ihren Handel mit Russland auszuweiten. Gar nicht zu reden von afrikanischen Ländern, die den Ukraine-Krieg als Problem Europas betrachten. Die chinesische Investitionen Kooperationsangeboten aus dem Westen vorziehen, wenn die auch an „good governance“ geknüpft sind.

Ob der Klimaschutz gelingt, liegt zu einem großen Teil in der Hand des Westens. Es hängt von seinen Anstrengungen daheim ab, aber auch davon, inwieweit er bereit ist zum Technologietransfer und zu Unterstützungszahlungen an arme und an schon jetzt akut vom Klimawandel betroffene Länder. Und davon, ob er die Konfrontation mit dem anderen Block eskalieren lässt. Die Invasion des Irak vor 20 Jahren sei eine „Ursünde“ gewesen, sagte Emile Hokayem, Forscher am International Institute for Strategic Studies, der New York Times am 20. März. Der Historiker Stephen Wertheim hielt am 17. März in Foreign Affairs der politischen Klasse der USA vor, daraus noch nicht genug gelernt zu haben: Globale Vorherrschaft sei für sie wie 2003 ein „Ziel an sich“; es scheine, als sei die Biden-Regierung gegen jedweden Aufstieg Chinas und ohne Plan für eine Koexistenz mit der Weltmacht Nummer zwei. Falls das stimmt, könnte der internationale Zusammenhalt zum Klimaschutz zusammenbrechen und den nächsten großen IPCC-Bericht in ein paar Jahren tragen vielleicht keine 195 Länder mehr mit.

ENERGIE

Vernünftige Margen

Stromerzeuger, die aus der Energiekrise hohe Gewinne schöpfen, sollen 90 Prozent davon an die Endverbraucher/innen abgeben. Beziehungsweise an den Kompensationsfonds, aus dem unter anderem die Strompreisbremse bezahlt wird, die im September von der Tripartite beschlossen worden war und deren Verlängerung bis Ende 2024 am 3. März vereinbart wurde. Energieminister Claude Turmes (Grüne) hinterlegte zur Übergewinnsteuer am Montag einen Gesetzentwurf im Parlament.

Da Luxemburg keine Kohle- und Atomkraftwerke hat, würde die Übergewinnsteuer hierzulande nur Produzenten grünen Stroms betreffen. Keine Privatleute mit Solarpanelen auf dem Dach, sondern Wasserkraftwerke, Fotovoltaik-Großanlagen oder Windparks (Foto: Sven Becker). Der Steuersatz von 90 Prozent suggeriert hohe Erlöse, doch die Zusammenhänge sind komplex. Zum einen würde nur Strom erfasst, der seit 1. Dezember 2022 ins Netz eingespeist wurde und bis Ende dieses Jahres noch eingespeist wird. Die Extrempreis-Periode vom Sommer 2022 bliebe ausgenommen. Das ist europaweit so: Basis für das geplante Gesetz ist eine EU-Verordnung, die den Start auf den 1. Dezember festlegt. Das trägt dem Umstand Rechnung, dass es politisch schwierig ist, Steuern rückwirkend zu erheben.

Zum anderen gibt der Markt zumindest derzeit keine fetten Übergewinne her. Am Mittwoch dieser Woche etwa lag an der Pariser Strombörse Epex für die gemeinsame Regelzone Deutschland-Luxemburg nach Abschluss des Handels im Spot-Geschäft (heute bestellt, morgen geliefert) um 12 Uhr mittags der Preis für eine Megawattstunde Strom bei 74,71 Euro. Das ist eher wenig. In letzter Zeit in Luxemburg neu installierte Windkraftwerke zum Beispiel erhalten über eine „Marktprämie“ 15 Jahre lang 90 Euro pro Megawattstunde garantiert. Differenzen zum Börsenpreis gleicht der Kompensationsfonds aus. Turmes' Übergewinnsteuer-Entwurf sieht nach der Marktprämie einen Freibetrag von 30 Euro pro Megawattstunde vor. Zu 90 Prozent abführen müsste ein Windanlagenbetreiber Einnahmen, die im Monatsdurchschnitt Marktprämie plus Freibetrag übersteigen, 120 Euro also.

Auf Nachfrage des *Land* erklärte das Energieministerium, bei der Festlegung, was ein Übergewinn wäre, habe man sich daran orientiert, den Produzenten nach Deckung ihrer Betriebskosten eine „vernünftige Marge“ zu erlauben. Wie die Dinge im Moment



liegen, dürften die Erlöse für den Kompensationsfonds klein sein. Bleibt das so, müsste die Strompreisbremse wohl vollständig aus der Staatskasse bezahlt werden; für die Monate des vergangenen Jahres nach der September-Tripartite konnte aus Überschüssen im Kompensationsfonds gezehrt werden. Vergangenen Freitag hatte der Energieminister einen Gesetzentwurf hinterlegt, der vorsieht, für die Strompreisbremse dieses Jahr bis zu 108,5 Millionen Euro aus der Staatskasse an den Kompensationsfonds zu überweisen. pf

P O L I T I K

Fingerhakeln

Ehe die CSV auf ihrem Konvent in Ettelbrück am morgigen Samstag Luc Frieden formell zum Spitzenkandidaten für die Kammerwahlen ernennt und er seine Grundsatzrede halten wird, üben DP und LSAP sich diese Woche im Fingerhakeln. DP-Fraktionspräsident Gilles Baum wollte am Montag im *RTL Radio* nichts davon wissen, dass die LSAP die DP in der Steuerfrage vor sich hergetrieben habe und die Tripartite-Beschlüsse zur Einkommenssteuer den Sozialisten zu verdanken gewesen seien. Vielmehr trage die „hybride Lösung“ vom 3. März die „Handschrift der DP“. Vor allem zu Steuern, Wohnungsbau und Gesundheit habe die DP „andere Ideen“ als LSAP und Grüne, und im Oktober stünden schließlich noch andere Parteien zur Wahl als die beiden Koalitionäre der DP. Dagegen stand am Tag danach ebenfalls im *RTL Radio* für den LSAP-Abgeordneten Mars Di Bartolomeo außer Frage, dass im Tripartite-Kompromiss „die DNA“ der LSAP stecke, und er wollte Baums Bemerkungen absolut nicht als Absage an eine dritte Runde Blau-Rot-Grün verstanden haben. Wahrscheinlich hat er damit recht, könnten die LSAP und Paulette Lenert sich eine Zusammenarbeit mit der CSV und Luc Frieden eher vorstellen als die DP und Xavier

Bettel. Sofern Frieden sich in der Däichhal nicht als Wiederkehr der konservativen 80-er und 90-er Jahre inszeniert, die von der liberalen Koalition als Feindbild aufgefasst würde, könnte die LSAP ihre Bündnispartner noch eine ganze Weile vor sich hertreiben. pf

Tanson ante portas

Einstimmig empfahl die Wahlkommission der Grünen dem kommenden Dienstag stattfindenden außerordentlichen Parteikongress die Nominierung Sam Tansons zur Spitzenkandidatin für die Kammerwahlen. Weil die Wahlkommission so besetzt ist, dass sie die Gremien der Partei und die Facetten ihrer Basis gut repräsentiert, ist es wenig wahrscheinlich, dass keine Dreifünftel-Mehrheit für die Justiz- und Kulturministerin zustandekommt. Auf dem Kongress wird sie eine längere politische Ansprache halten, mit der sie sich um die Spitzenkandidatur bewirbt. pf

Fokus als die erste

Die um Ex-CSV-Präsident Frank Engel gegründete Partei Fokus sucht zu den Kammerwahlen über ihr Wahlprogramm nach Aufmerksamkeit. Als erste Partei im Land nahm sie ihr Programm am Samstag an. Die Kandidat/innen für die vier Bezirke, in denen Fokus mit vollständigen Listen antreten will, würden „später“ ernannt, hieß es auf dem Parteikongress in Schüttringen. Das Programm provoziert an mehreren Stellen. Etwa mit dem Versprechen, 50 000 Wohnungen in Erbpacht in gut an den öffentlichen Transport angebundenen Gegenden zu schaffen: Die öffentliche Hand würde den Baulandpreis „neutralisieren“, dadurch würden auf dem gesamten Markt die Preise sinken – Letzters hat sich mit Rücksicht auf die vielen Besitzer im Wahlvolk bisher noch keine große Partei anzukündigen getraut. Zu weiteren Ideen, die den Wahlkampf „aufmischen“ sollen, zählen ein Index von drei Prozent für Kleinverdiener, für höhere Gehälter dagegen eine Index-Degression, sowie das Versprechen, ansässigen

EU-Bürger/innen das aktive Wahlrecht zu Kammerwahlen gewähren und das Wahlalter auf 16 Jahre zu senken. pf

DP allein zu Haus?

Eine kurze *RTL*-Fernsehreportage am Mittwoch könnte für die Regierung und die DP Folgen haben: DP-Präsident Lex Delles war beim Parteikongress am 4. März in Belval auf die Idee eines „Bürgerfonds“ zur Mitfinanzierung des öffentlichen Wohnungsbaus zurückgekommen. Dass so eine Geldanlage, die einen „rendement modéré“ abwerfen soll, „studiert“ werde, steht im Koalitionsvertrag der Regierung, bisher ist das aber noch nicht geschehen. Weil Delles auf dem Kongress außerdem laut darüber nachdachte, zum Aufkauf von Bauland die Rentenreserve heranzuziehen, vermengte *RTL* sie mit dem Bürgerfonds und holte Stellungnahmen quer durch die Parteien ein. Nur der Piraten-Abgeordnete Sven Clement äußerte sich vorsichtig positiv. Dagegen nahm nicht nur der ADR-Abgeordnete Roy Reding das bedeutungsschwere Wort „Rentenklaui“ in den Mund, sondern auch LSAP-Arbeitsminister Georges Engel. Weil es im Wahlkampf fatal sein kann, den Anschein zu erwecken, sich aus der Rentenreserve zu bedienen, könnte damit nicht nur deren Nutzung zum Bauland-Aufkauf politisch tot sein, sondern der Bürgerfonds gleich mit. pf

B I L D U N G

Gesundheit bei Uni.lu

Zur *Rentrée* startet an der Universität die Ausbildung in Krankenpflegeberufen. Zunächst werden vier zweijährige Bachelor-Aufbaustudiengänge angeboten, die sich an bereits diplomierte Krankenpfleger/innen richten. Ab Herbst 2024 sollen auch Allgemein-Krankenpfleger/innen, Hebammen und Assistent/innen für Radiologie als Bachelor ausgebildet werden. Parallel bleibt die BTS-Ausbildung in Allgemein-Krankenpflege am

Gesondheitslycée bestehen. Das hat unter anderem mit politisch ungelösten Fragen zu tun, wer an den Spitälern was mit welcher Qualifikation machen soll. Ebenfalls diesen Herbst schließt der erste Jahrgang von Medizin-Bachelors seine dreijährige Ausbildung ab. Die nächste Regierung wird die Qualität dieses Studiengangs evaluieren lassen und entscheiden, ob er zum Master ausgebaut und damit das gesamte Medizin-Grundstudium umfassen soll. Gilbert Massard, der Direktor des Studiengangs, bilanzierte am Dienstag, dass der Anteil der Student/innen wächst, die nach dem ersten Studienjahr erfolgreich ins zweite wechseln. pf

Abwertung

Der Widerstand gegen das von DP-Bildungsminister Claude Meisch eingeführte Aufbaustudium zum Grundschullehrer wächst. In einer Pressemitteilung des SEW-OGBL wird der Bachelor, der den Lehramangel bekämpfen soll, „Quereinsteiger bis“ genannt. Das Quereinsteiger-Programm, das vor fünf Jahren eingeführt wurde, habe nichts gebracht – und auch die neue Maßnahme wird als „Pflaster“ auf ein tiefergreifenderes Problem bezeichnet. Das Syndikat befürchtet durch den Aufbaustudiengang eine Abwertung der bestehenden vierjährigen Ausbildung zum Grundschullehrer, ebenso wie defizitär ausgebildete Lehrkräfte, die sich dann wieder aus dem Beruf zurückziehen könnten, da ihnen mehr Möglichkeiten offenstehen. Auch koalitionsintern sei die Einführung dieses Bachelors nicht unumstritten, schrieb am Dienstag das *Luxemburger Wort*. Sowohl LSAP-Präsidentin Francine Closener, zugleich bildungspolitische Sprecherin ihrer Kammerfraktion, als auch die Fraktionspräsidentin der Grünen, Josée Lorsché, seien skeptisch. Closener bezweifle, dass ein Jahr reiche, um die nötigen Kompetenzen zu erlernen. Lorsché meine, man habe das Problem nicht an der Wurzel gepackt. Insbesondere die Grünen und das Syndicat national des enseignants (SNE) der CGFP fordern einen fünfjährigen Masterstudiengang für den Grundschullehrerberuf. sp

Blog

Populisme communal

France Clarinval

La Ville de Luxembourg veut interdire toute forme de mendicité. L'opposition dénonce une mesure populiste

À l'ordre du jour du prochain Conseil communal de la Ville de Luxembourg, lundi 27 mars, figure l'« adaptation du règlement général de police de la Ville de Luxembourg suite à l'entrée en vigueur de la loi du 27 juillet 2022 relative aux sanctions administratives communales et à l'élargissement des compétences des agents municipaux ». L'ordre du jour ne stipule pas en revanche un autre article du même règlement qui va interdire « toute forme de mendicité, du lundi au dimanche inclus, de 7 heures à 22 heures », dans une série de rues et places publiques, sur toutes les aires de jeux, dans tous les parcs et les parkings publics. Les rues et places concernées sont précisées dans le texte. Elles se trouvent en Ville haute (un périmètre entre les boulevards Royal et FD Roosevelt, la côté d'Eich et le plateau Saint-Esprit, tout le centre-ville en somme) et dans le quartier Gare (avenues de la Liberté et de la Gare, boulevard de la Pétrusse, rue de Strasbourg et Pont Adolphe). La liste comprend encore une liste de places, y compris dans d'autres quartiers comme les places Léon XIII et du Parc à Bonnevoie, la Place de l'Europe au Kirchberg ou la place du Glacis.

Les réactions à ce nouvel article ne se sont pas faites attendre. Dans un communiqué envoyé vendredi dernier, Mireille Rahmé-Bley, présidente de l'Union Commerciale de la Ville de Luxembourg (UCVL), se félicitait de ce texte, estimant que « la mendicité a de lourdes conséquences au niveau de l'attractivité du centre-ville de la capitale. De nombreux visiteurs n'osent plus se rendre en ville en raison de cette situation ». Le communiqué se poursuit en prenant « conscience que cette décision ne solutionnera pas les problématiques sociales mais elle contribuera à assurer préventivement la sécurité, la commodité et la tranquillité nécessaires aux usagers des voies publiques. » Enfin, la présidente termine sur « un tel arrêté permettra d'améliorer grandement l'expérience des visiteurs et l'image de marque de la capitale. » À l'opposé, dans un communiqué paru quelques heures plus tard, déi Lénk Stad « s'indigne » et estime qu'il s'agit d'une mesure qui vise à « combattre les pauvres au lieu de combattre la pauvreté ». Depuis, les conseillers communaux de l'opposition n'ont cesse de pointer les manquements juridiques et les écueils sociaux du texte.

En face, la majorité DP-CSV, notamment par la voix de la Bourgmestre et du Premier échevin ce mercredi matin face à la presse lors du City Breakfast, défend sa mesure, arguant qu'il s'agit de lutter contre le phénomène de mendicité organisée. Pour Lydie Polfer (DP), « le phénomène prend une ampleur inédite et incontrôlable » et met la ville « dans une situation inacceptable et insupportable ». Elle cite en vrac « les groupes qui dorment et font leurs besoins au bout de la rue Louvigny », « un homme lourdement handicapé (peut-être même mutilé) qui n'a pu venir tout seul au coin de la Grand'Rue », « des gens qui harcèlent les passants » et conclut « tout cela, c'est de la mendicité organisée ». Serge Wilmes (CSV) lui emboîte le pas en estimant que ces actes représentent « un véritable business model » pour les bandes en question. Les deux édiles s'étonnent qu'on les accuse de « faire la chasse aux pauvres ». La Bourgmestre met en avant le travail mené par « les vingt street workers qui sont en contact quotidien avec les personnes démunies » et par les services « qui cherchent des solutions pour venir en aide à ceux qui acceptent cette aide ». Usant de la parabole de Saint-Martin, Lydie Polfer, des trémosols dans la voix, répète plusieurs fois : « La Ville partage son manteau avec ceux qui sont dans le besoin ».

La mendicité organisée ou en bande est déjà interdite, non seulement dans le règlement général de police de la capitale, mais aussi dans la loi. Serge Wilmes considère que ce nouvel article du règlement « permet d'être plus clair et donne des outils aux forces de l'ordre ». « La police et le parquet ne font pas grand-chose car il est difficile de prouver le caractère organisé de la mendicité et parce que les personnes concernées n'ont généralement pas d'adresse fixe au Luxembourg », indique la Bourgmestre. Selon les chiffres que le *Land* a obtenu du Parquet, seules sept affaires pour mendicité organisée ont été poursuivies depuis 2018, une seule aboutissant à une condamnation. « C'est à la police de faire les contrôles et de dresser les procès-verbaux. Nous ne pouvons agir qu'avec nos moyens, dans les limites de nos compétences », ajoute-la Bourgmestre. En pointant l'inaction de la police ou la difficulté de la charge de la preuve, les deux partis de la majorité actuelle plaident, en filigrane, pour la réintroduction d'une police municipale (qui avait été progressivement étatisée depuis la loi sur la police de 1930 pour



« C'est frustrant d'éditer des règlements et de pas avoir les moyens de les faire respecter »

Lydie Polfer

ôter finalement le pouvoir des bourgmestres sur les commissaires en 1999 lors de la fusion de la police et de la gendarmerie). « C'est frustrant d'éditer des règlements et de pas avoir les moyens de les faire respecter », indique Lydie Polfer au *Land*. Elle estime que sans une police sous les ordres de la commune, le règlement n'est qu'un « tigre de papier ». Une rengaine servie depuis plusieurs dizaines d'années. Ainsi, en 1998, Lydie Polfer voyant les bourgmestres bientôt dépossédés de leur pouvoir de commandement sur le nouveau corps de police, fustigeait déjà la perspective que « tout dépende des forces de l'ordre » et souhaitait étendre les missions des agents communaux (*d'Land*, 27.02.1998). Depuis lors, à chaque élection, l'augmentation des pouvoirs des agents municipaux, est mise sur la table faute de revenir à une réelle police municipale. La loi du 27 juillet 2022 définit 17 domaines dans lesquels les agents municipaux peuvent sanctionner les infractions par des amendes allant de 25 à 250 euros. Le contrôle de la mendicité n'en fait pas partie.

L'opposition dénonce une mesure inapplicable et injustifiée. « Le règlement général de police comporte déjà des dispositions qui interdisent la mendicité organisée, de souiller ou encombrer la voie publique ou encore d'interpeller ou suivre des passants. De plus, la nouvelle loi sur la garantie d'accès donne à la police la possibilité de laisser les entrées des maisons libres tout en respectant les libertés fondamentales », indique François Benoy (déi Gréng). Du côté du LSAP, Tom Krieps monte au créneau jugeant la mesure « disproportionnée ». Avocat, il analyse le texte sous l'angle légal et dénonce une « hérésie juridique ». Il détaille : « Le règlement interdit la mendicité simple alors que la loi nationale ne l'interdit pas, ce qui pourrait consister en une restriction illégitime des libertés individuelles, selon l'article 37 de la nouvelle Constitution qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet prochain. » Sur l'aspect juridique, déi Lénk fait aussi référence à la Convention européenne des droits de l'homme. « Dans un arrêt du 19 janvier 2021, 'Lacatus contre Suisse', la Cour européenne des droits de l'homme a jugé que la mendicité n'est autre chose que 'le fait de s'adresser à autrui pour obtenir de l'aide' et relève du droit à la vie privée. La CEDH a jugé que des mesures d'interdiction générales étaient non proportionnées au but poursuivi. » La loi suisse a ensuite été modifiée en ne limitant l'interdiction qu'à certaines zones et certaines heures. La Ville de Luxembourg s'inspire du cas suisse pour ne pas tomber sous le coup de l'arrêt de la CEDH.

Un regard vers les communes Diekirch et Ettelbruck qui ont adopté cette même interdiction depuis deux ans (la limitant toutefois à certaines rues et aux périodes estivales, correspondant à la saison touristique), permet de se faire une idée de son applicabilité. L'actuel bourgmestre Claude Thill (LSAP) rappelle au *Land* que ce règlement avait été adopté à l'unanimité lors du conseil communal du 24 août 2020. Il se souvient qu'il était question de « mettre un terme aux agissements des mendiants

dans les zones où il y a beaucoup de monde. » Quant à l'application de la mesure, il botte en touche : « Je n'ai pas de rapport concret sur les interventions de la police ». À notre demande, le service de presse de la Police explique que, dans les communes concernées, elle interède « lorsque la population locale signale des problèmes liés à de la mendicité ou si on en constate lors de patrouilles, en fonction de nos disponibilités et priorités ». Dès lors, les agents « cherchent le dialogue avec les mendiants concernés en les sensibilisant aux règlements, ce qui fonctionne en principe. »

De son côté, la ville de Dudelange a modifié son règlement général de police en 2010 avec un article qui indique que « la mendicité peut être limitée par le bourgmestre à certains endroits du territoire de la ville et à certaines époques ». De l'aveu du Bourgmestre Dan Biancalana (LSAP), « cette mesure n'a jamais été appliquée ». Avec la refonte du règlement en cours, il se demande même « si cela fait sens de garder cet article alors que la base légale nationale est déjà en place par rapport à la mendicité organisée ». Il estime que la prévention, la sensibilisation et la communication sont préférables. Dudelange a ainsi édité un flyer, distribué en toutes boîtes en novembre dernier, « avec une formulation correcte, sensible et non-discriminatoire », précisant le cadre légal et invitant la population à une certaine vigilance et retenue . « N'encouragez en aucun cas la mendicité organisée en donnant de l'argent, ne conservez pas leurs affaires... » y lit-on. Un stand de la police au marché, des relais d'information sur les réseaux sociaux ont complété le travail d'information. « On voit que cela porte ses fruits. Il y a moins de mendiants et moins de craintes », se félicite-t-il.

« La mendicité est le fruit d'inégalités sociales. L'inégalité est un problème sociétal, auquel il faut des solutions sociétales. Les solutions répressives n'y apporteront aucune solution. Elles risquent seulement de déplacer la mendicité vers d'autres quartiers », souligne le communiqué de déi Lénk. Un déplacement qui ne fait pas peur à la bourgmestre : « Si on constate que la mendicité est pratiquée dans les trams ou vers d'autres rues et quartier, on pourra toujours les ajouter à la liste du règlement ». Quant au fait de ratisser large en mettant les plus démunis en porte à faux, Lydie Polfer glisse « on sait que la police ne va pas les arrêter, mais le message est entendu ». À quoi bon dès lors une mesure difficile à appliquer, à la limite du cadre légal et probablement inefficace ? Les partis d'opposition ont tous la même réponse : c'est un signal envoyé à certains électeurs qui se disent importunés par la mendicité. « Un message populiste pour faire bonne figure », pour Guy Foetz (déi Lénk), « une politique du symbole qui n'aura pas d'effet positif dans la réalité », pour François Benoy. « La majorité cherche à montrer aux gens que quelque chose est fait », estime Tom Krieps. Avec un certain sens de la formule, il ajoute « les mendiants sont ceux qui font la manche pour récolter des voix et ne donnent rien en échange ».

Cette démarche du Conseil échevinal s'inscrit en droite ligne de sa campagne « Law and Order ». Lors du même City Breakfast, il a été question du nouvel agrément avec une société privée de gardiennage (douze agents au centre-ville, à la gare et à Bonnevoie), de l'installation future de 24 caméras à la place Hamilius et la rue Aldringen, de jeunes agressés dans le parc Monterey, la veille. Le discours sécuritaire à quelques mois des élections n'est pas chose nouvelle, une plongée dans les archives de la presse des années électorales 1999, 2005, 2011 et 2017 permet d'en témoigner. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Die Jedermannszeitung

Diese Woche feierte der flämische Verlag Mediahuis: Am 23. März 1848 erschien die erste Nummer seiner Tageszeitung *Luxemburger Wort*. Sie war in den Revolutionstagen von Klerikern und klerikalen Abgeordneten gegründet worden. Aus Sehnsucht nach der Machtfülle des Klerus im Ancien Régime. Als Kulturkampfinstrument gegen das nunmehr herrschende liberale Bürgertum.

Neun seiner bis heute 16 Verwaltungsratsvorsitzenden waren Geistliche. Von 13 Direktoren waren fünf Geistliche. Neun seiner 14 Chefredakteure waren Geistliche. Sie verteidigten 175 Jahre lang ihre Interessen mit den jeweils reaktionärsten Standpunkten.

Das *Wort* unterstützte den Putsch von König-Großherzog Wilhelm III., den Putschversuch von Großherzogin Marie-Adelheid, das Maulkorbgesetz. Es nannte die Juden „die Geißel aller Völker“ (4.1.1888). Es fand, „[e]in bißchen Faschismus – wohl verstanden – wäre absolut nicht von Uebel“ (22.4.1933). Es verteidigte den Kolonialismus. Es fand warme Worte für die Apartheid in Südafrika, den US-Krieg in Vietnam und Pinochets Diktatur in Chile. Es nannte die Abschaffung der Todesstrafe verfrüht. Es stellte Abtreibung als Bethlehemitischen Kindermord dar. In der Innenpolitik, Kultur und Geschichtsschreibung übte es „cancel culture“, ohne den Begriff zu kennen.

Die Glanzzeit des *Wort* war der CSV-Staat im 20. Jahrhundert. In den Neunzigerjahren erreichte es seine höchste Auflage. Es schöpfte den Anzeigenmarkt ab und machte daraus Dividenden für seinen einzigen Aktionär, den Bischof. Es war die Milchkuh des Bistums. Dieses schickte das Blatt in den Wahlkampf für die CSV. Zum Dank hegte die CSV die Kleriker als Staatsbeamte, pflegte den niedergehenden Katholizismus als Staatsreligion. Die Parteistatuten räumten der „presse amie“ einen Platz im Nationalvorstand ein.

Seit einem Viertel Jahrhundert ist die Glanzzeit des *Luxemburger Wort* vorüber. So lange verliert es Leser und Anzeigen. Es musste zwischen klerikal und kommerziell wählen – die Milchkuh wurde krank. Der Bischof, seine Kleriker und katholischen Unternehmer im Verwaltungsrat heuerten und feuerten Direktoren und Chefredakteure. Diese sollten bald Weihrauchschwaden fortscheuchen und neue Leserinnen anlocken. Bald die fromme

Stammkundschaft und CSV-Wählerschaft bedienen. Alle Diversifizierungsversuche scheiterten. Wer erinnert sich noch an die vier Regionalausgaben des *Wort*, an *La Voix du Luxembourg*, *Point 24*, *Radio DNR*? Journalistinnen und Druckereiarbeiter bezahlten die Investitionsruinen mit Sozialplänen.

Das *Wort* wird nun im limburgischen Beringen gedruckt. Das Wohl der CSV und des Klerus sind nicht Mediahuisens Geschäft

2013 beauftragte Verwaltungsratsvorsitzender Erny Gillen Chefredakteur Jean-Lou Siweck, aus dem konservativen Blatt ein modernes konservatives Blatt zu machen. Sein Nachfolger Luc Frieden erkundigte sich 2017 bei Redakteuren, ob sie sich seine Rückkehr in die Politik vorstellen könnten. Dann feuerte er die modernen Konservativen. Er verlangte wieder ein CSV- und unternehmerfreundlicheres Blatt. Er wollte keine „Jedermannszeitung“. Er meinte Allerweltszeitung.

2013 verlor die Schutzmacht des Bistums die Wahlen. Die liberale Koalition privatisierte den Klerus, die Kirchenfabriken und den Religionsunterricht. Das Bistum brauchte Geld. Es zweifelte an der Genesung seiner Milchkuh. Es verkaufte sie an Mediahuis.

Der neue Eigentümer taufte Saint-Paul in Mediahuis um. Dann schloss er die Druckerei in Gasperich. Das *Wort* wird nun im limburgischen Beringen gedruckt. Das Wohl der CSV und des Klerus sind nicht Mediahuisens Geschäft.

Der Verlag macht „Jedermannszeitungen“. Selbst aus einem Blatt, das 175 Jahre lange glauben machte, die Gesellschaft sei so konservativ und reaktionär wie es selbst. Das ein Jahrhundert lang den CSV-Staat als gottgegeben darstellte. Bald hat Mediahuis, „die heiligen Schauer der frommen Schwärmerei [...] in dem eiskalten Wasser egoistischer Berechnung ertränkt“ (*Manifest der Kommunistischen Partei*, auch 1848). ● Romain Hilgert



Der damalige Erzbischof Fernand Franck (links) im Juli

2011 bei der Amts- und Wort-Übergabe an seinen

Nachfolger Jean-Claude Hollerich

„Ech hat mär mäi Liewen eigentlech ganz anescht virgestallt“

Luc Laboulle

2019 hatte es fast so ausgesehen, als könne Taina Bofferding die nächste nationale Spitzenkandidatin der LSAP werden. Doch dann kam die Pandemie



Sven Becker

Taina Bofferding am Dienstag in ihrem Büro im Innenministerium

Lachende Dritte Im Herbst 2019, als bekannt wurde, dass Etienne Schneider sich aus der Politik zurückziehen werde, lieferten sich Wirtschaftsminister Franz Fayot und Arbeitsminister Dan Kersch ein viriles Duell um seine Nachfolge als „starker Mann“ der LSAP. Damals wurde die zunehmend an Popularität gewinnende Innenministerin Taina Bofferding als mögliche „lachende Dritte“ gehandelt (*d'Land*, 11.10.2019). Doch dann kam die Pandemie und plötzlich war Paulette Lenert der hellste Stern am Firmament. Der linke Kersch wurde zwar Vizepremierminister, zog sich vor zwei Jahren aber aus der Regierung zurück und agiert seitdem als Einzelkämpfer in der Partei; der sozialliberale Fayot zieht mit der Fondation Robert Krieps im Hintergrund die Fäden. Wegen guter Umfragewerte glaubt die LSAP, ihre Krise überwunden zu haben. Obwohl sie 2018 noch drei Sitze verloren hatte, will sie im Oktober stärkste Partei werden.

Als Taina Bofferding im Dezember 2018 mit nur 36 Jahren als neue Ministerin für Inneres und die Gleichstellung zwischen Frauen und Männern in der blau-rot-grünen Regierung vereidigt wurde, war das der vorläufige Höhepunkt ihrer politischen Karriere. Das eine Ressort hat sie von Dan Kersch übernommen, das andere von Lydia Mutsch, die sie neben Vera Spautz zu ihren Mentorinnen zählt („Ich habe mir von beiden das Beste ausgesucht“). Fast viereinhalb Jahre später fällt ihre politische Bilanz gemischt aus, was nicht nur mit der Covid-Pandemie zu tun hat. Im Innenministerium hat sie die Reform der Rettungsdienste abgeschlossen, die ihr Vorgänger in die Wege geleitet hatte. Die Überarbeitung der Gemeindegesetzgebung (*loi communale*), die die Regierung 2018 in ihrem Koalitionsprogramm angekündigt hatte, beschloss sie schrittweise durchzuführen. Vor den Sommerferien hat sie den ersten Gesetzentwurf hinterlegt, der deontologische Prinzipien für Gemeinderatsmitglieder einführt, ihnen etwas mehr *congé politique* zugestehet, die Unvereinbarkeiten mit dem Mandat erweitert und die strafrechtliche Immunität der Gemeinden abschafft. Der Gemeindeverbund Syvicol bemängelt, dass die Änderungen nicht weit genug gingen; das Gutachten des Staatsrats steht noch aus.

Im Oktober hat Taina Bofferding den Gesetzentwurf zur Reform der Grundsteuer und zur Einführung von Gebühren auf unbebauten

Grundstücken und leerstehenden Wohnungen hinterlegt. Obwohl bereits seit Jahrzehnten darüber diskutiert wurde, hatten ihre Vorgänger sich nicht an die Grundsteuer herangetraut. Allerdings kritisieren Handels- und Salariatskammer, dass die Mobilisierungssteuer für Grundstücke erst in zehn bis 20 Jahren wirksam werde, wenn das Gesetz noch in dieser Legislaturperiode angenommen würde. Andere Gutachten liegen bislang nicht vor, auch das des Staatsrats nicht, sodass es äußerst unwahrscheinlich ist, dass das Parlament noch vor den Wahlen über den Entwurf abstimmen kann. Als größten Erfolg verbucht die Innenministerin die Aufnahme von Artikel 29bis in das von Wohnungsbauminister Henri Kox (Grüne) ausgearbeitete Gesetz zum Pacte Logement 2.0, der private Bauträger dazu verpflichtet, bei Neubauprojekten zehn bis 20 Prozent der Wohnungen an die öffentliche Hand abzutreten, um den Bestand an erschwinglichen Mietwohnungen zu erweitern: „Den Artikel kenne ich aus dem Ministère“, sagt Taina Bofferding stolz. Mit Henri Kox hat sie auch Änderungen an dem noch von Dan Kersch hinterlegten Gesetzentwurf zum Baulandvertrag und dem *remembrement ministériel* vorgenommen. Nachdem der Staatsrat

in seinem Gutachten 29 *oppositions formelles* ausgesprochen hatte, wurde der Entwurf vom zuständigen Kammerausschuss überarbeitet und muss nun erneut vom Staatsrat begutachtet werden. Wann er zur Abstimmung kommen wird, ist noch nicht bekannt.

Im Bereich der (binären) Gleichstellung fällt Bofferdings Bilanz eher mager aus. Mit Kampagnen und Broschüren setzte sie vor allem auf Sensibilisierung, den ersten und bislang einzigen Gesetzentwurf in diesem Ressort hat sie erst vor zwei Monaten hinterlegt. Einerseits will sie damit eine gesetzliche Grundlage für das neue Observatoire de l'égalité entre les genres schaffen, das Daten sammelt und sich mit anderen Institutionen austauscht. Andererseits möchte sie das nach dem Tripartite-Prinzip zusammengesetzte Comité du travail féminin (CTF) zu einem Conseil supérieur à l'égalité entre les genres umgestalten und seinen Aufgabenbereich erweitern. Da künftig die Ministerin alleine über die Zusammensetzung dieses Gremiums entscheiden soll, befürchten die Gewerkschaften, dass die Nominierungen willkürlich erfolgen könnten. Themen wie die finanzielle Aufwertung von prekären Arbeitsbereichen, in denen vor allem Frauen tätig sind, oder eine Arbeitszeitverkürzung zur Entlastung von Frauen bei Hausarbeit und Kindererziehung, ist die Regierung nicht angegangen. Die LSAP entdeckt sie erst jetzt im Wahlkampf.

Taina Bofferding agierte in den vergangenen vier oder fünf Jahren eher unauffällig: Beobachter/innen sagen, politisch sei sie blass geblieben. Trotzdem hat ihre Popularität zugenommen. In Meinungsumfragen schneidet sie gut ab. Obwohl sich ihre Zustimmungsraten seit 2019 zwar stetig, aber insgesamt nur unwesentlich verbessert hat, belegt sie im Politmonitor inzwischen Rang sieben und gehört zu den drei beliebtesten LSAP-Politiker/innen. Deshalb wird sie mit hoher Wahrscheinlichkeit im Juli neben Jean Asselborn zur Ko-Spitzenkandidatin im Südbezirk nominiert.

Dat klengt Taina „Säit de Moie beschäftigt mech de Gedanke wat dat klängt 8-järegt Taina haut zum Geburtsdagskand géif soen? Ech hat mär mäi Liewen eigentlech ganz anescht virgestallt: Job mat Ufängs 20, mat der Jugendléift bestuet, 3 Kanner, riesen Haus mat Gaart an Hond... bon dat Eenzezt wat agetraff ass: den Dackel hunn ech ;-)“, schrieb Taina Bofferding am 22. November 2022 – dem Tag ihres 40. Geburtstags – auf ihrem offiziellen Politikerinnen-Account auf Facebook und fügte eine Collage mit neun Fotos aus ihrer Kindheit, Jugend und nahen Vergangenheit an. Auf allen Bildern ist sie alleine zu sehen, außer auf den drei rezenten, die sie mit ihrem Lebensgefährten, dem Podologen Raphaël Reiland, oder ihrem Dackel Newton zeigen, mit denen sie in einem Einfamilienhaus in Esch/Alzette lebt.

Verraten, was hinter den Bildern steckt, will sie jedoch nicht. Vor allem über ihre Eltern möchte sie nicht reden. Nur soviel: Aufgewachsen sei sie in einer Patchwork-Familie, in „ganz einfachen“ Verhältnissen, teilweise bei ihren Großeltern. Ihr Opa habe „op der Arbed geschafft“, ihre Oma sei Hausfrau gewesen. Die meiste Zeit habe sie in Zolwer verbracht, kurz habe sie in Niederpallen gelebt, wo sie der heutigen Grünen-Abgeordneten Stéphanie Empain begegnet sei, wie sie kürzlich auf Facebook enthüllte. Es sei kompliziert, das alles zu erklären. Von ihren Geschwistern und Halbgeschwistern sei sie die älteste. Die, die Verantwortung übernehmen, immer weise sein und nachgeben musste. „Das hat mich furchtbar genervt. Voilà!“ Sie lacht.

„Politik war bei uns nie ein Thema“, sagt Taina Bofferding, doch als Kind habe sie schnell gelernt, selbstständig zu sein und an ihre Stärken zu glauben – sich auf sich selbst zu verlassen. Sie sei schon immer sehr neugierig gewesen, habe sich dafür interessiert, was in ihrem Entourage passiert. Ministerin zu werden, sei als Kind nicht ihr Traum gewesen, doch Jugendfreunde, die sie kürzlich wiedergetroffen habe, seien nicht überrascht, dass sie in die Politik gegangen sei und es soweit gebracht habe. „Schon in der Kindheit war ich in Gruppen die Anführerin und konnte andere motivieren.“ Ihre Neugierde und ihr Sinn für Gerechtigkeit hätten dazu geführt, dass sie nach ihrer Ausbildung zur Erzieherin am LTPEs in Fentingen noch Soziologie studierte. „Ich wollte verstehen, wie die Gesellschaft funktioniert, und die Welt entdecken“. Gekommen sei sie aber nur bis nach Trier, was auch damit zu tun gehabt habe, dass sie in Esch/Alzette jobbte, um ihr Studium zu finanzieren: als Nachhilfeelehrerin, als Kellnerin im Café Diva und als Freelance-Journalistin beim *Tageblatt*. Etwas Wehmut schwingt mit.

Das alles habe sich ein bisschen wie ein roter Faden durch ihr soziales Engagement gezogen, deshalb sei sie schließlich bei der LSAP gelandet. Sie war im Vorstand der Studentenorganisation Acel und Generalsekretärin der nationalen Jugendkonferenz. 2004 überredete Yves Cruchten sie, sich den Jungsozialisten anzuschließen, zwei Jahre später wurde sie Vizepräsidentin, 2008 Präsidentin. 2009 kandidierte sie mit nur 26 Jahren zum ersten Mal bei den Kammerwahlen und belegte Platz 13. 2010 war sie Mitbegründerin der Allianz von Humanisten, Atheisten an Agnostiker, 2011 wurde sie in den Escher Gemeinderat gewählt, im selben Jahr stellte der damalige OGBL-Generalsekretär André Roeltgen sie ein, damit sie die Jugendorganisation OJG wieder aufbaute.

Als Lydia Mutsch 2013 in die Regierung wechselte, und Vera Spautz sie als Bürgermeisterin von Esch/Alzette ersetzte, hätte Taina Bofferding als Nächstgewählte eigentlich Schöffin werden sollen. Doch Dan Codello, der zwar weniger Stimmen hatte, aber schon länger im Gemeinderat war, beanspruchte das Amt für sich. Schließlich sprach die Escher LSAP-Sektion sich in geheimer Abstimmung gegen Taina Bofferding aus. Die große Enttäuschung sei damals nicht gewesen, dass sie Codello knapp unterlegen war, sondern dass Mitglieder, die ihr eigentlich ihre Unterstützung zugesichert hatten, am Ende gegen sie votierten, erzählt die Ministerin im Gespräch mit dem *Land*. Danach habe sie nicht mehr gewusst, wem sie noch trauen konnte.

Allerdings rückte sie 2013 für Lydia Mutsch in die Abgeordnetenversammlung nach. Wegen der persönlichen Niederlage in Esch habe sie beschlossen, besonders hart zu arbeiten. „Ich habe ihnen gezeigt, dass sie auf das falsche Pferd gesetzt haben“, sagt Taina Bofferding. Bei den Gemeindewahlen 2017 wurde sie hinter Vera Spautz Zweite, doch die LSAP verlor die Wahlen und musste erstmals in die Opposition. Ausgezahlt hat die „harte Arbeit“ sich erst 2018, als die LSAP zwar auch auf nationaler Ebene drei Sitze verlor, Etienne Schneider sie jedoch in die Regierung holte. Auf der Südliste war sie erneut nicht direkt gewählt worden, doch sie war die erste Frau.

Schon gleich nach ihrem Amtsantritt als erste weibliche Innenministerin Luxemburgs hatte die Gemeindebeamtengewerkschaft FGFC sie in einer Mitteilung sexistisch attackiert („frisches junges Blut“, „dieses unverbrauchte, zudem weibliche Gesicht“). Nicht ihre Partei, sondern der Grüne François Bausch hat sie damals verteidigt. Doch Taina Bofferding setzte sich „trotz ihrer vorsichtigen und zurückhaltenden Art“ durch, wie ihre junge Parteikollegin Liz Braz, Kandidatin bei den Gemeindewahlen in Esch/Alzette, es formuliert. Auch gegen die Widerstände, mit denen sie bei der Umsetzung der Reform der Rettungsdienste zu kämpfen hatte. Ihre Kritiker in diesen Reihen sind heute größtenteils verstummt, was wohl auch daran liegt, dass sie sich beim Hochwasser vom Juli 2021 als Krisenmanagerin halbwegs ordentlich aus der Affäre gezogen hat. Geholfen hat sicherlich, dass sie mit dem früheren LSAP-Gemeinderat Alain Becker den ehemaligen Leiter des Düdelinger Einsatzzentrums zu ihrem Ersten Regierungsrat ernannt hat.

Fassade Am Sonntag hat Taina Bofferding den Informationstag im nationalen Rettungszentrum besucht und die Gelegenheit genutzt, um auf eine 30 Meter hohe Drehleiter zu steigen. Bilder davon hat sie in den sozialen Netzwerken geteilt. Seit Jahren postet sie regelmäßig Fotos von sich auf ihren Facebook- und Instagram-Accounts: davon, was sie tut, wen sie trifft, wie sie sich fühlt, woran sie gerade denkt. Fast alle sind mit kurzen Kommentaren versehen, die meist positive Botschaften und Gefühle zum Ausdruck bringen. Deshalb halten manche Oppositionspolitiker und Parteifreunde sie hinter vorgehaltener Hand für oberflächlich, für reine Fassade, und unterstellen ihr, keine politischen Visionen oder Inhalte zu haben. Was wohl auch damit zu tun hat, dass sie sich in Interviews mit politischen Aussagen zurückhält. Andererseits liegt es vielleicht an ihrem Politikstil: Bevor sie Entscheidungen trifft, holt sie sich die Meinungen von anderen ein. Sie sei sich nicht zu schade, zuzuhören und Ratschläge anzunehmen, sagt ihr Vorgänger Dan Kersch. Das alles hat sie mit Vizepremierministerin Paulette Lenert gemeinsam. Und zum Teil auch mit Arbeitsminister Georges Engel – selbst wenn die beiden auf Facebook nicht ganz so beliebt sind und nicht unbedingt als Fashionistas gelten.

Innerhalb der LSAP könne Taina Bofferding künftig eine wichtige Rolle einnehmen, meint Max Leners, Generalsekretär der Fondation Robert Krieps und Mitglied der LSAP-Parteileitung. Er attestiert ihr einen längerfristigen Führungsanspruch. Sie fördere gezielt Frauen, sei Feministin, ohne aber „extremistisch“ zu sein, sagt ihr langjähriger Weggefährte, LSAP-Fraktionspräsident Yves Cruchten. Neben der *Stater* Ko-Spitzenkandidatin und Präsidentin der Femmes socialistes, Maxime Miltgen, arbeitet auch Nathalie Schmit als Kommunikationsbeauftragte im Innenministerium. Beide sind Mitglied der Parteileitung. Sascha Dahm, der für Kommunikation im Gleichheitsministerium zuständig ist, kandidiert ebenfalls für die LSAP in der Stadt Luxemburg. Taina Bofferding sei immer für sie da, wenn sie sich mal unsicher fühle, sagt Miltgen; Liz Braz sieht in ihr in mancher Hinsicht ein Vorbild. Taina Bofferding betont, dass die LSAP Strukturen brauche, um junge Frauen langfristig an die Partei zu binden, auch wenn sie nicht bei ihrer ersten Kandidatur gewählt werden. Wie diese Strukturen aussehen sollen, sagt sie nicht.

Wenn Paulette Lenert als nationale Spitzenkandidatin Premierministerin wird, wolle sie sie in der Regierung unterstützen, meint Taina Bofferding. Wenn sie sich ausnahmsweise nicht der CSV oder der DP als Junior-Partner beugen müsse, könne die LSAP zeigen, wozu sie fähig sei, hoffen die Sozialisten. Sollte ihr Plan, zum fünften Mal hintereinander in die Regierung zu kommen, nicht aufgehen? Dann kann Taina Bofferding vielleicht endlich die Welt entdecken. ●

Max Leners attestiert ihr einen längerfristigen Führungsanspruch. Sie fördere gezielt Frauen, sei Feministin, ohne aber „extremistisch“ zu sein, sagt Yves Cruchten

ten Grundstücken und leerstehenden Wohnungen hinterlegt. Obwohl bereits seit Jahrzehnten darüber diskutiert wurde, hatten ihre Vorgänger sich nicht an die Grundsteuer herangetraut. Allerdings kritisieren Handels- und Salariatskammer, dass die Mobilisierungssteuer für Grundstücke erst in zehn bis 20 Jahren wirksam werde, wenn das Gesetz noch in dieser Legislaturperiode angenommen würde. Andere Gutachten liegen bislang nicht vor, auch das des Staatsrats nicht, sodass es äußerst unwahrscheinlich ist, dass das Parlament noch vor den Wahlen über den Entwurf abstimmen kann. Als größten Erfolg verbucht die Innenministerin die Aufnahme von Artikel 29bis in das von Wohnungsbauminister Henri Kox (Grüne) ausgearbeitete Gesetz zum Pacte Logement 2.0, der private Bauträger dazu verpflichtet, bei Neubauprojekten zehn bis 20 Prozent der Wohnungen an die öffentliche Hand abzutreten, um den Bestand an erschwinglichen Mietwohnungen zu erweitern: „Den Artikel kenne ich aus dem Ministère“, sagt Taina Bofferding stolz. Mit Henri Kox hat sie auch Änderungen an dem noch von Dan Kersch hinterlegten Gesetzentwurf zum Baulandvertrag und dem *remembrement ministériel* vorgenommen. Nachdem der Staatsrat

Nach dem Rechten schauen

Sarah Pepin

Seit 2017 gibt es für die Grundschule Regionaldirektionen, die eine Schnittstelle zwischen Ministerium und Schulalltag bilden. Das *Land* hat die zweitgrößte im Norden einen Tag lang begleitet

Früher hießen sie Inspektoren, und wenn einer von ihnen in die Schule kam, dann war die Lage ernst. „Es gab noch zwei Klassen, wo die Kinder aufgestanden sind, als ich reinkam – ich habe sie vor Kurzem gebeten, das nicht mehr zu tun“, erzählt Gérard Roettgers. Diese Zeiten seien vorbei. Roettgers, stechend hellblaue Augen, ist Direktor der DR14, der zahlen-technisch zweitgrößten Regionaldirektion Nord des Landes, die die Gemeinden Aerenzdall, Bettendorf, Bourscheid, Colmar-Berg, Diekirch, Erpeldingen/Sauer, Ettelbrück, Feulen, Reisdorf, Schieren, Tandel, Vianden und das Schulsyndikat Sispolo in Park Hosingen und Putscheid einschließt. Es geht um die reibungslose Schulorganisation von 4 198 Schüler/innen der Zyklen 1 bis 4, und um 638 Beamte und Angestellte.

Montagmorgen, wöchentliche Teamsitzung in Diekirch. Roettgers und zwei seiner Kodirektoren, Patrick Lepage und Luc Reis, schauen gebannt auf die vielfältige Tagesordnung, die Punkt per Punkt mit großer Routine abgearbeitet wird. Wer geht in zwei Wochen an welchem Tag zu welchem *Stagiaire*? Eine Mutter kommt nach einer längeren Elternzeit wieder, sie benötigt Weiterbildungen. Der Bauer einer kleinen Gemeinde zögert noch, ob er sein Grundstück für eine neue Schule hergeben will, da geht es nur schleppend voran. Wenn in einer Gemeinde die Anzahl an Kindern steigt, oder sich der Sozialindex verändert, hat das einen Einfluss auf die Lehrstundenanzahl, die ihr zugute kommen. Das wiederum hat eine Reorganisation der Lehrposten zur Folge. All das braucht Management. „Das Ganze ist ziemlich komplex geworden, sodass die Gemeinden den Durchblick nicht immer haben“, meint Gérard Roettgers.

Auf einer Kaffeetasse auf dem Tisch steht „Mir schaffen zäit-spuerend an effektiv duerch gutt Kommunikatioun op alle Niveauen“. „Unser neues Leitbild“, entgegnet Roettgers. In dem Gebäude in Diekirch finden auch Psychologen, Pädagogen und Logopäden Platz, denn der Bereich für Kinder mit besonderen Bedürfnissen (Eseb) wurde in den letzten Jahren deutlich ausgebaut. Nota bene: Wenn in der Schule alles rund läuft, stattet man diesen Räumen eigentlich keinen Besuch ab. Insgesamt sind die Direktionen mit der Aufgabe betraut, die schulische Qualität und Organisation zu sichern und bei Problemen zu vermitteln. Dabei können sie als Kompromiss bezeichnet werden, da es immer noch an politischem und vor allem gewerkschaftlichem Willen mangelt, Schuldirektoren in den Grundschulen einzuführen. Brennt es, vor allem zwischen Eltern und Lehrpersonal, gibt es zwar in jeder Schule den sogenannten Schulpräsidenten, der ein paar Stunden in der Woche mit übergreifenden Aufgaben betraut ist – über Weisungsbefugnis verfügt er jedoch nicht.

Die erste Visite des Tages führt nach Ettelbrück, in den Zyklus 4. Luc Reis, der 23 Jahre lang als Grundschullehrer tätig war, bevor er in die Regionaldirektion wechselte, soll sich den Fall von zwei Schülerinnen anschauen, die für eine sogenannte *orientation anticipée* in Frage kommen. Das bedeutet, dass sie aufgrund einer Zyklusverlängerung bereits das Alter erreicht haben, das sie zum Eintritt ins Lyzeum befähigt. Wir sitzen hinten in der Klasse, die Lehrerin bringt die Hefte der

Schülerinnen. Es liege nicht nur an einem Fach, dass Elena* und Sandra* von einem früheren Eintritt profitieren könnten, sagt sie einleitend. Die Schülerinnen kämen an ihre Grenzen und das werde ihnen bewusst. Es wäre oftmals einfacher für Sekundarschullehrer, die Schüler früher in Empfang zu nehmen – da könnte man noch mehr an Lerndefizit auffangen, erklärt Luc Reis. In Elenas Akte finden sich Diagramme mit Kompetenzsockeln, sie liegt in den Hauptfächern deutlich unter dem Durchschnitt. „Et ass jo keng Onéier, an de Modulaire ze goen“, sagt Reis. Um wen geht es denn? Elena dreht sich schüchtern um und winkt uns zu. Die Entscheidung, ob Elena und Sandra frühzeitig im *régime préparatoire* anfangen, liegt bei ihren Eltern. Sind diese nicht einverstanden, wird der Fall in einer *commission d'orientation* behandelt.

Auf den Tabellen der vom Liser veröffentlichten Dokumentationen zum Sozialindex der Gemeinden, die im Mai 2022 erschienen, leuchtet die Stadt Ettelbrück rot auf, was professionelle Prekarität der Eltern und eine andere Muttersprache als Deutsch und Luxemburgisch angeht. Laut Bildungsbericht 2021 werden hier weniger als 25 Prozent der Schüler/innen ans Gymnasium orientiert. Nur in Wiltz, Larochette, Vianden und Differdingen sind es weniger. „Der Gedanke, dass eine internationale Schule einen anderen Weg darstellt, spielt immer öfter in die Überlegungen rein“, sagt Luc Reis.

Als das neue Schulgesetz 2009 gestimmt wurde, hatte das auch eine Reform des Inspektorats zur Folge. Die 23 Bezirke der Inspektoren wurden abgeschafft und von 15 Regionaldirektionen ersetzt, nachdem der Staatsrat 2012 Einwände gegen einen ersten Gesetzentwurf formuliert hatte. Die Direktoren werden von Bildungsminister Claude Meisch (DP) ernannt, der damit auch die immer größer werdende Arbeitslast der Inspektoren eindämmen wollte. Hinter vorgehaltener Hand wirft man dem Verwaltungsorgan vor, ein Wasserkopf zu sein, wie so viele organisatorische Neuerungen des liberalen Schulministers. Tatsächlich ist in den letzten Jahren im Bildungsministerium eine Vielfalt an neuen Strukturen entstanden – Elteren an der Schoul oder das Observatoire national de la qualité scolaire, um nur zwei zu nennen – deren Konsequenzen man noch nicht bewerten oder absehen kann. Sie wecken mitunter den Eindruck des Aktionismus – damit man ja dem Minister nicht vorwerfen kann, er habe in seinen Regierungsjahren Däumchen gedreht. (*d'Land*, 26.05.2017) „Es braucht eine gewisse Zeit, bis Reformen in der Schule ihren Effekt entfalten“, sagt Patrick Lepage, Kodirektor.

Am Nachmittag steht ein Besuch in der Grundschule Feulen an, um der Unterrichtsstunde eines Ersatzlehrers beizuwohnen. Der Direktor soll dem Unerfahrenen beim Unterricht zuschauen und Feedback geben. „Wir müssen auch mal Entscheidungen aus dem Bauch heraus treffen, für die wir gerne mehr Zeit hätten“, sagt Gérard Roettgers auf dem Weg dorthin. Er betont, dass er bei einer Schulvisite immer nur eine Momentaufnahme sehe, ein Foto, und die Direktoren somit dem Lehrpersonal vertrauen müssten, das tagtäglich den „Film“ seiner Schüler und gegebenenfalls *Stagiairen* sieht. Derweilen ist in Feulen heute für die Französischstunde eine Wiederholung des *passé composé* an der Reihe, die Schüler/innen sollen ihn in einem Text vom Imperfekt unterscheiden. Der *Stagiaire* liest den Kindern den Text vor. Nach einem ersten Eindruck erklärt Roettgers ihm hinten im Saal, Kinder lernten am besten, wenn sie selber entdecken, und eine gute Lektion sei eine, in dem der Lehrer didaktisch nicht besonders präsent sei. Aus dem Arm schütteln könne man solchen Unterricht nicht. Um in der Grundschule zu ersetzen, braucht es einen vierwöchigen *Stage*. Im Norden haben im laufenden Jahr 17 ihn bisher abgebrochen und 19 ihn geschafft. „Mir wénken net jiddereen duerch, ëmmerhi sinn et Kanner, op déi mer d'Leit lassloossen“, stellt Roettgers klar.

Der Aufgabenbereich der Schule allgemein, und somit auch jener der Direktoren, scheint kontinuierlich zu wachsen. Dieser Verantwortung musste man auch schon vor mehr als einem Jahrhundert moralisch gewachsen sein: „Die Erfüllung dieser schweren Pflicht, welche ja in allererster Beziehung der Schule und damit dem materiellen, moralischen, intellektuellen und kulturellen Aufblühen unseres Ländchens zugute kommt, setzt höhere Bildung und lautere Charaktereigenschaften voraus, welche den Inspektor über das gewöhnliche Niveau hinausheben und seinen Worten in unterrichtlicher und erzieherischer Beziehung den Stempel der Wahrhaftigkeit, zum mindesten der Glaubwürdigkeit aufdrücken sollen. Es sind dies treffliche Eigenschaften, die noch lange nicht jedem Sterblichen eigen sind, und welche durch eine lange Übung in idealem Streben erworben werden müssen“, beschrieb die Wochenzeitung *Die Neue Zeit – Les Temps Nouveaux* die Figur des Schulinspektors in 1911.

112 Jahre später, der gleiche Konferenzsaal in Diekirch, dieses Mal sind auch die Kodirektorinnen Nathalie Heftrich und Vicky Witry anwesend. Letztes Jahr sei öfter die Frage aufgewor-



Szene in der Grundschule Diekirch

Sven Bräuer

„Et ass wichtig, dem Kand d'Gefill ze ginn, du bass gesinn“

Gérard Roettgers, Direktor der DR14

fen worden, ob manche Themen und Anliegen überhaupt noch in die Zuständigkeit der Schule fielen. Einfühlungsvermögen werde immer wichtiger, da zunehmend Bindungsprobleme bei den Kindern festzustellen seien, sind sich die Kodirektoren einig. Gründe hierfür sehen sie in einer Reihe von Dingen, etwa Zeitmangel seitens der Familien. Sie nehmen sich allerdings in Acht vor zu starker sozialer Stigmatisierung: Viel Zeit in externen Betreuungsstrukturen oder am Tablet allein seien nicht monokausal verantwortlich für diese Veränderung. Trotzdem werde Empathie in ihrem Beruf und auch für das Lehrpersonal immer wichtiger: „Et ass wichtig, dem Kand d'Gefill ze ginn, du bass gesinn“, sagt Roettgers. Denn das Dorf, das im oft bemühten Sprichwort die Kinder großziehen soll, das gebe

es nicht mehr. „Die Schule muss mehr denn je eine Struktur bieten, einen Rahmen“, erörtert Patrick Lepage.

Was die Art und Weise angeht, wie unterrichtet wird, habe sich viel getan. Die Lehrkräfte, die es noch machen wollen wie vor 30 Jahren, stießen an ihre Grenzen, weil das nicht mehr funktionierte. Auch um eine fundamentale Diskussion, wie Schule und externe Betreuungsstrukturen ineinander greifen, käme man nicht mehr herum. „Die Frage, ob die zwei freien Nachmittage in der Woche noch zeitgemäß sind, stellt sich“, fügt Gérard Roettgers hinzu. Allzu stark will sich hier jedoch niemand positionieren – zu keinem Thema.

Am Nachmittag fahren Gérard Roettgers und Vicky Witry in eine Schule nach Gilsdorf. Auf den Schreibtischen liegen Übungsblätter mit dem Gesicht des Premiers Xavier Bettel darauf. „Hien ass de Politiker vu Lëtzebuerg“, erklärt eine Schülerin. Hinten im Saal stehen eine Reihe Pokale aus Lego, „einzigartig im Land“, sagt ihr Lehrer grinsend. Denn zwei der oberen Klassen in Gilsdorf haben am vergangenen Wochenende hohe Plätze bei der sogenannten *First Lego League* in Belgien erreicht. Sie haben Roboter programmiert, die sogar besser als die aus den Oberschulen waren. Roettgers tritt vor die Klasse und verkündet: „Mir sinn an der Direction ganz houfreg op iech“. ●

*Alle Schülernamen wurden geändert.



Gérard Roettgers im Sitzungssaal der Regionaldirektion



Meera Yadav hat die Tuberkulose besiegt

Gegen Tuberkulose mit halber Lunge

Natalie Mayroth, Mumbai

Meera Yadav hat lange gegen die Tuberkulose gekämpft. Heute ist sie geheilt und setzt sich für mehr Aufklärung und einen besseren Zugang zu Medikamenten ein

Für einen Augenblick durchfährt Meera Yadav manchmal noch der Gedanke, sie könnte ihre Tabletten vergessen haben. Dann muss sie lachen. Denn heute braucht die 32-Jährige sie nicht mehr. „Als es das erste Mal passierte, wurde mir klar, dass ich geheilt bin“, sagt sie. In einem roten Kleid sitzt Yadav in einem Café im Süden der Millionenstadt Mumbai. Sie erzählt, dass sie ihre Scheidung durchgesetzt hat. Und redet offen über das, was Frauen in Indien belastet: Die Erwartungen, dass Frauen sich zurücknehmen sollen – und sie spricht das Tabu an, schwer krank zu sein.

Lange prägte die Tuberkulose (TB) ihren Alltag. Mit der Diagnose einer resistenten Form im Jahr 2013 konnte sie jahrelang kaum noch das Haus verlassen. Die Tuberkulose hätte sie fast das Leben gekostet. Doch das ist Vergangenheit. Meera Yadav hat nicht nur die Erkrankung hinter sich gelassen, sondern auch eine neue Aufgabe gefunden: Menschen zu helfen, Mut zum Leben zu finden.

Außerhalb ihrer Arbeit in einer Jugendorganisation koordiniert Yadav Unterstützung für Tuberkulosekranke. Sie ist in Gruppen wie dem Mumbai TB Collective organisiert. Mit der Pandemie verlagerte sich ihr Aktivismus auf Beratungsgespräche. Doch Seelsorge allein reicht ihr nicht: Yadav fordert eine bessere Behandlung, mehr Aufklärung und den Zugang zu neueren Medikamenten.

Deshalb hat sie zusammen mit der Überlebenden Brinelle D'Souza vor Gericht geklagt, um Gene-

Vikas Oswal hat den Anstieg von weiblichen Patienten in Mumbai beobachtet. Er ist Facharzt für Tuberkulose. Für ihn spielt die Ungleichheit zwischen den Geschlechtern eine Rolle

rika – also günstige Nachahmerpräparate der lebensrettenden Medikamente Bedaquiline und Delamanid – einzufordern. Ohne diese beiden Antibiotika hätte sie ihre eigene Erkrankung wohl nicht überlebt. In ihrer Klage fordern sie, dass die Patente auf die Medikamente außer Kraft gesetzt werden. In Fällen, in denen die öffentliche Gesundheit äußerst gefährdet ist, können Regierungen eine Art Zwangslizenz für die nicht-kommerzielle Herstellung erteilen. Noch hatte sie damit keinen Erfolg.

Hohe Tuberkulose-Fallzahlen in Indien

Indien hat mit 2,6 Millionen aktiven Fällen die höchste Tuberkulose-Belastung weltweit. Darunter befinden sich multiresistente Infektionen, bei denen herkömmliche Antibiotika nicht ausreichend wirken. Als Folge sterben täglich mehr als 1 300 Menschen, obwohl es eigentlich eine kostenlose Behandlung gibt. Doch ist nicht jeder, der das TB-Mykobakterium in sich trägt, krank oder ansteckend – bei einem intakten Immunsystem können Jahre vergehen, bis es zu einem Ausbruch kommt. In den vergangenen zwei Jahren war das in Mumbai zunehmend bei Frauen der Fall, die zum Beispiel nach einer Schwangerschaft geschwächt waren.

So war es auch bei Meera Yadav. Nach dem Abschluss auf der Wirtschaftsschule ging sie eine arrangierte Ehe ein. Wie üblich zog sie in die Familie ihres Mannes. Sie wurde schwanger, freute sich auf das Kind. In dieser Zeit musste sie weiterhin früh aufstehen und sich um den Haushalt kümmern. Nach der Geburt ihres Sohnes bekam sie Fieber, hustete stark, verlor Gewicht. Bei Yadav wurde eine Tuberkulose diagnostiziert. In einer kleinen Privatklinik begann sie ihre erste Therapie. Schon damals schlugen die herkömmlichen Antibiotika nicht richtig an.

Stigma der Erkrankung

Aus Sorge vor einer Übertragung der Krankheit auf das Kind wurde sie ausgeschlossen. Die Fami-

lie ihres Mannes stigmatisierte sie. „Ich war mit so viel Ausgrenzung konfrontiert, dass ich beschloss, mich für andere TB-Patienten einzusetzen“, sagt sie über diese Zeit. Yadav trennte sich von ihrem Mann, zog wieder in ihr Elternhaus. Auf ihrem Handy zeigt Meera Yadav ein Foto von sich mit einem kleinen Jungen. Sie vermisst ihren Sohn. „Ich war bereit, alles für mein Kind aufzugeben, aber mein Mann wollte sich nicht ändern“, sagt sie.

Sie muss sich meist mit Telefonaten zufriedengeben, doch ihre Hoffnung ist, ihren Sohn öfter zu sehen, vor allem, nachdem sie wieder gesund ist. Doch bis dahin war es ein langer Weg. Ihre Behandlung begann mit injizierbaren Medikamenten, einer älteren Therapieform, die zu Hörschäden führte, aber nur begrenzt Wirkung zeigte. „Für mich begann eine schmerzvolle Reise“, sagt sie. Sie verlor ihre Lebensfreude. Lange suchte sie nach einer Behandlungsmöglichkeit und ging 2016 ins Mumbaier Tuberkulosekrankenhaus Sevri.

„Ich erinnere mich, dass ich damals Fieber hatte, aus dem Mund blutete und unter starken Schmerzen litt.“ Nach einer Röntgenaufnahme wurde das Ausmaß klar: Ihre rechte Lunge war kollabiert. Sie musste sofort operiert werden, um ihren rechten Lungenflügel zu entfernen. Zeitgleich erfuhr Yadav in Sewri von einer ambulanten Behandlung in einer Spezialklinik von Ärzten ohne Grenzen (MSF). In der Klinik im Osten Mumbais begann Meera Yadav erneut eine Therapie. Diesmal mit Bedaquilin und Delamanid gegen eine extrem arzneimittelresistente Tuberkulose.

„Mir wurde gesagt, dass meine Chancen, gesund zu werden, sehr gering sind“, erinnert sie sich. Doch die Beratung durch die Mediziner und der Zuspruch der Krankenschwestern halfen ihr. „Ich wurde wie ein Familienmitglied behandelt“, sagt sie rückblickend. In der Modell-Klinik werden Betroffene über Fachbegriffe hinaus aufgeklärt. Sie lernen, sich besser zu ernähren und werden psychologisch betreut. Bei einem Besuch fällt auf: Es kommen viele Frauen.

Risikofaktor Ungleichheit

Vikas Oswal hat den Anstieg von weiblichen Patienten in Mumbai beobachtet. Er ist Facharzt für Tuberkulose. Für ihn spielt die Ungleichheit zwischen den Geschlechtern eine Rolle. Frauen verbringen mehr Zeit zu Hause in wenig belüfteten Räumen und übernehmen die meiste Fürsorgearbeit. Ein Phänomen, das durch die Corona-Pandemie wohl noch verschärft wurde. Andere Experten verweisen darauf, dass Mangelernährung ein Auslöser für die Aktivierung von latenter Tuberkulose sein kann.

„Frauen neigen dazu, ihre Gesundheit zu vernachlässigen“, sagt Nisreen Ebrahim von der Nichtregierungsorganisation Rangoonwala Foundation (India) Trust, die in Slumgebieten Mumbais Tuberkuloseprävention leistet. „Wenn es um den Zugang zu medizinischer Versorgung und Ernährung geht, stehen Frauen hinten an“, sagt Ebrahim. Hinzu komme, dass „Tuberkulose immer noch mit einem großen Schamgefühl behaftet ist“. In den Familien sei die Sorge groß, „dass niemand ein Mädchen mit Tuberkulose heiraten will“, erklärt Ebrahim.

Dagegen hilft nur Aufklärung: Meera Yadav lernte in der MSF-Klinik auch die rechtliche Lage ken-

nen. Das verhalf ihr zu ihrer ersten Anstellung: Nachdem sie 2018 tuberkulosefrei war, arbeitete sie kurz mit Ärzten ohne Grenzen zusammen, danach war sie für die Kampagne Missing Millions tätig, die unerkannte Tuberkulosefälle identifizierte. Seitdem hat sich ihr Bewusstsein geschärft, dass sich etwas bei der Behandlung ändern muss, denn neuere Therapien sind verfügbar.

Nach mehr als 40 Jahren gelten die Präparate Bedaquiline und Delamanid als Durchbruch. Die Weltgesundheitsorganisation erklärte sie als unverzichtbar für die Behandlung von multiresistenter Tuberkulose. Sie sind wirksamer und einfacher einzunehmen als ihre Vorgänger, bei denen starke Nebenwirkungen auftraten. „Wenn ich diese beiden Medikamente früher erhalten hätte, wäre meine rechte Lunge vielleicht noch da“, erzählt Yadav.

In Indien werden solche Medikamente teils durch Spenden von Pharmafirmen und NGOs bereitgestellt, doch aufgrund der hohen Zahl an Patienten muss die Regierung zusätzliche Dosen für hohe Preise einkaufen. Aktivisten vermuten, dass diese Mengen zu gering sind. Die Medikamente seien deshalb regelmäßig nicht verfügbar, was zu einer Unterbrechung der Behandlung führen könne und wiederum Resistenzen fördere, warnt Yadav.

Hoffnungsträger Generika

Wenn Generika-Hersteller zugelassen werden würden, könnte der Mangel behoben werden, hofft sie. Dafür protestierte sie auf der Weltkonferenz für Lungengesundheit, die vor der Pandemie in Indien stattfand. Yadav zeigt ein T-Shirt, das sie damals trug: Darauf prangt ein Slogan, der das Tuberkulosemedikament Bedaquiline für einen Dollar am Tag verlangt. Es ist eine Forderung, die Ärzte ohne Grenzen unterstützt.

Nach Angaben der Nichtregierungsorganisation kostete im Februar 2022 eine Behandlung mit Bedaquiline rund 300 Euro pro Patient und Monat. Der Preis von Delamanid liegt bei rund 1 400 Euro pro Monat. Geht man von einer bis zu 20-monatigen Behandlung von multiresistenter Tuberkulose aus, summieren sich die Medikamentenkosten in der Klinik im Schnitt auf mehr als 13 000 Euro pro Patient, die von Ärzten ohne Grenzen getragen werden.

Gegen die Armut vieler Erkrankter bietet die Regierung finanzielle Unterstützung: Registrierte erhalten für die Dauer der Behandlung 500 Rupien pro Monat, umgerechnet 5,70 Euro. Eine dieser Patienten ist Savita Pawar. Sie wird von Meera Yadav ehrenamtlich betreut. Dass Yadav es geschafft hat, sich ein neues Leben aufzubauen, gibt anderen Frauen Hoffnung. Ihr Beispiel zeigt: Es geht auch ohne Mann, und auch schwere Fälle können geheilt werden.

Neue Vorbilder: Frau ohne Mann

Während der Pandemie haben Pawar und Yadav oft telefoniert. Doch bei ihrem ersten Treffen geht ihnen der Gesprächsstoff nicht aus. Sie haben sich auf eine Bank an Mumbais Küste im Süden der Stadt gesetzt. Hohe Palmen spenden Schatten. Für Pawar mit ihrer akuten Tuberkulose ist es ein seltener Besuch im Freien. Längere Strecken zu Fuß machen ihr zu schaffen.

Die Beschwerden sieht man der sehr zierlichen Frau Anfang 30 hinter ihrer Atemschutzmaske aber nur bei genauerem Hinschauen an. Täglich nimmt sie eine Vielzahl von Tabletten. „Sie haben meine Haut dunkel gemacht“, sagt sie klagend. Das ist nur eine der Begleiterscheinungen. Ihr Schicksal ähnelt jenem von Yadav. Nach der Tuberkulosediagnose fehlte ihr als junge Frau Unterstützung.

Angesteckt hat sich Pawar wohl bei ihren verstorbenen Schwiegereltern. Ihr Mann verließ sie. Alleine fiel es ihr schwer, die Behandlung durchzuhalten. Pawar wurde gesund, doch eine Depression folgte. Sie erlitt einen Rückfall. Anscheinend waren nicht alle Bakterien abgetötet worden. In Yadav hat Pawar jemanden gefunden, die nur einen Anruf entfernt ist, wenn sie Zuspruch braucht oder es darum geht, eine neue Behandlung zu finden.

Die Bemühungen gegen Tuberkulose gehen auch in der Forschung weiter. Auf dem Präparat Pretomanid, dem dritten neuen Antituberkulosemittel, ruhen Hoffnungen. Die bisherigen Ergebnisse der Kombination mit anderen Antibiotika sind vielversprechend und es ist preiswerter als Delamanid, da es durch die gemeinnützige Organisation TB Alliance entwickelt wurde. Die Behandlungszeit bei Resistenzen könnte sich damit weiter verkürzen. Und auch Meera Yadav macht weiter – ihr Telefon steht ohnehin nicht still. ●

Die Recherche wurde unterstützt vom Security Health Fund des European Journalism Center und der Bill & Melinda Gates-Stiftung

Découvrez chaque vendredi ce qui fait bouger le pays.

Sur papier et en digital.

Gratuitement pendant un mois. Faites le test.

zbelgacem@land.lu
(+352) 48 57 57 · 1

Sic transit

L'empire paneuropéen RTL continue à se disloquer. C'est par « communiqué conjoint » que le Service des médias luxembourgeois et RTL Belux annoncent ce jeudi que le « centre de décision » de cette-dernière sera déplacé « vers la Belgique francophone ». Une décision prise par les nouveaux actionnaires (les deux groupes de médias belges DGP et Rossel), dont les autorités luxembourgeoises auraient « pris acte », note sobrement le communiqué. Les concessions luxembourgeoises des chaînes de télé *RTL TVi*, *Club RTL* et *Plug RTL* deviennent dès lors « sans objet avec effet immédiat ». Les médias belges se réjouissent de voir leur concurrente entrer « pleinement dans le cadre juridique francophone, notamment en ce qui concerne les règles en matière de publicité, de protection des mineurs et de contribution à la production audiovisuelle ». Les studios de RTL Belgium sont situés

à Bruxelles-Schaerbeek, tandis que son siège et surtout sa licence étaient restés au Grand-Duché, ce qui faisait grincer des dents chez le régulateur de l'audiovisuel francophone (CSA). Le déménagement officiel devrait donc apaiser les relations. Le Service médias luxembourgeois promet « une transition sereine » entre l'Alia et le CSA. Ce jeudi, le gouvernement a expédié un second communiqué sur les échanges « amicaux et francs » entre le ministre des Médias, Xavier Bettel, et le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Pierre-Yves Jehot. Ce dernier a rappelé à quel point l'« ancrage, plein et entier dans le périmètre de la Fédération Wallonie-Bruxelles, est important pour mon gouvernement ». RTL Belgium qui délocalise son siège, RTL Nederland qui fusionne avec Talpa Network, RTL Croatia cédée à CME. Prochaine étape : La vente de RTL-Luxembourg à l'État luxembourgeois ? À suivre... bt



Land

24.03.2023

9

W I R T S C H A F T

Acronymie

Comme nous l'écrivions dans la précédente édition, l'Association luxembourgeoise des employés de banque et d'assurance (Aleba) compte se représenter dans tous les secteurs aux prochaines élections sociales (qui auront lieu dans douze mois). Elle a dévoilé son nouveau nom qui préserve l'acronyme : Association Luxembourgeoise des Employés ayant Besoin d'Assistance. (Un nom qui a une vague consonance philanthropique.) Les éléments de langage sont finement ajustés. Aleba, « syndicat de cœur », « à taille humaine ». Son président, Roberto Mendolia, tente ainsi de se distinguer de l'OGBL et du LCGB, « deux syndicats politisés ». Chez l'Aleba, lit-on dans le communiqué, pas de secrétaires centraux (embauchés par le syndicat) : « Les délégués du personnel sont les dirigeants de l'Aleba ». Les trois publicis-cibles de Mendolia sont les frontaliers, les délégations « neutres » et les jeunes. Trois flancs ouverts. Les premiers sont très sous-représentés dans les directions de l'OGBL et du LCGB, les deuxièmes représentent 57 pour cent des délégués et les troisièmes sont réticents à prendre leur carte (l'Aleba l'offre donc gratis aux moins de trente ans). La stratégie de l'Aleba ne manque pas d'audace : son implantation en-dehors du secteur financier étant presque inexistante à l'heure actuelle. Pour pouvoir prétendre à la représentativité nationale, un syndicat doit récolter au

moins vingt pour cent des voix aux élections de la Chambre des salariés. Mais ce n'est pas le seul critère : l'organisation doit également disposer du pouvoir de banque et d'assurance (Aleba) compte se représenter au niveau national « un conflit majeur d'ordre social », ainsi que présenter « une activité effective » dans la majorité des branches économiques. bt

George Nasra passe le relais

La banque privée Quintet (anciennement KBL) a annoncé ses résultats ce jeudi. La filiale de Precision Capital, société représentant les intérêts de la famille régnante du Qatar, fait état d'un bénéfice de 18 millions d'euros. Un profit maigretel pour un revenu opérationnel de 524 millions mais un bénéfice quand même pour un exercice marqué par la guerre d'Ukraine, la hausse des prix énergétiques, l'inflation... et des indexations. Il est d'autant plus important que 2021 s'était soldé avec une perte de 140 millions d'euros, la faute notamment à une aventure entrepreneuriale en Suisse qui s'était finie en eau de boudin. La perte opérationnelle s'élevait à six millions d'euros, 17 l'année précédente.

Le bénéfice est aussi bienvenu car il est annoncé dans un contexte marqué par les faillites de Silicon Valley Bank et Credit suisse. Quintet ne manque ainsi pas de rappeler dès les premières lignes de sa communication que son ratio CET1 de fonds propres s'établit à 18,1 pour cent, « bien au-delà du seuil réglementaire ». « Les

sources actuelles de financement et de liquidité restent extrêmement stables », insiste le communiqué. Rappelons que l'ancêtre KBL (banque fondée en 1949) avait recouvré son « indépendance » à la suite de la crise des subprimes en 2008 et du sauvetage de la maison-mère KBC par l'État belge. La Commission européenne avait exigé en retour une simplification du groupe et KBL avait été vendue en 2011 à la famille Al Thani.

George Nasra était arrivé dans les cartons, faisant le lien, avec les actionnaires. Il occupe aujourd'hui les fonctions de vice-président, mais envisage de prendre sa retraite à la fin du mois, comme il est écrit dans l'introduction au rapport annuel 2022 rédigée par le président du groupe, Rory Tapner. George Nasra, Libanais natif des territoires occupés palestiniens en 1947 (comme le renseigne le registre de commerce), était préalablement directeur de International Bank of Qatar. Il a ensuite dirigé la holding Precision Capital qui détient 99 pour cent du capital de KBL et a détenu 90 pour celui de la BIL, de 2011 à 2017. Les parts ont alors été vendues aux Chinois de Legend Holdings. Durant ces quelques années à la tête d'un groupe systémique, Georges Nasra n'a accordé que très peu d'interviews (à notre connaissance une seule, au *Journal*).

En 2016, George Nasra avait placé Luc Frieden à la présidence de l'établissement route d'Esch (il l'a quittée officiellement cette semaine). « En tant que nouveau président, Luc Frieden s'appuiera sur son impressionnante expérience

aux niveaux local, européen et global, afin d'assurer que la plus ancienne banque du Luxembourg continue à atteindre de nouveaux sommets », avait-il affirmé. Luc Frieden effectuait alors son retour au pays après son exil à Londres chez Deutsche Bank. Ministre des Finances, il avait permis en 2011 que tout ou parties de Cargolux, KBL et Bil soient reprises par le Qatar et sa famille régnante, proche du Luxembourgeois Albert Wildgen. L'avocat avait occupé la présidence de la compagnie nationale de fret aérien quand Qatar Airways en détenait 35 pour cent. Il avait ensuite occupé des fonctions d'administrateur à la BIL ou chez KBL. Son nom circule à nouveau parmi les potentiels remplaçants de George Nasra à la vice-présidence. Contacté ce jeudi, l'intéressé n'avait pas encore donné suite quand nous partions à l'impression. pso

J'investis donc je suis

Vor vier Wochen hat LSAP-Verbraucherschutzministerin Paulette Lenert eine neue nationale Kampagne zur Förderung nachhaltiger Finanzprodukte vorgestellt, die sie zusammen mit der CSSF, der Alfi und der ABBL-Stiftung ins Leben gerufen hat. Mit Slogans wie „Pour prendre soin de la planète, j'investis“ sollen Kleinanleger dazu ermutigt werden, ihr Ersparnis in nachhaltigen Fonds anzulegen. „Faites fructifier votre épargne tout en soutenant des projets qui adoptent une approche responsable et respectent des valeurs éthiques, environnementales et sociales“, heißt es auf den Plakaten, die vom 1. März bis zum 15. April

im öffentlichen Raum zu sehen sind. Im Begleittext schreibt das Verbraucherschutzministerium, die nationale Aufklärungs-kampagne könne den Bürger/innen dabei helfen, „nachhaltige Finanzen besser zu verstehen und eine bewusste Entscheidung für Investitionen in nachhaltige Produkte zu treffen“ und verweist auf eine Internetseite, die jedoch keine Aufklärung über die Risiken und Gefahren bietet, sondern nur weitere Werbung für die Finanzindustrie. Das kritisieren sechs Nichtregierungs- und zivilgesellschaftliche Organisationen diese Woche in einer Mitteilung. ASTM, Etika, Greenpeace, Justice et Paix, SOS Faim und der Cercle de coopération bemängeln, dass Verbraucher/innen mit der vermeintlichen Aufklärungskampagne in die Irre geführt würden und warnen von Green- beziehungsweise Socialwashing. Weil es an verbindlichen Regeln und Kriterien für sogenannte nachhaltige Finanzprodukte fehle, sei nicht sichergestellt, dass sie tatsächlich einen positiven Effekt auf Umwelt und Gesellschaft hätten, heißt es in der Mitteilung. Es sei bemerkenswert, dass ausgerechnet die Alfi sich in einer solchen Kampagne engagierte, habe sie in den vergangenen Monaten doch dafür gekämpft, dass Fonds von der EU-Richtlinie über die Sorgfaltspflichten von Unternehmen im Hinblick auf Nachhaltigkeit ausgenommen werden. Gleiches gelte für die ABBL, von deren Mitgliedsbanken keine den nationalen Pakt zur Umsetzung der UN-Leitprinzipien für Wirtschaft und Menschenrechte

unterzeichnet habe. Nicht zuletzt hätten unabhängige Recherchen eines europäischen Journalistenkonsortiums gezeigt, dass sogenannte nachhaltige Fonds weiterhin in Unternehmen investieren, die fossile Brennstoffe benutzen. Für die CSSF und das Verbraucherschutzministerium stelle die Unterstützung dieser Marketing-Kampagne einen eindeutigen Interessenkonflikt dar, urteilen die sechs Organisationen. ll

Tax compliance fatigue

Un certain ras-le-bol de la conformité se diffuserait au sein des administrations fiscales, chez les professionnels et parmi les contribuables et cela nuirait à la lutte contre la fraude, selon Katerina Pantazatou, professeure à l'université du Luxembourg et invitée mardi à un débat organisé par le Centre for European Policy Studies. À la question posée par le *think tank* bruxellois « what does the future look like? », la chercheuse d'origine grecque passée par Cambridge répond en soulignant les efforts consentis par la Commission européenne pour chasser les montants évadés et rétablir la justice fiscale, mais elle regrette aussi que l'exécutif européen ne laisse pas assez de temps aux parties prenantes pour digérer les différentes couches de réglementations. Au sujet des récentes décisions des juridictions européennes conférant le primat à la protection des données personnelles aux dépens de la lutte contre la fraude fiscale, Katerina Pantazatou estime que la CJUE ou la Cour européenne des droits

de l'Homme jugeront au cas par cas. « There is no easy way out of this conundrum (...) they will be assessing the particular circumstances and published data against objectives of general interest », dit-elle. Est notamment visée la décision de la CJUE qui limite l'accès du registre des bénéficiaires effectifs aux personnes qui ont un intérêt légitime.

Enfin, la professeure à l'uni.lu relève l'absence de mécanisme de mise en œuvre des législations contre la fraude. « The standard sentence to be found in directives that suggests that, in case of infringement of the national implementing laws the penalties should be effective, dissuasive and proportionate not only does not establish a level playing field but it is also insufficient », explique Katerina Pantazatou. À côté d'elle, Benjamin Angel, responsable de la taxation directe à la Commission européenne, annonce travailler sur un texte qui exigera des pays tiers (comme la Suisse) d'envoyer les registres des bénéficiaires effectifs sur base automatique et annuelle. Voilà ce que relève le média spécialisé *Tax Notes* qui a couvert le panel : les pays non-coopératifs seront ajoutés à la liste noire de l'UE. pso

Ticker



Sur les réseaux sociaux, ce meme cinématographique mettant en scène Leslie Nielsen est légendé « Nothing to see here. Please disperse »

No risk, no bank

Pierre Sorlut

Quelques jours après les déconfitures de Silicon Valley Bank et Credit suisse, les opérateurs financiers luxembourgeois observent avec anxiété l'équilibre précaire de la confiance en les marchés

Le spectre d'une nouvelle crise financière plane. « Die Angst vor einer neuen Finanzkrise », le chef de la rubrique Wirtschaft du *Wort* s'interroge ce mardi dans son éditorial sur un éventuel effet domino au Luxembourg après les effondrements d'institutions bancaires de ces derniers jours. Silicon Valley Bank (SVB), Signature Bank, Credit Suisse... le degré de proximité avec le Grand-Duché varie. Seul le groupe helvétique opère une filiale au Luxembourg. Le sort de ses 370 salariés inquiète évidemment puisqu'il y aura des doublons avec UBS Luxembourg qui le rachète. Mais c'est le destin économique du pays qui préoccupe davantage puisque « la place » compte directement pour un tiers des richesses nationales. Une propagation pandémique de la défiance qui a touché les institutions précédemment citées renverrait, craint-on, le Grand-Duché à l'ère agricole.

Le moment rappelle la faillite de Lehman Brothers, le lundi 15 septembre 2008. Le lendemain, la presse locale s'est montrée alarmiste. Les éditorialistes ont parlé de « lundi noir », en écho à la crise de 1929. Les marchés ont dévié. L'on a su le même jour que les groupes belges KBC, Dexia et Fortis étaient exposés à la banque américaine faillie. Des risques de conséquences sur leurs filiales locales, KBL, BIL et BGL, étaient élevés. Pourtant, du côté des autorités bancaires, la méthode Coué a prévalu. « Je ne vois pas d'impact direct sur la place financière du Luxembourg. Par contre la tendance radicalement baissière des bourses est une mauvaise nouvelle pour l'ensemble de la planète financière, les banques et leurs clients », avait expliqué le directeur général de l'ABBL, Jean-Jacques Rommes, au *Quotidien* le 17 septembre. Le 18, le directeur général de Dexia BIL, Frank Wagener, affirmait au *Wort* que sa banque avait « bien résisté ». « Wir raten unseren Kunden, die in Aktien investiert haben, nicht zu verkaufen, weil wir davon ausgehen, dass die Situation vorübergehend und außergewöhnlich ist », disait-il. Ou encore : « Muss man sich Sorgen um den Finanzplatz machen? Ich denke nicht. Die Banken hier sind insgesamt gesund, sie sind zudem breit aufgestellt und nicht auf Investmentbanking oder Spekulationsgeschäfte ausgerichtet. »

Côté politique, la parole du Premier ministre, ministre des Finances et président de l'eurogroupe prévalait. Jean-Claude Juncker informait de risques de conséquences indirectes : « Die Luxemburger müssen wissen, nichts ist mehr, wie es war », puis prévenait que le « vrai problème » était « celui de la confiance ». L'oncle Sam avait laissé tombé les frères Lehman. L'aléa moral *too big to fail* alimenté encore l'année précédente pour sauver Fannie Mae et Freddie Mac n'était plus. En tout cas outre-atlantique. Ici, entre les 26 et 30 septembre, le gouvernement intervenait aux côtés de ses voisins pour sauver les soldats Dexia et Fortis. « Ich schlafe jetzt besser », confiait finalement Carlo Thill dans *Tageblatt* le 30 septembre. La journaliste relevait que la semaine précédente, Fortis présentait un ratio de liquidité supérieur à ce que prévoyait la loi et interrogeait le directeur de l'éta-

« Si les marchés estiment qu'une banque n'est plus digne de confiance, si ses clients enlèvent leurs dépôts brusquement, la banque est morte, peu importe sa situation en termes de fondamentaux »

Claude Wampach, CSSF

blissement sur ce qui s'était produit : « Il y a une crise de confiance, et pas seulement chez les actionnaires, qui ont vendu. Les épargnants aussi ont perdu confiance », répondait Carlo Thill.

« Kann abends gut schlafen », témoigne ce mardi au même quotidien eschois le responsable de la régulation bancaire à la CSSF, Claude Wampach. Pour le régulateur, une crise de confiance se diffuse aujourd'hui, comme en 2008. Mais il y aurait plus de transparence et moins de produits toxiques en circulation. Les crédits pourris repackagés, dits *subprimes*, avaient pollué les circuits financiers dans les années 2000 après l'effondrement de l'immobilier américain consécutif au retournement de la politique monétaire de la Federal Reserve en réponse à l'inflation. D'aucuns jugent cette semaine que la crise traversée dépasse le seul cadre micro des SVB et Credit suisse, comme certains banquiers centraux, par exemple le Français François Villeroy de Galhau, voudraient le laisser penser. « D'abord des petites banques américaines, mal gérées, trop peu diversifiées, mal surveillées. Puis Credit Suisse, une institution systémique qui

serait la banque de l'argent sale. Tout ça n'est pas totalement faux », estime l'économiste Jezabel Couppey-Soubeyran. Au *Land*, l'auteur de *Blablabanque* sur la rhétorique bancaire après la crise des *subprimes*, voit les difficultés du moment comme un « problème macro » de retournement du cycle financier lié à la politique monétaire. Les bilans des banques se sont hypertrophiés après 2008 avec l'injection, par les banques centrales, de capitaux dans les circuits financiers et des politiques de taux extrêmement (voire anormalement) bas. « Les risques se prennent quand les bilans sont gorgés de liquidités. La bulle immobilière a gonflé. La dette a augmenté alors qu'elle aurait dû baisser », constate la maître de conférence à Panthéon-Sorbonne. L'augmentation des taux de ces derniers mois dévalorise les actifs détenus en banques et certaines d'entre elles peinent à se refinancer. Comme Fortis et Dexia en 2008. Comme SVB ou Credit Suisse en 2023. Les institutionnels, pompiers des marchés financiers, prétendent que la régulation européenne est bien plus résiliente que sa contrepartie américaine. À contre-courant, Jezabel Couppey-Soubeyran estime que la régulation européenne, si elle s'est développée dans le bon sens depuis les *subprimes* (avec des ratios de solvabilité plus élevés ou plus d'exigences de liquidités), s'est surtout complexifiée. Or, « la complexité permet aux banques d'entrer dans les failles » et ces failles menaceraient la stabilité.

Les agences d'informations financières préviennent que des problèmes de liquidité pourraient apparaître dans les prochains jours ou prochaines semaines. « Il s'agit d'un risque-clé caché sous la surface pour le secteur bancaire, car un certain nombre de banques ont actuellement des pertes non réalisées sur leurs portefeuilles de titres, en raison de l'environnement de taux en hausse », écrit *Morningstar* cette semaine. Les prochains dix jours seront décisifs. « Il n'y a pas de crise fondamentale », estime le professeur de finance à l'Uni.lu, Christos Koulovatianos, « mais une crise de compréhension des problèmes ». Les valeurs bancaires ont été foudroyées sur les marchés boursiers ces derniers jours. Mais il s'agirait d'un vent de panique, un mouvement de défiance. « Les actionnaires ne veulent pas être les derniers dans la pièce pour éteindre la lumière », explique l'économiste. Quand l'un vend, l'autre l'imité. Or, « on n'a pas de cadavre dans le placard, pas d'actifs toxiques. On le sait grâce aux tests », explique le professeur Koulovatianos, tout en regrettant l'absence de science « capable de gérer les attentes des marchés ». « Car si les marchés décident de ne plus faire confiance au système, celui-ci s'écroule », renchérit-il. Le terme confiance revenait régulièrement dans la presse à l'automne 2008.

Mais comment faire confiance ? Les derniers tests publiés par l'EBA (autorité bancaire européenne) sur les banques luxembourgeoises remontent à 2014. Les établissements de crédit nationaux surveillés directement par la Banque centrale européenne (BCE) ou les autres banques non systémiques subissent régulièrement des *stress tests*, par exemple

lors de la visite annuelle du Fonds monétaire international (FMI), mais les résultats ne sont pas publiés. Claude Wampach confie que la publicité des résultats fait l'objet d'une « discussion » à chaque test de l'EBA. « Les stress tests sont avant tout une information pour les autorités », dit-il, car les scénarios, les mêmes pour tous, ne tiendraient pas compte des spécificités des banques, de leur modèle d'affaires ou de leur marché. Face au *Land*, l'experte en matière de *stress test* à l'Université de Luxembourg, Diane Pierret explique que les États-Unis ont une expérience bien établie du *pass or fail*, abandonnée par les Européens. En 2009, en cas d'échec au *stress test*, la Fed s'est même érigée en instance de recapitalisation en dernier ressort. Cela ne s'est pas produit mais l'assurance a procuré de la stabilité au sortir de la crise. En Union européenne, la dimension politique empêche tout engagement de ce type. L'hétérogénéité des marchés et les différents degrés d'orthodoxie financière (par rapport à l'endettement public ou privé) émaillent les tests et obstruent les promesses de *bail out*.

L'on sait que les banques de détail locales sont hyper exposées au marché immobilier. Lors de ses dernières conclusions le 10 mars, le FMI félicitait le régulateur pour avoir agi sur la résilience des banques luxembourgeoises et d'avoir jugulé leurs « vulnérabilités, particulièrement dans le secteur immobilier ». « That said, continued prudent provisioning should be encouraged. In addition to the LTV (loan to value, ndlr) measures currently in place, to further improve the risk profile of new loans, the macroprudential authorities should consider introducing income-based limits », conseillent les émissaires de l'organisation basée à Washington. En attendant, il faut croire le régulateur sur parole. « Oui, les banques luxembourgeoises sont *safes* eu égard au contexte actuel. Elles sont suffisamment capitalisées pour encaisser de sérieux chocs et des décotes de l'immobilier », assure Claude Wampach au *Land*. « Bien sûr, et vous le voyez dans le cas de Credit suisse, ce n'est pas l'autorité de contrôle qui a le dernier mot. Parce que si les marchés estiment qu'une banque n'est plus digne de confiance, si ses clients enlèvent leurs dépôts brusquement, la banque est morte, peu importe sa situation en termes de fondamentaux », assène-t-il. Zéro risque signifierait zéro banque.

« Anything you say can and will be used against you ». La doctrine Miranda s'applique à la finance. Dans un contexte de volatilité, la communication institutionnelle est « délicate », affirme Claude Wampach. Le cas échéant, « on peut vous répondre "mais attendez, quand ça va bien vous n'intervenez pas pour dire que tout va bien !" ». A contrario, le silence peut être interprété comme une volonté de cacher un problème. Cela dépend du type de client et du type d'institution. Aux investisseurs, on va demander de « rester investi », comme Banque de Luxembourg la semaine dernière dans un courrier où elle explique qu'elle n'est pas exposée à SVB et que son profil de clientèle est diversifié. Les banques de détail se sont en général abstenues. ●

Des trous dans la raquette

Georges Canto

Si le grand public a oublié l'affaire depuis longtemps, les professionnels de la finance avaient tous en tête en fin de semaine dernière un sinistre anniversaire, celui de la faillite de la banque américaine Bear Stearns, le 17 mars 2008. Celle qui était alors la cinquième banque d'investissement du pays, et exerçait depuis 1923 sans avoir enregistré une seule perte trimestrielle, a sombré en moins d'une semaine, victime de la crise des *subprimes* apparue quelques mois plus tôt. Cette défaillance annonçait celle, six mois plus tard, de sa consœur Lehman Brothers, élément déclencheur de la plus grave crise financière et économique depuis 1929.

Les crises bancaires ont des toutes des causes différentes, mais partagent un point commun, la défiance. Aux États-Unis en mars 2023, c'était à l'origine-celle des clients, tandis qu'en Suisse c'était plutôt celle des investisseurs. Mais évidemment la défiance des uns alimente celle des autres. D'où une question-clé. Comment peut-on encore assister à une perte de confiance aussi brutale dans certaines banques, au risque de créer un effet de domino, et amenant les autorités monétaires et même les gouvernements à déclencher des procédures d'urgence, alors qu'on ne cesse de nous seriner que la réglementation et les contrôles mis en place depuis 2008 ont rendu le secteur bancaire plus solide et plus « résilient » ?

L'effondrement de SVB a frappé autant par sa rapidité (trois jours seulement) que par son côté inattendu. Rien n'indiquait que la seizième banque américaine, avec 211 milliards d'actifs fin 2022, dont 176 milliards de dépôts, était fragile. Bien au contraire, elle respectait tous les ratios réglementaires et ne détenait pas trop de créances douteuses malgré une clientèle plutôt risquée principalement constituée de start-up issues de tous les États-Unis. Elle n'avait pas investi dans des produits financiers opaques ou trop innovants. Elle n'était compromise dans aucune fraude ni dans aucun litige coûteux. Malgré cela, elle a été victime d'un *bank run* d'une violence inouïe, avec 42 milliards de dollars retirés en un seul jour, le plus souvent par un simple clic sur un ordinateur ou un *swipe* (balayage) sur un écran de portable. Le précédent record n'était que de 17 milliards et remontait à 2008.

Les raisons de cette vague de retraits restent obscures. Il semblerait néanmoins que des analystes aient appris ou découvert que la

Contagion américaine

La panique qui a saisi les clients de SVB s'est propagée à d'autres banques de tailles variées, mais dont deux au moins étaient déjà fragilisées. La new-yorkaise Signature et la californienne Silvergate, très exposées aux crypto-actifs, étaient dans la tourmente depuis la faillite de la plateforme FTX en novembre 2022. La quasi-totalité des dépôts de la première (88,6 milliards de dollars fin 2022) mais pas ses prêts ni ses actifs en cryptos, ont été transférés à la Flagstar Bank, une filiale de New York Community Bank, tandis que la seconde s'est sabordée dès le 8 mars.

First Republic Bank ressemble un peu à SVB par l'origine (San Francisco), la taille (176 milliards de dépôts fin 2022) et les bons résultats 2022. Malgré cela, elle a elle aussi connu en quelques jours d'énormes retraits de clients (environ 70 milliards de dollars, soit quarante pour cent du total des dépôts). Mais à la différence de SVB, elle n'a pas été mise en faillite grâce au secours de onze grandes banques, dont JP Morgan Chase, Bank of America et Citigroup, qui le 16 mars lui ont apporté trente milliards de dépôts. Une injection jugée insuffisante et trop limitée dans le temps (4 mois) d'où la dégradation opérée par S&P Global de BB+ à B+, avec une perspective négative. Son action a continué à chuter après le sauvetage, avec un cours divisé par 8,5 depuis début février. gc

banque n'était pas suffisamment couverte contre le risque de hausse des taux, au moment où ces derniers amorçaient une forte hausse, dépréciant mécaniquement le portefeuille obligataire de la banque. Le risque existait alors que cette dernière connaisse une forte perte en capital en cas de cession de ces titres pour se procurer des liquidités, mais il était en pratique limité. Toutefois, à l'ère numérique, la propagation d'une telle information peut rapidement avoir des effets délétères et transformer une simple éventualité en « prophétie auto-réalisatrice ». C'est le cauchemar des banquiers, avec la crainte d'une réaction en chaîne.

En revanche les difficultés du Credit Suisse, deux fois et demi plus gros que SVB en termes de bilan, étaient connues de longue date. Bien qu'étant sorti indemne de la crise de 2008, époque où il était même question qu'il rachète UBS, le géant suisse n'a cessé de connaître des déboires, provoquant le départ de clients et sapant la confiance des investisseurs : le cours de l'action a été divisé par quatorze en dix ans ! 2022 a été une « annus horribilis » avec des dépôts des clients en baisse de 41 pour cent, des revenus en diminution de 34 pour cent et une perte multipliée par 4,4 ! Inédit pour une banque d'une telle taille. La nouvelle restructuration annoncée en février n'était jamais que la huitième (!) depuis 2011. Malgré des fondamentaux solides dans plusieurs segments d'activité (la banque de détail en Suisse, la gestion d'actifs et le *private banking* international), Credit Suisse a été plombée par sa division de banque de financement et d'investissement (BFI), dont la réduction de voilure est au programme depuis plusieurs années, mais qui en 2022 pesait encore 31 pour cent des revenus.

Au cours des années récentes la banque a aussi dû purger des dossiers anciens et a pâti des faiblesses de son contrôle interne. Ainsi, entre octobre 2020 et octobre 2022, elle a versé 3,6 milliards de francs suisses à la justice américaine pour solder des poursuites remontant à la crise des *subprimes*. En 2021, Credit Suisse a perdu quatre milliards de francs suisses dans la débâcle du fonds spéculatif américain Archegos, faute d'un système permettant de détecter à temps les signes avant-coureurs d'une défaillance. La même année et pour les mêmes raisons, la banque a été prise en défaut par la faillite de la fintech britannique Greensill : en mars 2021, elle a dû annoncer la suspension de quatre fonds, dans lesquels dix milliards de dollars ont été investis par ses clients, dont 2,5 milliards n'ont pu être récupérés. La défiance se nourrit de nombreux autres facteurs, comme les problèmes de gouvernance. Ainsi le directeur général de Credit Suisse, le franco-ivoirien Tidjane Thiam, nommé en juillet 2015, a dû démissionner en février 2020 à la suite d'une curieuse affaire d'espionnage d'un ancien directeur de la gestion internationale de fortune. Pressenti un temps pour remplacer M. Thiam, il venait de rejoindre UBS et était soupçonné de vouloir emmener des équipes avec lui.

Enfin, mais ce n'est pas nouveau, la défiance trouve sa source dans les *fake news* de toute sorte, particulièrement nocives dans le secteur bancaire. Ce qui change c'est que, selon le prix Nobel d'économie 2001 Joseph Stiglitz, « les réseaux sociaux sont devenus une formidable caisse de résonance aux rumeurs » qui peuvent déclencher des paniques bancaires. La défiance a atteint un tel niveau qu'entre le 10 et le 20 mars, on a assisté à des scènes que l'on croyait

« À peine quatorze banques américaines appliquent pleinement les règles prudentielles de Bâle III, contre 2 200 banques européennes. »

Christine Lagarde, BCE

révolues depuis 2008, à savoir la mobilisation en urgence des autorités politiques et financières, mais aussi des banques centrales et des professionnels pour prendre les mesures propres à restaurer la confiance. Aux États-Unis, onze grandes banques se sont « portées volontaires » pour sauver First Republic Bank. La Fed a dû ouvrir un « guichet de prêts » où se sont alimentées toutes les banques craignant des retraits, pour un total de 165 milliards de dollars, contre 110 milliards en 2008. Et comme cela a été le cas pour les clients de SVB, la garantie des dépôts, pourtant située à un niveau élevé (250 000 dollars par client et par banque, contre 100 000 euros en Europe) va probablement devenir intégrale pendant deux ans.

En Suisse, UBS, appelée à la rescousse par les autorités malgré ses réticences, a habilement monnayé son intervention en rachetant Credit Suisse « à la casse » pour trois milliards de CHF (alors que la banque valait encore 7,4 milliards le 17 mars), sans déboursier un franc (elle paiera avec ses propres actions) et en bénéficiant de généreuses garanties publiques. La situation actuelle fait apparaître les insuffisances de la réglementation en vigueur. Elle repose principalement sur le respect de ratios de liquidité et de solvabilité, qui se révèlent très imparfaits. SVB, par exemple, respectait scrupuleusement le ratio de liquidité (LCR selon son sigle anglais), une norme établie, selon la Banque des règlements internationaux (BRI) dans le but « d'assurer que la banque dispose d'un niveau adéquat d'actifs liquides de haute qualité non grevés pouvant être convertis en liquidité pour couvrir ses besoins sur une période de trente jours calendaires en cas de graves difficultés de financement ».

Les actifs de SVB étaient sans aucun doute de haute qualité, puisqu'il s'agissait notamment de bons du trésor américain (T-Bonds) à dix ans. Le problème est qu'en cas de hausse brutale des taux, si la banque n'a pas pris la précaution de se couvrir, ces obligations de « haute qualité » connaissent le sort du premier junk bond venu : personne n'en veut plus, ou alors moyennant une décote importante en capital. Dans le cas du Credit Suisse, le ratio de solvabilité (fonds propres de base Common Equity Tier 1) était extrêmement satisfaisant, atteignant 14,1 pour cent fin 2022, un niveau largement supérieur aux exigences en Suisse, représentant un peu plus de 45 milliards CHF de capitaux propres réglementaires. Mais il ne faut pas oublier que la banque est cotée en bourse, avec un actionariat très dispersé. Les investisseurs sont surtout sensibles aux perspectives de rentabilité. Or le Credit Suisse, déjà très peu rentable jusqu'en 2020, a aligné pour neuf milliards CHF de pertes cumulées

en 2021 et 2022 et en annonçait d'autres pour 2023, provoquant la désaffection des investisseurs. Le principal actionnaire (mais avec moins de dix pour cent du capital), la Banque nationale d'Arabie saoudite, après avoir participé à une augmentation de capital de quatre milliards de francs à l'automne 2022, a refusé de remettre au pot début mars, obligeant la banque à emprunter cinquante milliards de francs à la banque centrale pour éviter une crise de liquidité. Pas de quoi rassurer. Le cours de l'action le 17 mars au soir était quatre fois inférieur à celui de mars 2022 et neuf fois plus faible que celui de mars 2018. Depuis environ quatre ans la valeur boursière de la banque était devenue inférieure à sa valeur comptable, une situation assez fréquente en réalité (la capitalisation boursière d'Air France équivaut à peine à la valeur des dix Airbus A380 de sa flotte) mais inhérente au fonctionnement des marchés financiers et non soumise à la réglementation bancaire.

Il faut ajouter à cela qu'aux États-Unis seules les huit grandes banques systémiques respectent actuellement le Dodd-Frank Act de 2010. Sous l'ère Trump en 2019, les exigences de fonds propres et de liquidité des autres banques ont été allégées. Raison pour laquelle SVB n'était pas obligée de constater comptablement les 18 milliards de dollars de « pertes non réalisées » sur son portefeuille de titres. Christine Lagarde s'est dite surprise qu'« à peine quatorze banques américaines appliquent pleinement les règles prudentielles de Bâle III, contre 2 200 banques européennes ». ●

Union forcée

En Suisse la reprise en catastrophe de Credit Suisse par UBS à un prix très avantageux (moins de la moitié de ses bénéfices 2022) a provoqué autant de critiques et d'inquiétudes que de soulagement. En raison de nombreux « doublons » entre les deux banques, les craintes pour l'emploi sont très vives d'autant qu'UBS a déjà annoncé huit milliards CHF d'économies annuelles. 10 000 salariés de Credit Suisse seraient menacés sur un total de 50 000. Considérant son acquisition comme un boulet, UBS entend bien en liquider la banque de financement et d'investissement. Le sort des autres segments est encore inconnu, mais une « vente à la découpe » n'est pas exclue.

Partis politiques et syndicats se sont élevés contre les avantages concédés à UBS pour mener à bien sa reprise, à savoir une garantie publique de neuf milliards de francs (trois fois la valeur d'achat) et une ligne de crédit pouvant aller jusqu'à 200 milliards accordée par la Banque nationale. La position dominante du groupe sur le marché suisse inquiète les autres banquiers locaux. Toutes raisons pour lesquelles la *Tribune de Genève* a parlé de « rachat de la honte » et dénoncé l'aléa moral lié au « too big to fail ». gc

Les bureaux de Credit Suisse au Kirchberg



Un partenaire solide pour votre développement à l'international.

Grâce à son partenariat avec l'Office du Ducroire, la BIL accompagne plus efficacement les entreprises souhaitant exporter leurs produits et services. Découvrez BIL Trade Finance sur www.bil.com/odl ou contactez directement votre Responsable de relation BIL.

ZU GAST

Realpolitik gegen Kriegstreiberei

Die Reise des chinesischen Staatspräsidenten nach Moskau wurde in den „Qualitätsmedien“ des Westens bereits am Tag ihrer Ankündigung von Håme bis hin zu offener Feindseligkeit begleitet, von Wut und Enttäuschung darüber, dass es nicht gelingen will, China eine Politik der Konfrontation aufzudrängen. Rund 40 von 193 Mitgliedstaaten der UNO beteiligten sich an der verbissenen Sanktionspolitik gegen Russland und den Waffenlieferungen an die Ukraine, in Asien sind es gerade mal Japan, Südkorea und die Insel Taiwan. Länder wie Indien oder Indonesien verweigern dem „Werte-Westen“ den Gehorsam, ebenso wie faktisch alle Länder Afrikas und Lateinamerikas.

Uli Brockmeyer ist Mitglied des Exekutivkomitees der KPL

Die chinesische Außenpolitik lässt sich davon leiten, dass es in diesem Konflikt, der bereits seit 2014 tobte und bis zum Februar 2022 mindestens 15 000 Menschen das Leben gekostet hatte, keinen militärischen Sieger geben kann, dass es falsch ist, sich auf die Seite einer der beiden unmittelbar beteiligten Kriegsparteien zu schlagen, sondern dass es darauf ankommt, Wege zu finden, um das Blutvergießen zu beenden.

Genau darum geht es in der Initiative der Regierung der Volksrepublik China für einen Frieden in der Ukraine. Der Wortlaut dieser Initiative kann in der *Zeitung vom Litzebuurger Vollek* detailliert nachgelesen werden. In den größeren Medien im „kollektiven Westen“ wurde der chinesische Vorstoß nicht oder nicht vollständig veröffentlicht und zumeist verunglimpft.

Das Papier aus Peking stützt sich voll und ganz auf die Grundsätze der Charta der UNO, während sich die Außen- und Militärpolitik der Mitgliedstaaten der Nato und der EU in erster Linie an dem

orientiert, was als „westliche Werte“ bezeichnet wird – und die haben zumeist mit den Inhalten der Gründungsdokumente der UNO nicht sehr viel zu tun. Hier ist die Rede von der Respektierung der Souveränität aller Länder, von einer notwendigen Abkehr von der Mentalität des kalten Krieges, von der Aufnahme von Friedensgesprächen, und auch von der Verringerung der strategischen Risiken und der Beendigung einseitiger Sanktionen.

Wenn China fordert, die Sicherheitsinteressen aller beteiligten Seiten zu beachten, dann sind allerdings auch *alle* beteiligten Seiten gemeint – und daran gibt es nichts zu interpretieren oder falsch zu verstehen.

Hier erhebt sich eine mächtige Stimme, die dem Frieden und nicht dem Krieg das Wort redet. Das kommt im Westen nicht gut an, denn den USA und den Staaten, die sich bedingungslos deren außen- und wirtschaftspolitischen Zielen anschließen, geht es um Konfrontation, darum, militärisch und wirtschaftlich die Oberhand zu bekommen. „Wenn Russland eingedämmt werden soll, kann man mit China nicht vorbehaltlos zusammenarbeiten“, hieß es folgerichtig am 21. März auf Seite 1 der *Frankfurter Allgemeinen Zeitung*.

In Peking ist man der Ansicht, dass Frieden nur erreicht werden kann, wenn man sich ohne irgendwelche Vorbedingungen an einen Tisch setzt, alle Probleme auf den Tisch packt und nach und nach so lange bespricht, bis eine Lösung gefunden wird, mit der alle beteiligten Seiten gut leben können. Es geht nicht um einen Frieden auf Kosten einer anderen Seite, sondern um Frieden, der die Potenz hat, andauernd zu sein.

Dass Chinas Regierung mit ihrer Realpolitik die Kraft dafür aufbringen kann, hat sie gerade erst bewiesen, indem sie die „Erzfeinde“ Iran und Saudi-Arabien an einen Tisch gebracht hat. Auch dort geht es um Frieden statt der tagtäglichen Kriegstreiberei. ● Uli Brockmeyer

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Besuch von Schschschiii

Michèle Thoma

Putin schaut schon ganz chinesisch, Lavrov macht ein langes Gesicht. Die chinesischen Antlitze sind hinter Masken verschwunden.

Der Raum, in dem die Pressekonferenz stattfindet, sieht auf eine gemütliche Art festlich aus, beinahe niedlich. Es geht um eine Menge Deals, dann kündigt der russische Präsident die Ausarbeitung einer multipolaren und demokratischen Weltordnung an. Er wirkt erschöpft. Wie nach einem seligen KO. Wie nach einem guten Orgasmus. Gefickt vom chinesischen Freund. Lavrov trägt die Totenmaske.

Was ist nur in Sergej gefahren?, war der luxemburgische Außenminister letztes Jahr von den Socken. Sergej, der noch zu seinem Sechziger in Steinfurt auf seiner Geburtstagsparty war! Was war nur aus ihm geworden? Ein genauso Dienstältester wie er. Was war aus seinem Markenimage geworden, der Großer-Böser-Wolf-Bärbeißigkeit, dem erlesenen Zynismus, dem Intellekt, der Selbstironie, der Souveränität? Raue Schale, darunter sicher jede Menge russische Seele, gut getarnt allerdings. Russische Seele ist sehr beliebt, der nüchterne Westen lechzt nach russischer Seele. Jetzt redet der russische Außenminister wie ein Verrückter im Delirium, Hitler war ein Jude, wie Selensky, gibt präkomatöse Stammtischerkennnisse von sich. Er watet durch den Blutschlamm von Schützengräben aus einem anderen Jahrtausend, er sitzt mit i-Phone und im T-Shirt mit dem Schriftzug eines Künstlers aus dem satanischen Wertewesten auf Bali und schaut verwirrt in die Kamera, er lässt sich auslachen in Indien. Er ist zum Komplizen eines anderen Verrückten geworden, eines der Zug um Zug strategisch vorrücken will. Ins Reich des Bösen. Um es zu erlösen? Geht es immer um Erlösung? Er sei gar nicht verrückt, sagen Expert*innen. Er sei so.

Schschschiii geht es pragmatisch an. Obschon auch er große Visionen, Pläne, Worte hat. Die Welt weiterentwickeln will er. Schschschii. So nennen die Journalist*innen den Herrn X. neuerdings. So ein Schlangenschschschiii. Neue historische Pläne hat er. Zusammen wachsen will er mit dem russischen Freund. Oder zusammenwachsen? Wie das wohl auf Chinesisch heißt? Chinesisch ist uns chinesisch, wir können nur rätseln. Welträtseln. Wir haben keine Ahnung, nur Ahnungen. Sie sind düster. Die China-Expert*innen beruhigen nicht. Die Russland-Expert*innen schon gar nicht.



Dienstag im Kreml

Er hat jetzt einen großen Freund. Der kommt auf den Schulhof, und keiner traut sich mehr ihn zu hauen. Alle sind immer gegen ihn

Freund. Der kommt auf den Schulhof, und keiner traut sich mehr ihn zu hauen. Alle sind immer gegen ihn. Schaut, was ich für einen Freund habe! Er schaut zu ihm auf. Der große, so angenehm abgerundete Mann, keine Ecken und Kanten, schaut blicklos auf ihn herab. Wie eine große, schnurrende weise Raupe. Er wirkt nachsichtig, wohlwollend. Gütig beinahe. Wäre da nicht diese pädagogische Distanz. China wird immer auf der richtigen Seite der Geschichte stehen, sagt er. China wird auf der richtigen Seite der Geschichte dem russischen Präsidenten beistehen. Alles ist gesagt. Putin schaut stoned aus.

Beim Abschiedsgelage im schillernden Facettenpalast im Kreml tafeln der russische und der chinesische Präsident im tête-à-tête an einem runden Tisch vor einem Wandgemälde mit dem Heiligen Wolodymyr dem Großen & Söhne. Vor diesem sowohl von Ukrainern als von Russen verehrten Einführer des Christentums und heiligen Großfürsten von Kiew prosteten Putin und Xi einander zu, Putin schaut Xi bedeutungsvoll in die Augen. Xi prostet zurück.

Winke, winke, winkt der Friedensanstifter. Er steigt jetzt in ein Flugzeug, das in den Fernen Osten fliegt, der von hier ganz nah ist. Er ist von nirgends mehr fern. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Biergerbedeelegung

Jacques Drescher

Gréng Suergen a kleng Bierger – Eng Vëllospist, e Bësch. All Pläng si laang scho fäerdeg, Mee't sëtzt ee mat um Dësch.

De Bierger gëtt bedeelegt A start eng Petitioun. Dann dierf e mat an d'Chamber; Dat ass de gudden Toun.

De Bierger dierf och wielen; E wielt alt meeschtens d'Mëtt. Do kritt e vill geblimmet; De Krich, dee wielt en net.

De Bierger ass verdrësslech; Sâi Liewen ass kee Fest. E gleeft gâr un de Kleeschen An net un de Protest.

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Une bouée en haute mer

Jean Lasar

Orphelines jusqu'ici des pourparlers internationaux sur l'environnement, les zones de haute mer pourraient faire l'objet d'ici quelques années d'un traité international de protection. La présidente singapourienne d'une conférence ad-hoc, Rena Lee, a annoncé samedi 4 mars qu'un round de discussions menées au siège des Nations Unies à New York avait permis de boucler un texte. Celui-ci doit encore être traduit dans les six langues officielles de

l'organisation avant d'être publié, pour être ensuite ratifié par les États membres et mis en œuvre lors de futures COP. Malgré ces obstacles, plusieurs ONG influentes ont célébré cette annonce comme une avancée « historique », tant les eaux internationales, qui couvrent les deux tiers de la surface du globe, étaient à ce jour les laissées pour compte des efforts multilatéraux de préservation. Ainsi, la conférence de Montréal sur la biodiversité, en décembre dernier, s'était conclue sur un texte qui mentionnait à peine les océans, alors que ceux-ci constituent un substrat essentiel de la biosphère, et que les menaces à leur rencontre (pêche prédatrice, exploitation des ressources biologiques, acidification, réchauffement, perte d'oxygène, notamment) sont énormes.

Le futur traité, consacré à la « biodiversité au-delà des juridictions nationales » et connu sous son acronyme anglais BBNJ, est censé aboutir à ce que trente pour cent des eaux internationales soient protégées d'ici 2030, un objectif résumé par la formule 30x30. Le mécanisme retenu est celui d'une proclamation de zones de protection à la majorité des membres. Hervé Berville, secrétaire d'État français chargé de la mer, a indiqué à *Libération* que le texte adopté prévoit aussi l'obligation pour les États d'évaluer les conséquences environnementales de toute nouvelle activité en haute mer, ainsi que le partage des bénéfices issus de l'explo

tation du matériel génétique d'origine végétale, animale ou microbienne qui y sera collecté.

Premier bémol, les fonds marins, qui attisent les appétits industriels en raison des ressources minières qu'ils contiennent et dont l'exploitation peut être hautement destructrice, sont exclus de ce traité et font l'objet de tractations au sein d'une entité distincte, l'Autorité internationale des fonds marins.

Autre difficulté : davantage encore en mer qu'à terre, il ne suffit pas de déclarer qu'une zone marine soit protégée pour qu'elle soit effectivement à l'abri. Il faut que les navires, quel que soit leur pavillon, soient empêchés, sous peine de poursuites, d'y déverser des déchets et les chalutiers d'y pratiquer la pêche en eau profonde, entre autres pratiques problématiques.

Les moyens concrets déployés pour imposer le respect des ambitions du traité sont donc primordiaux. Par ailleurs, le processus de ratification peut prendre plusieurs années, alors que le temps presse. Reste qu'en reconnaissant enfin que la haute mer est un « héritage commun de l'humanité » et non une zone de non-droit, la communauté internationale s'est enfin donné les moyens de limiter sa dégradation et d'articuler sa préservation avec ses autres efforts d'action climatique. ●

Un espoir de la gauche réformiste

Ben Fayot

Hommage à Michel Delvaux (1948-1983)



Marcel Tockert / Photothèque de la Ville de Luxembourg

Michel Delvaux

Michel Delvaux a été mon camarade de parti et ami. Il a rejoint le LSAP en 1974, à l'âge de 26 ans. Il a été tout de suite candidat aux élections communales d'octobre 1975 et il en est sorti neuvième alors que le parti obtenait six sièges. Suite au retrait de trois candidats, il est entré jeune au conseil communal de la Ville de Luxembourg, le 5 décembre 1977. Aux élections communales de 1981, le LSAP a eu sept sièges et Michel Delvaux a été réélu sans problèmes en quatrième position.

Dans les articles parus à sa mort, on a relevé son activité dans la société civile : sa permanence juridique à l'União pour les travailleurs portugais, ses conseils aux réfugiés chiliens pour s'intégrer dans la société luxembourgeoise, son soutien au Kollektiv Spackelter pour les homosexuels, son intérêt pour la protection des consommateurs, ses relations avec les syndicats libres. Il argumentait ses idées dans de nombreux articles au *Républicain Lorrain*, au *Land*, au *Tageblatt* et dans *Forum*.

Comme juriste, il s'est intéressé aux questions constitutionnelles. Michel Delvaux a été nommé membre de la commission d'experts instaurée le 15 septembre 1980 par le Premier ministre Pierre Werner (CSV) pour la révision de certains articles de la Constitution. Ces six experts étaient dans leur majorité des piliers de la conservation. En lisant le rapport du 6 décembre 1982, on pouvait comprendre que Michel Delvaux s'était battu pour au moins deux idées nouvelles dans le débat des experts : La première était d'inscrire les partis dans la Constitution. (On sait que la Constitution aussi bien que les lois ont complètement ignoré les partis jusqu'au début du nouveau millénaire ; s'ils existaient dans la réalité, ils n'existaient dans aucun texte de loi.) Si les experts étaient d'accord pour ajouter un article 51bis sur les partis dans la constitution, ils manifestaient leur scepticisme par une demi-douzaine de questions sans donner un début de réponse.

L'autre idée était de donner le droit de vote communal aux « immigrés ». Michel Delvaux a argumenté longuement sa proposition, mais le texte laisse apparaître qu'il était bien le seul à défendre cette idée. Il avait dix ans d'avance sur Maastricht (1992) et plus de quarante sur ce qu'admet aujourd'hui la majorité au Grand-Duché.

Il était reconnu comme juriste par ses pairs. Il s'exprimait sur les droits de l'homme. Alphonse Spielmann, procureur général et juge à la Cour des droits de l'homme en 1990, a répondu à la question : « Et si Michel Delvaux vivait encore ? Michel Delvaux serait sûrement Ministre de la Justice. » Dans les *Mélanges à Michel Delvaux*, publiées à sa mémoire par les juristes socialistes, Spielmann reprenait un certain nombre de textes de Michel Delvaux sur la liberté d'expression, la protection de la sphère privée (écoutes téléphoniques 1982) ou encore l'exécution des peines.

Michel venait d'un milieu cosu de la capitale. En adhérant au LSAP, il s'est démarqué de la trajectoire normale de son milieu. C'était une rupture avec une bourgeoisie souvent égoïste. Dans son premier discours au conseil communal en décembre 1977 il dit vouloir travailler certes pour toute la population, mais avant tout pour la partie la plus défavorisée.

C'était un homme qui aimait la vie. Il a fondé une famille dès 1973 avec Mady Stehres, professeur de latin. Trois enfants sont nés de ce mariage : Leo, Sophie et Charles.

Il gagnait sa vie comme avocat dans l'étude qu'il a fondée avec son ami Nicolas Decker en 1977. Il s'occupait non de grosses affaires financières, mais de pas mal de travailleurs, pour les syndicats, de consommateurs, de gens normaux.

Ses intérêts étaient multiples. Il aimait le théâtre et le jazz. C'était un sportif qui pratiquait le tennis à haut niveau dès son jeune âge. Il aimait la neige et le ski. Il pratiquait le vélo pour se déplacer en ville quand cela n'était pas encore à la mode pour un responsable politique.

Michel était tout le contraire d'un « politicien » carriériste à la recherche de voix et de postes. C'était un homme politique au sens plein du terme : Il analysait la société avec objectivité et s'y engageait pleinement pour la changer.

Cela fait qu'il avait des amis dans les milieux ouverts au changement. Il aimait le débat au parti et au-delà. Il était ouvert à ce que faisaient les autres. En 1982 nous avons contribué

Michel Delvaux venait d'un milieu cosu de la capitale. En adhérant au LSAP, il a rompu avec une bourgeoisie souvent égoïste

ensemble à un dossier, paru au *Land*, sur « l'envers et l'endroit du modèle luxembourgeois ». Nous y écrivions (je ne sais plus si c'est de Michel ou de moi) : « Mieux vaut (...) ne pas donner l'impression d'une idéologie globale, d'un ensemble fini de recettes pour aménager la société. (...) Trop nombreuses sont les visions globalisantes, les structures mentales figées, les perspectives à vue. Il faut au contraire ouvrir le débat (quelle belle expression, au fait) sur la société contemporaine. »

En 1975, Michel Delvaux a publié un petit livre sur la coalition de centre-gauche qui reste intéressant jusqu'aujourd'hui. Il relève que cette coalition était inédite au Luxembourg, mais avait été possible en 1959. Elle ne s'était pas faite alors car le DP était, comme il dit, l'expression de couches non monopolistes, en particulier les petits commerçants et artisans, par opposition à l'évolution économique des années 1960 et 1970, avec « la deuxième révolution industrielle » (implantation du multinationales américaines, grandes banques, extension du secteur des services).

Dans son analyse de la société luxembourgeoise des années 1970, il relève encore que la grève du 9 octobre 1973 était l'ex-

pression de l'échec du gouvernement CSV-DP de 1969 à 1974 qui n'avait pas réussi à dynamiser le système scolaire, ni à établir des relations de coopération avec les immigrés, ni à affranchir l'individu d'anciennes contraintes morales.

En février 1980, il a soumis au comité-directeur un texte intitulé « Liberté et Solidarité », adopté ensuite à l'unanimité par la direction du parti. Ce texte était destiné à faire repartir l'action du parti sur des bases nouvelles, après la défaite électorale de juin 1979. Ce n'était pas un programme, mais une orientation solidement argumentée.

Il constate que la part des électeurs du LSAP est en baisse constante depuis 1964. Sa conclusion : Il faut retrouver ces électeurs partis ailleurs. « Il faut changer de langage », dit-il. Il s'inspire de ce qui s'est passé au plan syndical : En 1979, a été fondé l'OGBL par une ouverture à toutes les catégories de salariés, publics et privés, abandonnant la référence ouvrière de l'ancien nom LAV et insistant sur la neutralité politique. De la sorte, le parti socialiste est devenu orphelin de son relais syndical et doit lui-même aller vers le monde du travail.

Désormais, pour le parti socialiste, « il est indispensable de dialoguer avec toutes les organisations professionnelles ». Dans cette logique, il est temps « d'en finir avec le langage qui veut faire de tout fonctionnaire un privilégié ».

Il faut aussi réviser l'image du parti marquée par l'ouvriérisme. Le parti socialiste « doit apparaître ce qu'il est : une coalition de femmes et d'hommes vivant du fruit de leur travail – manuel ou intellectuel, salarié ou indépendant – et menant une lutte collective. »

Autre vache sacrée que soulève Michel Delvaux : « Pendant la période centre-gauche (de 1974 à 1979) le POSL a commis l'erreur de croire que l'État était l'agent principal sinon unique du changement social. » Or, ce n'est pas évident, étant donné la lourdeur des structures étatiques et la possibilité de freiner des réformes par les permanents de ces structures. Les militants du POSL devront s'activer sur le terrain : « La voie choisie est celle de l'autogestion, de la décentralisation, de la démocratie individuelle, d'un nouvel internationalisme. » Il cite Michel Rocard qui insiste à dépasser la « conception désormais surannée de l'État-providence. »

Ce texte a eu de nombreuses répercussions. Léon Kinsch, le rédacteur en chef du *Land*, parle d'un nouvel humanisme : « Selbst-bestimmung und Selbstverwaltung » (15/2/1980). Jean-Marie Meyer parle de « gezähmter Sozialismus » (7/3/1980). S'agit-il de centrisme ; « linke Volkspartei oder Klassenpartei » ? Des voix critiques s'élèvent. La section d'Esch-sur-Alzette du LSAP insiste sur le maintien de la référence ouvrière dans le nom du parti.

Ce texte a eu un impact positif au sein du parti. La meilleure preuve, c'est le résultat de Michel Delvaux lors des élections pour le comité-directeur au congrès de Bettembourg le 24 mars 1980 : Il a été élu quatrième, après Robert Krieps et Jacques Poos, à une voix près de la troisième position.

Ces années 1970, c'était aussi l'époque où de jeunes catholiques s'interrogeaient à la « Jugendpor » sur leur foi et sur l'Église catholique comme appareil de pouvoir. L'anticléricalisme était une composante majeure de l'idéologie de la gauche. Le synode diocésain de 1975 admettait certes le pluralisme politique pour les catholiques, ce qui signifiait que des catholiques pouvaient être membres du parti socialiste. Le « Hirtenbrief » de 1949 n'avait plus cours.

À ce propos, la revue *Forum* sortit en 1981 un numéro intitulé « Église et État » avec des intervenants de tous bords. Michel Delvaux y a publié un article intitulé « Des relations à transformer » qui fit du bruit surtout chez certains anticléricaux du parti. L'auteur a averti au départ qu'il exprimait son point de vue personnel, « en toute franchise », ajoutant : « sans me faire trop d'illusions sur une évolution de la question dans un temps rapproché ».

Au départ, il analyse la genèse du régime en vigueur en 1981 en partant de la Constitution de 1848 qui installa ce que Delvaux appelle la collusion entre l'État bourgeois et l'Église. L'État rétribuait le clergé, et celui-ci, dans un pays très croyant, assurait le respect de l'ordre politique et social en vigueur. Après la Première Guerre mondiale, l'Église mit en place ses réseaux d'influence dans la société luxembourgeoise que Michel Delvaux décrivait ainsi pour 1981 : Le *Luxemburger Wort*, l'enseignement religieux dans les écoles (à raison de trois heures hebdomadaires), l'importance des festivités religieuses dans la vie publiques, le parti catholique au gouvernement, les syndicats chrétiens, les écoles catholiques, les hôpitaux privés catholiques, toutes les associations catholiques et riches fondations et fabriques d'église.

Pour lui, socialiste, ce conglomerat catholique est un facteur de « conservation sociale, un frein dans le combat pour la liberté et la justice, qu'il s'agisse de la libération de la femme, de la réforme scolaire, de la libéralisation de la justice, de la propriété foncière, du droit de vote des immigrés, de la politique culturelle, etc. »

Michel Delvaux voit dans l'action du gouvernement de centre gauche de 1974 à 1979 (à travers la dépénalisation partielle de l'avortement, la facilitation du divorce, l'abolition de l'invocation de la divinité dans le serment) un début de sécularisation et de laïcisation de l'État. Ce contre quoi s'est mobilisé en 1979 le monde catholique pour assurer le retour au pouvoir du parti catholique au gouvernement.

Le moment n'était donc pas propice pour relâcher l'anticléricalisme. Mais, dit Michel Delvaux, « mon avis personnel est que l'importance du débat 'cléricalisme-anticléricalisme' est surdimensionné au Luxembourg. » Et : « Pour ma part, je plaide pour un compromis entre socialisme et christianisme, pour s'attaquer aux injustices et discriminations sociales. » Il esquisse donc les bases d'un nouveau compromis : ainsi le socialisme devrait reconnaître la valeur intrinsèque du message chrétien et les droits acquis du catholicisme dont aussi le paiement des rémunérations du clergé par l'État ; le catholicisme devrait reconnaître le caractère laïque de l'État avec toutes les conséquences que cela impliquait pour le conglomerat catholique. Michel Delvaux avait beaucoup de courage à l'époque. ●

Texte abrégé d'un discours fait à Neimenster le 6 mars 2023 dans le cadre du cycle « Eclairer.ses » évoquant des personnalités choisies par l'institution pour désigner ses salles dont une salle Michel Delvaux.

EXPOSITION



Miroir, miroir

En 2021, des élèves du Lycée des arts et métiers et du BTS Media Writing avaient rencontré l'artiste William Kentridge dans le cadre du projet Mudam Student Reporter dont le *Land* (25.06.2021) s'était fait l'écho. La collaboration entre le musée et des élèves de sections artistiques se poursuit à travers un projet pédagogique qui donne lieu à une courte exposition (jusqu'au 2 avril). Intitulée *Miroir de nos réflexions*, elle présente les réalisations des élèves de dix classes de différentes sections artistiques du Lycée des Arts et Métiers. Prenant la sculpture *La Pietà du Kosovo* de Pascal Convert comme point de départ visuel, thématique et conceptuel, ils ont développé leurs propres créations artistiques au cours d'un semestre. L'artiste a travaillé à partir d'une photographie de Georges Méryllon prise quelques années avant la guerre de 1998-99 au Kosovo. Son œuvre pose des questions esthétiques, culturelles et politiques à travers les vides laissés par les mains de

la famille endeuillée. Les thèmes tels que la mémoire, l'oubli, le deuil résonnent aujourd'hui avec la guerre en Ukraine et ont été le fil conducteur des travaux des élèves, à travers divers médias : photographie, design 3D, graphisme ou reliure. Ainsi *Visions* (Photo : Sam Kirsch, LAM) est une série de photographies ciblée sur la lumière et l'ombre où le jeu des mains rappelle le sculpture de Convert. Juste devant, *The last hope* compile des articles de journaux qui expriment l'incertitude, la peur de l'avenir, la frustration politique que vivent des jeunes. [fc](#)

THÉÂTRE

Résistance(s),

un pluriel bienvenu, pour le titre de cette pièce signée Jean-Bernard Philpott, à deux histoires parallèles. Ce symbole est mis sous nos yeux par la Compagnie Nomades ce vendredi 24 mars, à 19.00 heures, au Lycée Vauban, dans le cadre du mois de la francophonie. Cofondateur de la compagnie, J.-B. Philpott en a pris la responsabilité artistique en 2019, et initié un projet déclinant à la scène le mot « résistance » dans toutes ses acceptions. À commencer par cette création, en continuité avec un spectacle précédant *Sur le chemin des dames*. Elle évoque deux jeunes filles, l'une Allemande, la plus connue, Sophie Scholl, son engagement dans la Rose blanche,

l'autre Française, Picarde, fille de cheminot participant aux sabotages contre l'occupant. Pas besoin d'insister sur les thèmes, ils se retrouvent dans le livre paru chez L'Harmattan : la dictature, le racisme, la Shoah (et la jeune Française de cacher une amie juive). Partout où elle a été jouée, dans les écoles ou devant un public adulte, elle a remporté les suffrages, grâce à l'émotion suscitée par le sujet, autant que par le jeu des neuf comédiens dont trois musiciens. [lk](#)

TANZ

Verwebt

Anne-Mareike Hess' neue Trio-Kreation *The Weaver* feiert am heutigen Freitagabend in der Abtei Neumünster Premiere (Foto: Zee Hartmann). Die Choreografin nutzt hier die Metapher der Weberei, um die historische Gewalt, die Frauenkörpern zuteil wurde, sichtbar zu machen – ihre individuellen Schicksale durch Fäden vereint. Der Teaser, in dem scheinbar ein Pfahl in eine der performenden Frauen gerammt



wird, deutet auf die für Hess typische Mischung aus Härte und Verletzlichkeit hin. Dabei vervollständigt *The Weaver* nach *Warrior* (2018) und *Dreamer* (2021) Hess' Tanztrilogie, die sich mit der Vorstellung weiblicher Identität und den damit einhergehenden Bürden befasst. Anne-Mareike Hess ist seit drei Jahren assoziierte Künstlerin am Neimënster, wo sie dieses Stück für sich und zwei andere Tänzerinnen (Laura Lorenzi, Julia B. Laperrière) entwickelt hat. *The Weaver* wird in den kommenden Wochen auf Tournee in Echternach, Stockholm, Göteborg und Berlin gehen. Da Hess die Gewalt szenisch darstellen wird, ist die Aufführung für Jugendliche und Erwachsene ab 16 Jahren. Karten sind noch vorhanden für heute und Sonntag. [sp](#)

Verflochten

Freunde der Tanzkunst werden dieses Wochenende auch am Großen Theater fündig, wo die Stücke *Seasons* von Jean-Guillaume Weis und *Florescence in Decay* von Elisabeth Schilling zu einem kontrastreichen Doppelabend kombiniert werden. Die gleichen zehn Tänzer/innen wenden sich erst Weis' Kreation von 2019 und somit der musikalischen Reinterpretation von Vivaldis *Vier Jahreszeiten* durch Max Richter zu (Foto: Bohumil Kotorhyz). Im zweiten Stück wird es zeitgenössischer, die Komponistin Anna Meredith liefert die Grundlage für



Schillings Kreation *Florescence in Decay*. Etwas nebulös formuliert beschäftigt sich die Künstlerin Elisabeth Schilling mit den „Möglichkeiten von dynamischen Texturen, der Dynamik von Veränderung und dem Schaffen von temporären Gemeinschaften“. Das Kammerorchester Luxemburg begleitet. Noch zu sehen am heutigen Freitag und morgen, Samstag. [sp](#)

ARTS PLASTIQUES

Tribunal des droits d'auteur

Par le biais d'une lettre ouverte, l'AAPL (l'association des artistes plasticiens du Luxembourg) veut faire entendre sa voix autour de la question des droits d'auteur, « encore peu connus dans le domaine culturel ». Long de six pages, le texte (consultable dans son intégralité sur *aapl.lu*) s'attarde sur plusieurs « événements ayant récemment occupé l'espace médiatique » qui ont suscité le débat au sein de la profession et à « mettre en exergue les enjeux concernant les

modes de création, de circulation et de protection des œuvres dans le cadre de ces droits ». L'association rappelle les termes de la loi luxembourgeoise (18 avril 2001) sur les conditions de protection par les droits d'auteur d'une œuvre littéraire et/ou artistique : « la mise en forme de l'œuvre » (ce qui la distingue d'une simple idée) et sont « originalité » de l'œuvre. Ces deux conditions suffisent à la protection des droits d'auteur qui n'est donc sujette à aucune formalité d'enregistrement. La lettre revient sur l'affaire qui a opposé l'artiste luxembourgeois Jeff Dieschburg à la photographe sino-américaine Jingna Zhang dans laquelle le tribunal a conclu que l'originalité de la photographie n'était pas démontrée, de sorte qu'elle ne saurait tomber sous la protection des droits d'auteur, le plagiat n'étant ainsi pas possible. « Cela relève d'une certaine méconnaissance de la pratique artistique contemporaine en négligeant le principe de reconstitution comme acte photographique, auquel ont recours de nombreux artistes-photographes », s'insurge l'AAPL qui considère que « l'interprétation du critère de l'originalité d'une œuvre est assez vague et subjective, laissée à l'appréciation des juges ». Aussi, les plasticiens plaident en faveur « d'un tribunal spécialisé en matière de propriété intellectuelle, qui détiendrait assez de connaissances en matière de création artistique, d'histoire de l'art et de propriété intellectuelle » Ils aimeraient voir

émerger une forme de « collective gatekeeping », une commission constituée de professionnels du secteur (artistes, curateurs, journalistes, etc.).

D'autres problématiques plus générales et plus internationales sont évoquées dans la missive de l'AAPL. Elle exprime ses craintes face au développement d'images générées par intelligence artificielle qui « porte des atteintes à la création artistique ». Elle intime « le législateur à une révision de la loi sur les droits d'auteur et les droits voisins au plus vite. Tout cela va poser beaucoup de problèmes si rien ne se fait. » L'association souhaite encore soulever l'importance du consentement auprès d'un artiste avant d'en exploiter l'œuvre. « Il arrive trop souvent que des artistes voient leur œuvre copiée, publiée, exploitée commercialement, ou non, sans qu'aucune requête ne leur ait été formulée ». On a vu par exemple Louis Vuitton utiliser de façon illégale trois œuvres de la peintre américaine Joan Mitchell. Les ayants droit ont mis en demeure la marque de luxe, en fustigeant son « mépris » pour le droit des artistes.

Pour répondre à ces nombreuses questions, l'AAPL met en place un guide de bonnes pratiques et des outils pour les professionnels, ainsi que pour les usagers concernant ces droits. L'association aimerait également participer au développement d'une structure de gestion des droits sur le modèle de la Sacem ou de Luxorr. [fc](#)

14

KULTUR

Land

24.03.2023

MUSIQUE

Cuisiné maison

Les années ne semblent pas avoir d'emprise sur De Läb. Certes, leurs barbes voient pousser du sel dans le poivre, mais les tontons du hip-hop luxembourgeois affichent toujours casquettes et bonnets, vestes de survêtement, tatouages et bagoues. Bref, ils ont toujours faim. Et pour le prouver, ils lancent *Ween Ass am Haus (Gemaach ?!)*, un nouvel album qu'ils présenteront sur la scène de la Kulturfabrik, ce vendredi soir avec la crème de la crème des DJs hip-hop locaux, De Bouf vu Mamer a.k.a. V.I.C en première partie et Kill Emil pour continuer à danser (photo de répétition : Sven Becker). Sur scène, on trouvera bien évidemment David « Fluid » et Corbi, mais aussi, le batteur Benoît Martiny qui fait partie de la bande presque depuis les débuts, ainsi que Michel Lopes aux claviers et Georges Sadeler au saxo qui sont arrivés avec les bougies du gâteau d'anniversaire pour les dix ans du groupe en 2018. Mine de rien, le Orchestra Show a déjà cinq années derrière lui, il était temps de rebrancher les micros pour de nouvelles chansons. On peut présenter ce court album (quatre titres - Leone Rosso, Pasta Vun Der Nonna, Läb Kosmonauten, De Stolz Bauer - et un prélude) comme

le disque de la maturité d'une formation à dimension variable qui n'a eu cesse de peaufiner un style cool non sans un certain cynisme. Pour la première fois, ils délaissent ici les machines pour travailler essentiellement avec des musiciens dans des productions instrumentales. Le titre *Ween Ass am Haus (Gemaach ?!)* explicite bien cette évolution : tout est « fait maison » sans apports de samples extérieurs, avec les compositions des musiciens du groupe.

Ils ont fait du chemin depuis les premières rimes que ces minettdäpp entonnaient dans les caves du sud du pays. Ils ont joué un peu partout, dans tous les festivals et sur toutes les scènes du pays. Ils sont considérés comme les pionniers d'un rap made in Luxembourg qui n'a pas peur de chanter dans sa langue natale, même si ça doit les cantonner à l'intérieur des frontières. Ils puisent leurs influences aussi bien dans les morceaux à textes hardcore des années 1980-90, dans un funk ultra dansant qu'en lorgnant vers des sons plus organiques et des textes légèrement assagis. Aujourd'hui David, Corbi et leurs acolytes continuent d'envoyer des punchline, de taquiner le public, d'user de l'ironie (les vidéos de lancement dans le style Téléchat sont hilarantes) et d'arpenter les scènes. Au cours de l'année ou pourra par exemple les voir au festival Usina de Dudelange, avant Peter Fox. [fc](#)

Tablo



THÉÂTRE MUSICAL

Faire « amour »

Godefroy Gordet



La technicité du décor signé Lisa Navarro de
Sans tambour est exemplaire

L'été dernier, Samuel Achache présentait *Sans Tambour* au Festival d'Avignon pour y trouver un accueil particulièrement enthousiaste. Une pièce dans laquelle se sculpte une rupture dans le chaos, et la renaissance dans la reconstruction personnelle. La Compagnie La sourde arrive, avec cet ovni entre théâtre et musique dans la grande lignée du travail de Achache, à nous émerveiller des cœurs qu'on brise et qu'on recolle inlassablement. Attaché à une exploration des nœuds qui se constituent quand on joue de théâtre et de musique sur scène, Samuel Achache montre une pièce en succession de tableaux mêlant aberration, abstraction, burlesque et classicisme pour une apothéose scénique.

Élève du Conservatoire national supérieur d'art dramatique Samuel Achache brille rapidement à la mise en scène, récupérant un Molière pour son spectacle musical *Le Crocodile trompeur/Didon et Enée*, théâtre-opéra d'après Henry Purcell, qu'il met en scène avec Jeanne Candel. Ensuite, les grosses machines à spectacle s'affolent et quand ce n'est pas le Festival d'Avignon qui l'invite (*Fugue* en 2015), c'est le Festival d'Automne qui s'y met (*La Chute de la maison*, créé en 2017 et *Chewing gum Silence* en 2018). Après une balade à la codirection du Théâtre de l'Aquarium, en 2021, Achache fonde « La sourde », sa compagnie qui loge désormais ses projets musico-théâtraux. Né en juin 2022, d'après les *Liederkreis Op.39* de Robert Schumann, au Cloître des Carmes dans le cadre du Festival d'Avignon, Sans tambour poursuit sa tournée jusqu'au Grand Théâtre de Luxembourg, pour deux représentations.

Tout commence par l'effondrement. D'abord, une partition musicale déraile et puis, c'est un foyer, au cœur duquel l'une balance à l'autre, « je te quitte », et ainsi, tout fout le camp. Les murs s'écroulent, les choses tombent, le monde avec eux, et avec tout cela, les visages s'éteignent de leur lumière, le langage s'effrite, les lieds de Robert Schumann disjonctent, rien ne va. *Sans tambour* s'amorce dans un désordre immense. Une grande baraque, déjà en chantier occupe la scène de part en part. On ne lui cache pas sa théâtralité, sa « féerie » si l'on se permet. À jardin, un simulacre de piano droit est suspendu dans les airs, à la manière d'un bon vieux cartoon. Au cœur des trappes et portes laissent entrer et sortir les interprètes jouant avec cette folle configuration. En haut, l'étage avec chambre et salle de douche est plus discret, une zone de poésie incroyable, verra-t-on, suite au solo d'une vive beauté, orchestré par la soprano Agathe Peyrat, trempée sous une pluie d'eau de douche. Tout est configuré pour que le théâtre se fasse et que la musique s'entende, inondant un quotidien on ne peut plus banal sur le pa-

Samuel Achache use de la déconstruction et de la construction à tous les niveaux, du plus cérébral au plus palpable, faisant éclater meubles et objets par ses interprètes

pier. Lui, sa paperasse, et sa Renault Scénic, elle et ses rêves d'adolescente désireuse d'aventure. Un monde théâtral à rapprocher de celui du boulevard, ses fausses notes de rythme, son jeu téléphoné, et son humour facile. Des clichés évidemment usés au maximum par le metteur en scène. Pourtant, instantanément tout est déréglé, tout devient fou mais dans le plus joli sens possible, celui du poète, du drôle, du burlesque, de l'intelligente déconne.

Toujours inspiré par le répertoire de la musique classique, Samuel Achache, met en scène certains de ses nombreux complices de longue date pour un spectacle qui lie comme d'habitude musique et théâtre. On est dans la déconstruction en même temps que la construction, et ce à tous les niveaux, du plus cérébral au plus palpable, faisant éclater meubles et objets par ses interprètes. Là-dedans, tout est voué à se faire détruire. Sur scène, cette maison déjà brinquebalante semble trop étriquée tant on l'on ouvre en défonçant ses murs, et donc le décor. La métaphore mentale est aisée, mais dans *Sans tambour*, il ne s'agit pas que de cela. Pour les comédiennes et les comédiens il s'agit aussi de casser leur propre décor et ce n'est pas anodin. Alors, si c'est un évident défouloir, la technicité du décor (Lisa Navarro) de *Sans tambour* est exemplaire. Dedans, chacun, à la mesure de sa rage, peut maîtriser cette destruction sans éblouir le public. Tout a été réalisé pour que l'interprète « bousille » avec grâce et s'en serve dans la dramaturgie, et en même temps, il garde une belle liberté pour se « servir » de cette fragmentation scénographique. Plus que jamais ici, pour ceux en scène, le décor est un outil, un autre personnage à dompter, à comprendre, à connaître... Il est le dixième « être » sur scène et plus encore dans *Sans tambour* où tout tient – ou tombe – grâce à lui. Du décor se construisent, s'amorcent, s'ancrent, prennent pour point de départ, les fictions – car il y a bien une multitude d'axes narratif dans cette pièce – qu'on observe. Chacune d'elles soumises à la chute ou l'implosion de la précédente...

Introduite par les affres du comique de caricature dans une dispute autour d'un siphon à réparer, la pièce laisse néanmoins le lyrisme s'attacher tout de suite à l'atmosphère scénique. À la faveur d'un sextette faisant de ses attentions musicales, un complément de jeu aux comédiens, ou tout bonnement délirant musicalement pour nous amuser, ce spectacle de Samuel Achache connaît aussi sa réussite dans l'excellence du trio amoureux que forment Lionel Dray, Léo-antonin Lutinié et Sarah Le Picard, qui exultent dans leur promenade théâtrale rebondissant dans les genres, et soigneusement mise en scène, n'oubliant aucune émotions pour conquérir notre œil et notre esprit. ●

CINÉMASTEAK

Drôle de frimousse

Le titre de ce conte enchanteur, *Funny Face* (1957), annonce un programme esthétique dont le visage d'Audrey Hepburn occupe le centre. S'il faut au spectateur attendre une dizaine de minutes pour le découvrir et le contempler dans ses moindres détails, Stanley Donen le sublimera ensuite par tous les moyens – en recourant à un zoom délicat avant que l'actrice n'entonne un premier chant, en révélant la finesse de ses traits par des procédés photographiques, ou en en faisant l'improbable égérie d'un magazine de mode féminin (en l'occurrence *Quality*, avatar du *Harper's Bazaar*) pour lequel la jeune femme s'apprête à défilé, habillée en Givenchy.

Le principe de *Funny Face* repose sur une idée simple : l'opposition entre deux mondes a priori inconciliables qui vont devoir cohabiter ensemble. D'un côté le monde factice de la mode et des magazines féminins, soit ce que le capitalisme peut produire de plus superflu ; de l'autre, celui des intellectuels, représenté par une jeune libraire (Audrey Hepburn) pètrie de références philosophiques dont Paris est alors l'épicentre. « Il n'existe donc aucun modèle qui soit joli et qui pense », se demande alors Fred Astaire, sage compagnon de route d'Audrey Hepburn dans le film. Ces deux mondes qui n'auraient jamais dû se rencontrer renvoient respectivement aux États-Unis (New York) et à la France (Paris). De là, on aurait pu s'attendre à ce que le film délaisse l'intérêt pour les étoffes de luxe en faveur de la cérébralité, mais cela aurait sans doute été un péché de snobisme. Alors que faire l'éloge de l'artificialité et de cet univers d'apparences aurait été tout aussi insatisfaisant. La construction binaire du récit est en fait rhétorique : il permet avant tout de situer les personnages, leurs milieux, leurs contradictions, voire leurs insatisfactions existentielles... Car ces univers qu'il rapproche, Stanley Donen finit par les mettre tous deux à distance, adoptant sur l'un et l'autre une hauteur de vue, se montrant critique tant envers la capitalisation de la beauté, qu'envers les nébuleux chemins de la pensée qui finissent par perdre celles et ceux qui s'y livrent. Il faut voir comment Paris est décrit dans *Funny Face* : au-delà des cartes postales présentées au début de séjour, c'est une ambiance vaporeuse et brumeuse qui domine, celle des cafés où de jeunes désespérés passent leur temps, futurs beatniks une décennie plus tard et victimes toutes désignées pour de cyniques gourous...

Les deux milieux forgent des illusions, nous dit en substance Stanley Donen. Illusion visuelle d'une part (l'être-image), illusion spirituelle de l'autre (l'être-pur esprit). La chair manque à chaque fois. Dès lors, quelle est la morale positive délivrée au terme de cette invraisemblable histoire ?

Aux couleurs artificielles de New York et aux atmosphères mornes de Paris, le réalisateur oppose le juste milieu de l'amour

La leçon de vie dispensée par *Funny Face* consiste à mettre à nu une vérité essentielle, et parfois oubliée de nous-mêmes : le besoin d'aimer et d'être aimé. « Même les philosophes ont besoin d'amour », rappelle Fred Astaire à l'inexpérimentée Audrey. Aux couleurs artificielles et survitaminées de New York, aux atmosphères mornes et interlopes de Paris, Donen oppose le juste milieu de l'amour, seule quête véritable et incarnée. Un amour qui donne des ailes, à la façon des envolées chorégraphiques et chorales de Fred Astaire et de Audrey Hepburn. Seul le corps renseigne nos états d'âme. Comme en témoigne cette superbe séquence de mariage où les amoureux voltigent d'une rive à l'autre, à l'unisson, entouré de canards et de cygnes. ● Loïc Millot

Funny Face (USA 1957, Stanley Donen, vostf, 103') est présenté vendredi 24 mars à 18h30, Cinémathèque de la Ville de Luxembourg



Deux êtres différents, deux mondes se rencontrent

Deutsches Kuddelmuddel

Martin Ebner

Trotz zunehmender Vereinheitlichung keine Rede von Einheitsdeutsch: der *Atlas zur deutschen Alltagssprache* präsentiert bunte Vielfalt



Extremdeutsch in Basel

Wie weit kommt man mit dem Deutsch, das in Luxemburg üblich ist? In einer Umfrage wollten die Sprachforscher Stephan Elspaß und Robert Möller wissen, wo „die Leute im Alltag ungefähr so ähnlich sprechen wie in Ihrem Ort“, beziehungsweise wo „deren Sprache als vertraut empfunden wird“. *Bomi* und *Pangech* haben demnach ein recht überschaubares „Heimatgebiet“: In Trier finden sie noch Verständnis, ganz im Westen von Saarland und Rheinland-Pfalz wird die Alltagssprache als „ziemlich ähnlich“ empfunden - aber schon am Rhein macht die *Omma* nur *Pfannkuchen*, und die Palatschinken der Vorarlberger *Sähle* sind „kaum bis gar nicht ähnlich“.

Von Süddänemark bis Südtirol ist Deutsch für mehr als 90 Millionen Menschen die Muttersprache. Hochdeutsch spricht allerdings kaum jemand, auch reine Mundart ist selten - die Alltagssprache bewegt sich irgendwo dazwischen. Traditionelle Dialekt-Forschung war vergleichsweise einfach: Sie befragte bodenständige Norms (non mobile, older, rural males). Das heutige informelle Gerede, etwa beim Einkaufen oder auf der Straße, kann dagegen Wissenschaftler zur Verzweiflung bringen, denn der Sprachgebrauch ändert sich ständig und Sprachgrenzen sind fließend.

Die Professoren Elspaß von der Uni Salzburg und Möller von der Uni Lüttich arbeiten schon seit 20 Jahren am *Atlas zur deutschen Alltagssprache*: Sie erfassen regionale Varianten des Wortschatzes, zum Teil auch Aussprache, Betonung und Grammatik. Mit Internet-Umfragen und statistischen Methoden können sie mehr oder weniger deutliche Verbreitungsschwerpunkte von Ausdrücken abgrenzen: Nördlich des Mains sagt man zum Beispiel überwiegend *Sonnabend* und *Semikolon* - südlich davon *Samstag* und *Strichpunkt*. Ein *Tacker* heißt in Ostdeutschland meist *Klammeraffe*, in der Schweiz dagegen *Bostitch*. Bisher haben sie bereits mehr als 600 Sprachphänomene kartiert.

„Deutsch-Lernern steht ein Praxisschock bevor, wenn sie ohne Kenntnis der regionalen Unterschiede zum ersten Mal in ein deutschsprachiges Land kommen“, sagt Elspaß. Selbst für Muttersprachler seien „Missverständnisse oft vorprogrammiert“, etwa bei Stichworten im Online-Handel. Dass man in Berlin keine Berliner und in Wien keine Wienerle bestellen sollte, kann man sich vielleicht denken - brauchbar sind dort für das rundliche Fettgebäck Pfannkuchen und für die Würstchen Frankfurter. Aber wer weiß schon, dass Pfälzer Teppich sagen, wenn sie Decke meinen? Oder dass gleich in der Schweiz eher „sofort“ bedeutet, dagegen bei der Deutschen Bahn „etwas später“.

Manche lokale Schrullen werden liebevoll gepflegt, etwa in Leipzig Mutschekiechen für Marienkäfer oder in Münster Leeze für Fahrrad. Generell sterben aber kleinräumig gebrauchte Dialekte überall aus, am schnellsten in Norddeutschland, am langsamsten in der Schweiz. Der Sprachatlas zeigt jedoch, dass zum Beispiel *Potacken*, *Knollen*, *Erpel* oder *Pipper* nun keineswegs überall einheitlich durch Kartoffeln ersetzt werden. Besonders im Süden bleiben in großen Gebieten Erdäpfel, Herdäpfel oder Grundbirnen üblich.

Handelskonzerne versuchen zuweilen, regionale Ausdrücke zu erhalten, aber unterschiedlichen Produkten zuzuweisen - also Brötchen und Semmeln anzubieten, aber für verschiedene Brotformen. Produktdifferenzierung funktioniert jedoch nicht immer: Die EU wollte Marmelade, ein Lehnwort aus dem Portugiesischen, nur für Brotaufstriche aus Zitrusfrüchten zulassen und alle anderen Frucht-Aufstriche Konfitüre nennen. Damit kamen die Eurokraten aber bei den Österreichern nicht durch, bei Schwaben (*Gsälz*) und Luxemburgern (*Gebeess*) auch nicht. Die Schweizer wiederum sagen zu allem Konfi, auch zur Oranienmarmelade.



Fußballerkneipe in Romanshorn

Allein schon, weil das Schulwesen staatlich organisiert ist, enden Sprachvarianten gern akkurat an politischen Grenzen. Bayern und Österreicher haben den gleichen Dialekt, aber die einen sagen Ausrufezeichen, die anderen Rufzeichen. In Deutschland sind die Kinder auf dem Gymnasium und haben Schulranzen, dagegen in Luxemburg, der Schweiz und Österreich im Gymnasium mit einer Schultasche oder einem Schulsack. Sogar ehemalige Grenzen überdauern in der Sprache: Die DDR ist Geschichte, aber die Osis beharren auf Broiler (Hähnchen), Plaste (Kunststoff) und Tischtenniskelle (-schläger).

Für die deutschen Dialekte ist die „Benrather Linie“ von Eupen nach Berlin bedeutend, die Grenze von ik und ich. Die heutige Alltagssprache scheidet sich oft weiter südlich an der Main-Linie, der alten Grenze des preußisch dominierten Norddeutschen Bundes zu Bayern: darüber Junge, darunter Bub. Südlich von diesem „Weißwurst-Äquator“ vertuschen sich zunehmend die Abschiedsformeln Servus, Pfati und Ade. Die Österreicher granteln, weil fade Tomaten saftige Paradeiser ersetzen und in der Werbung neuerdings alles lecker schmeckt. Es gibt aber auch Angriffe vom Süden auf den Norden: Die Orange vertreibt die Apfelsine; Apfelsinensaft wird in ostbelgische Reservate abgedrängt. Von Tirol aus verbreitet sich brutal als Verstärkungswort, vielleicht eine Folge von brutal netten Managern?

Die Luxemburger halten es mal mit dem Norden (Modalpartikel eben statt halt), mal mit dem Süden (Meter statt Zollstock), mal mit dem äußersten Westen (Speis statt Mörtel), dann wieder mit

Während die Luxemburger hochdeutsch Fußball spielen, gehen die Deutschen meist bolzen

Sprachpuristische Abwehr von Fremdwörtern wird häufig belächelt. Im 19. Jahrhundert scheiterte der Allgemeine Deutsche Sprachverein mit dem Versuch, Motor durch Zerknalltreibling und Zigarre durch Rauchrolle zu ersetzen. Der Atlas zur Alltagssprache zeigt aber, dass die damals von staatlichen Institutionen und Sportvereinen betriebene Sprachpolitik durchaus erfolgreich war: In ganz Deutschland sind heute Bahnsteig, Briefumschlag oder Elfmeter die einzig üblichen Varianten - dagegen schwatzen Schweizer weiterhin von Perron, Couvert und Penalty. Anno 1884 beschloss ein Velocipedisten-Congress, dass Deutsche und Österreicher fortan (Fahr-)Rad fahren - wer in Luxemburg, Elsass oder der Schweiz ein Velo hat, ist daran nicht gebunden.



Werbung für Sprachkurs in Zug

dem Alemannischen, das eigentlich weiter südlich vom Elsass über die Schweiz bis Bayerisch-Schwaben zu Hause ist (schaffen statt arbeiten). Ihren unmittelbaren Nachbarn folgen sie dabei nicht unbedingt: In Trier ist an der Haustüre klingeln üblich, in Luxemburg eher wie in Liechtenstein schellen. Während die Luxemburger hochdeutsch Fußball spielen, gehen die Deutschen meist bolzen. In Schengen verzeichnet der Sprachatlas wie in der Schweiz Rindsbraten und „Sie hat mir's erzählt“, dagegen auf der anderen Mosel-Seite Rinderbraten und „Sie hat's mir erzählt“.

Im Deutschen kann man sich aber auf nichts verlassen, es gibt auch Sprachphänomene über alle Dialekt- und Landesgrenzen hinweg: Von Sylt bis Graubünden sagt man am Dienstagmorgen, von der Ostsee bis Südtirol dagegen Dienstag früh oder Dienstag in der Früh. In der Mitte Europas gelegen, ist der deutsche Sprachraum in alle Richtungen offen. Aus dem Italienischen kommt beispielsweise die Schachtel, aus dem Niederländischen das Päckchen. Ebenfalls aus Holland schwappen Formulierungen herüber wie „Ich bin gut zufrieden“ oder „Ich schaue mir das morgen direkt an“.

Früher wurden Importe oft eingedeutscht. Fußball zum Beispiel kam samt dem damit verbundenen Vokabular aus England. Im Südwesten Deutschlands und im Osten Österreichs ist deshalb kicken verbreitet. Vorarlberger und Schweizer haben aus dem englischen *shoot* dagegen tschutten gemacht, weshalb Fußballspieler dort Tschütteler heißen. Gerne werden auch aus dem Französischen Wörter geholt - dann aber ausgerechnet entlang der Grenze zu Frankreich von der Schweiz bis Belgien „germanisch“ auf der ersten Silbe betont: Kárton, Bálkon, Büro. Im fernen wie feineren Hamburg oder Wien geht man etepetete ins Büro.

Ob Handy, Shitstorm oder boostern: heute werden Neuigkeiten oft ohne irgendwelche Anpassungs- oder Verdauungsversuche (pseudo-) englisch benannt. Es gibt aber auch im Deutschen immer noch Innovationen. Die Bim etwa, in den 1970-er Jahren zuerst bei Jugendlichen in der Steiermark gehört, hat sich heute in ganz Österreich für Straßenbahn etabliert. Bayern und Luxemburger bleiben vorerst lieber bei die Tram, die Schweizer bei das Tram, die Elsässer bei der Tram.

Apropos Artikel und Relativpronomen: was bringt eigentlich der Deutsch-Unterricht? Statt „die Frau, die das Haus gekauft hat“, ist in Südwestdeutschland und der Schweiz nach wie vor „die Frau, wo“ gebräuchlich, in Bayern „die wo“, in Österreich gar „die was“. Luxemburger und Elsässer schrecken auch nicht vor Wendungen wie „(d)em Anna sein Schlüssel“ zurück. Lehrer, die sich dazu jahrelang den Mund fusselig geredet haben, können nur die Hände ringen und „Jetzt reichs mir!“ rufen. Südlich des Mains: „Jetzt langts!“ Aber Achtung, „Jetzt schickts mir!“ sagt man in Hessen. *Elo geet et duer!* ●

In der aktuellen 13. Umfrage-Runde zum Alltagsdeutsch wird zum Beispiel erfasst, wie eine Ohrfeige jeweils genannt wird: Backpfeife, Watsche, Chlapf, Täsche, Faunz, Malschelle, Fotze oder irgendwie anders? Je mehr Teilnehmer mitmachen, desto genauer werden die Ergebnisse: *atlas-alltagssprache.de*

LUXEMBURGENSIA

Das Gespenst im Algorithmus

Tom Haas

Finde den Fehler. Ein Satz, den man oft neben zwei zum Verwechseln ähnlichen Bildchen als Ratespiel in Magazinen findet. In Claire Schmartz' Debütroman <Bug> ist dieser Satz das Mantra, welches die Protagonistin zuerst in die Paranoia und dann in den Abgrund treibt. Der Bug, der ihrem Lebenswerk innewohnt, scheint unauffindbar – und lässt damit die Illusion von Kontrolle platzen, in die wir uns nur allzu gerne flüchten. Aber von Anfang an.

Die Protagonistin des Romans ist die Professore, ihres Zeichens Forscherin in den Bereichen Robotik und maschinelles Lernen. Ihren Namen erfährt der Leser nicht. Ihre Leidenschaft: Ein Haushaltsroboter, aber nicht etwa diese kleinen Staubsauger, die alle Nase lang die Treppe runterfallen. Bud, so heißt der Prototyp, soll alles können: kochen, Wäsche waschen, putzen, Schuhe polieren, Katze füttern, Blumen gießen. Ein elektromechanischer Butler in humanoider Form, 36 Kilo schwer, ohne Gefühle. Er ist der ganze Stolz der Professore, die Geldgeber sind begeistert, ihr Vorgesetzter ebenfalls. Zu Beginn des Romans steht die achte Testphase an: Die Professore zieht mit dem Roboter in eine Wohnung und soll ihn in möglichst realer Arbeitsumgebung überwachen, um etwaige, verbleibende Mängel auszubügeln.

Natürlich tut der Roboter nicht das, was er soll – wie genau das Scheitern aussieht, soll hier nicht erläutert werden. Bemerkenswert ist, dass Schmartz es vermag, diese Geschichte zu erzählen, ohne auf die ausgelutschten Tropen der Science Fiction zurückzugreifen: Bud erlangt nie etwas, das für einen Außenstehenden an Bewusstsein erinnern mag, auch wenn die Frage stets im Raum schwebt. Der Roboter bleibt undurchschaubar. Obwohl er vollkommen logisch handeln sollte, ist seine Logik nicht nachvoll-

Der Roboter bleibt undurchschaubar

ziehbar, auch nicht für den Leser. Er ist kein Antagonist, sondern ein Rätsel – eins, das auch für seine Erschafferin bis zuletzt unlösbar bleibt. Auch ist er kein Androide im Stil eines Philipp K. Dicks, der durch seine Interaktion mit dem Menschen diesen mit der Frage konfrontiert, was sein Menschsein eigentlich ausmacht.

Bud entspricht in seiner Konzeption eher dem Golem von Prag, einer humanoiden Gestalt aus Lehm, die mittels eines Zauberspruchs, einer Kombination aus Buchstaben und Zahlen, zum Leben erweckt wurde, um seinem Herrn zu dienen. Etymologisch leitet sich das Wort Roboter vom tschechischen *robota* her, was so viel bedeutet wie Zwangsarbeit. Aber Schmartz beschränkt sich nicht auf eine Inspirationsquelle: „Ein Homunkulus“, kommentiert ein Kongressteilnehmer die Erklärungen der Professore und liegt damit nicht ganz falsch. Denn der Hochmut, zu glauben, man könne ein neues Wesen erschaffen, ist bei KI-Forschern unterschwellig genauso vorhanden wie bei den Alchemisten des Mittelalters. Mit einem subtilen Einwurf schafft Schmartz so eine literarische Verbindung, ohne sich der Holzhammerkritik bedienen zu müssen.

Kafka im Zeitalter der Maschine

Diese Reduktion nutzt sie als Stilmittel, welches den gesamten Roman kennzeichnet: Die handelnden Figuren beschränken sich auf den Roboter, eine Katze und drei Menschen. Von diesen erhält nur einer überhaupt einen Namen. Hinzu kommen noch ein paar Stichwortgeber, die aber schemenhaft bleiben. Der Kniff gelingt, weil Schmartz sich konsequent an ihre Erzählperspektive hält: Die Professore ist Außenseiterin, ein Nerd mit fast autistischen Zügen und einem verbissenen Fokus auf ihre Arbeit. Menschen spielen für sie nur eine untergeordnete Rolle, Gesellschaft sucht sie am ehesten bei ihrer Katze. Ihre Unfähigkeit zur Kommunikation und ihre damit einhergehende Abschottung geben dem Roman etwas Kafkaeskes – Bud ist für die Professore genauso unzugänglich wie das Schloss, die Handlungen der Menschen genauso erratisch wie der Prozess für Josef K.

Am schwächsten ist der Roman überraschenderweise dann, wenn er die Arbeitsbedingungen in der Forschung kritisiert: Die

Die Autorin Claire Schmartz



zunehmende Marktorientierung des universitären Betriebs, die Behäbigkeit der Studierenden, die Sinnlosigkeit großer Kongresse sind alles Themen, die sicherlich eine literarische Betrachtung verdienen, die sich aber in <Bug> nicht entscheiden können, ob sie nun ein *plot device*, oder aber ein relevanter Erzählstrang sein wollen. Gerade die Szenen, in denen die meisten Menschen auftreten, sind dadurch die langweiligsten Momente des Buches.

Davon abgesehen entfaltet <Bug> trotzdem einen Sog, der fast an einen Thriller erinnert: Mit immer größerem Unbehagen folgt man dem Roboter, lauert auf seinen nächsten Fehler und erwartet eine potenzielle Horrortat. Gleichzeitig beobachtet man

bestürzt, wie die Professore sich im Labyrinth ihrer eigenen Paranoia verläuft. Und am Ende fragt man sich, ob das es nun war. Ob der Fehler gefunden wurde. Oder wird. Oder ob der Fehler gar nicht gefunden werden kann, weil man am falschen Ort nachgesehen hat. Vielleicht liegt der Bug nicht in der Maschine, sondern bei ihrem Benutzer. Aktualisieren und Neustart. ●

<Bug>, Claire Schmartz, Hyde Editions, 192 Seiten., 17 Euro. Claire Schmartz ist freie Mitarbeiterin für das Land.

KINO

Überladenes Kammerspiel

Marc Trappendreher



Brendan Fraser, eine Metamorphose

Der amerikanische Regisseur Darren Aronofsky neigt dazu, seine Stärken als Filmemacher falsch einzuschätzen. Er ist ein versierter Beschwörer von Stimmungen und ein begnadeter Regisseur, der sich auf Figuren konzentriert hat, die sich durch Ängste und Wahnvorstellungen in eine Art Transzendenzstadium vorkämpfen. Mickey Rourke tat das in *The Wrestler* (2008), Natalie Portman in *Black Swan* (2011), Russell Crowe in *Noah* (2014) und Jennifer Lawrence in *Mo-*

ther! (2017). Brendan Fraser in *The Whale* nun ist bemüht, mit seinen Mitmenschen ins Reine zu kommen, und versucht Vergebung für seine vergangenen Fehlritte zu erlangen. Brendan Fraser gibt Charlie, einen College-Dozenten, der nie seine Wohnung verlässt. Seine Vorlesungen hält er online ab und deaktiviert die Kamera seines Laptops, damit die Studenten ihn nicht sehen können. Er ist nämlich überaus fettleibig, seine Lebenserwartung nur mehr sehr gering. Er sei

schon immer ein dicker Kerl gewesen, sagt er, aber nach dem Selbstmord seines Geliebten sei sein Essen „einfach außer Kontrolle geraten“. Jetzt steigt sein Blutdruck in die Höhe, sein Herz versagt und einfache körperliche Aktivitäten wie Aufstehen und Hinsetzen erfordern enorme Anstrengungen. Doch dem resignativen Selbstmitleid angesichts seiner Fettleibigkeit zum Trotz versucht er mit seinem Leben und seinen Mitmenschen ins Reine zu kommen.

Basierend auf einem Theaterstück von Samuel D. Hunter – der auch das Drehbuch für *The Whale* schrieb – ist Aronofskys neuer Film ein einziges Kammerspiel: Die Kamera, die von Darren Aronofsky und Matthew Libatique geführt wird, unterstreicht unerbittlich das Gefühl der Enge. Charlie ist gefangen – in seinen Räumen, in einem Leben, das aus den Fugen geraten ist, und vor allem in seinem eigenen Körper. Diese ungemaine Konzentration auf das Interieur, die überwiegende Verweigerung zur Öffnung des filmischen Raumes machen aus *The Whale* zuvorderst eine filmische Übung in Klaustrophobie. Statt den bühnengebundenen Text zu öffnen, verstärkt Aronofsky den Stillstand, das unheilvolle Gefühl des Feststeckens, das Charlies Existenz bestimmt. Fraser gibt eine Vorstellung, die von entwaffnender Anmut ist. Er nutzt seine Stimme und seine großen traurigen Augen, um eine Zartheit zu vermitteln, die im Widerspruch zur körperlichen Grobheit der Figur steht.

Man merkt dem Film das Theaterhafte deutlich an: *The Whale* spielt sich im Laufe einer Woche ab, in der Charlie eine Reihe von Besuchen erhält: von seiner Freundin und informellen Betreuerin Liz (Hong Chau); von Thomas (Ty Simpkins), einem jungen Missionar, der seine Seele retten will; von seiner entfremdeten Teenager-Tochter Ellie und seiner verbitterten Ex-Frau Mary (Samantha Morton). Außerdem gibt es einen Pizza-Lieferanten und einen Vogel, der gelegentlich vor Charlies Fenster auftaucht. Figuren treten auf, gehen ab. In all dem ist die Ausarbeitung der verschiedenen Themen besonders bestimmt von Schuldverschiebungen und ethischen Ausflüchten. Jeder und niemand ist verantwortlich; Handlungen haben Konsequenzen und haben keine Konsequenzen. Realweltliche Themen wie Sexualität, Sucht und religiöse Intoleranz werden aufgeworfen, ohne dass ein glaubwürdiger Sinn für die soziale Realität vorhanden ist. Am Ende steht da möglicherweise

Vielleicht steht am Ende von Darren Aronofskys *The Whale* die hoffnungsvolle Erkenntnis, dass Menschen unfähig sind, sich nicht umeinander zu kümmern

die hoffnungsvolle Erkenntnis, dass Menschen unfähig sind, sich nicht umeinander zu kümmern. Mit Herman Melville und Walt Whitman wird diese Idee mit einer an Esoterik kaum zu überbietenden Symbolschwere und der nervenaufreibenden Filmmusik von Robert Simonsen aufgeladen. Aber als ernsthafte Erkundung und Argument für die Macht des menschlichen Mitgefühls kann *The Whale* nicht bestehen – zu sehr lastet da die vereinfachende Psychologisierung seiner Figuren und intellektuelle Unschärfe des Stoffes. So gesehen, stiftet *The Whale* eine nahtlose Verbindung zu *The Fountain* (2006): Beides überdrehte und auch seltsam substanzlose Aronofsky-Filme, die von seinen großen und vagen Ambitionen erdrückt werden. ●

La femme captive

Lucien Kayser

Jeanne Dielman, élu meilleur film de l’histoire du cinéma, à voir dimanche, à la Cinémathèque

Énorme surprise, en décembre dernier, quand on a vu les résultats des votes pour déterminer le meilleur film de tous les temps. Non, le réalisateur n’était pas un homme, ni le film anglophone : Welles et son *Citizen Kane*, *Vertigo* et Hitchcock, devancés par la cinéaste belge Chantal Akerman et son film *Jeanne Dielman, 23, quai du commerce, 1080 Bruxelles*. Le titre n’est pas très porteur, un blockbuster serait nommé autrement, et la durée du film, plus de 200 minutes, n’est pas non plus faite pour attirer le grand public. Décidément, avec cette nomination, on était sorti des sentiers battus d’un cinéma commercial. Et vous irez dimanche, à 16 heures 30, à la Cinémathèque, place du Théâtre, occasion plus que rare de voir ce chef-d’œuvre.

Jeanne Dielman, pour abrégé, date de 1975 ; le film était sorti à temps pour le festival de

Jeanne Dielman, c’est la vie d’une femme au quotidien... Avec cet écart : elle se prostitue

Cannes où il figurait dans la sélection officielle de la Quinzaine des réalisateurs. En compétition, il aurait peut-être eu sa place au palmarès, pour Delphine Seyrig par exemple, qui a eu droit quand même à une mention spéciale (pour la qualité et la présence). Il est vrai que le festival 1975 fut sien pour de vrai, pas moins de quatre films, dont trois avec des réalisatrices, à part *Jeanne Dielman, Aloïse*, de Liliane de Kermanec, en compétition, et *India Song*, de Marguerite Duras. Et trois portraits de femmes, si l’on veut, Jeanne donc, Aloïse Corbaz, peintre suisse au nom de Porraz dans le film, et enfin Anne-Marie Stretter, femme d’ambassadeur aux Indes.

Trois femmes qu’on dira toutes captives, dans l’espace réduit d’un appartement, dans la chambre d’un asile, sous les lambris d’une résidence. Elle le sont plus encore, hors l’enfermement matériel et spatial : Anne-Marie Stretter, des grillages que sont les regards des hommes dont elle canalise les désirs, les fantasmes ; Aloïse, d’amours inaccessibles ; et Jeanne, des contraintes d’une vie bourgeoise, pour elle le seul moyen de donner quelque sens que ce soit à sa condition de femme, et au-delà sans doute à la condition humaine, le rapprochement dans ces années-là avec la littérature et le théâtre, les performances, de Samuel Beckett par exemple n’étant pas fortuit.

Jeanne Dielman est comme un aboutissement, en même temps un point de bascule, dans la carrière de Delphine Seyrig. Un abandon, des rôles qui vont de *Marienbad* à *India Song*, de leur glamour, de leur charme envoûtant. Où toutefois elle avait toujours fait preuve d’une

distanciation certaine. Jeanne, c’est la condition de la femme sans attrait particulier, et de plus en plus, le combat de Delphine Seyrig sera féministe, une exposition ces dernières années, de Villeneuve d’Asq à Vienne, a retracé le parcours du collectif de femmes constitué par Seyrig, Carole Roussopoulos, Ioana Wieder et Nadja Ringart, au nom bien trouvé des Insoumuses, dès le milieu des années 1970.

Le film de Chantal Akerman, c’est la vie au quotidien, les dîners qu’elle prépare, les travaux ménagers en général. Avec cet écart (si régulier quand même), elle se prostitue, et si la porte se



L’attente, le quotidien... et la présence d’une grande actrice

ferme sur elle et l’homme qu’elle reçoit, la réalisatrice insiste sur ses ablutions appuyées. Sa main droite, couverte de sang après qu’elle a égorgé un homme, elle ne va pas la laver. À la fin du film, la voici désespérée, clouée sur sa chaise, attendant seulement ce qui pourra bien se passer. Des clignotements bleus viennent de l’extérieur, présents depuis le début du film, maintenant on les identifierait aux reflets d’un gyrophare de voiture de police. Dans son très beau livre, tout récent, sur l’actrice, *Delphine Seyrig, en constructions* (Capricci), Jean-Marc Lalanne extrapole à partir de la situation de Jeanne. Non, même si l’expérience du film de

Chantal Akerman était radicalement neuve, Delphine Seyrig avait déjà pris le virage, ou simplement accentué son orientation.

L’avenir, trop vite, trop tôt interrompu par un cancer en 1990, il allait s’inscrire, bien sûr autrement, dans la voie tracée dès *Marienbad* par son jeu d’actrice. Et là Lalanne voit très juste : « Elle n’est jamais tout à fait simplement un personnage, mais déjà à l’intérieur du récit une icône, un fétiche, une pure image de cinéma nichée dans une chronique naturaliste. » Le propre même du septième art, la raison de l’aimer, d’y plonger plus de trois heures. ●

BANDE DESSINÉE

Hautement toxique

Pablo Chimienti

Sorti l’an dernier dans sa version originale anglaise sous le titre *Ducks – Two Years in the Oil Sands*, le nouvel album de Katie Beaton (*Diantre ! Un manant, La Princesse et le poney, Le Roi bébé, Step Aside, Pops: A Hark! A Vagrant Collection...*) n’a mis que quelques mois pour traverser l’Atlantique et arriver jusqu’à nous dans une version française. Si le titre originel est pour le moins informatif, son adaptation en français, *Environnement toxique*, est une grande trouvaille, bien qu’il soit avant tout parlant une fois l’album lu.

L’histoire est autobiographique. L’auteurice, issue d’une famille de classe moyenne de l’extrême est canadien – la magnifique île de Cap-Breton de la très belle mais économiquement peu dotée Nouvelle-Écosse – vient d’obtenir une licence en sciences humaines. Diplôme d’anthropologie en poche elle sait que trouver un travail dans son domaine de prédilection ne sera pas chose facile. Comme, en plus, elle a un prêt étudiant monstrueux à rembourser, elle ne peut pas attendre pour trouver une solution. Et ne va pas faire un stage non-rémunéré, ni devenir prof comme le voudraient ses parents. Comme des générations de jeunes et moins jeunes de la Nouvelle-Écosse, elle décide de partir vers l’ouest – 5 000 kilomètres tout de même – pour travailler en tant qu’ouvrière dans les camps du nord de l’Alberta où on extrait le pétrole des sables bitumineux. À l’époque, en 2005, l’Alberta c’est l’« eldorado canadien », « l’endroit où aller pour trouver un bon boulot », enfin, du moins, « un bon salaire ». « Le pétrole rapporte plus que jamais. Il y a des milliers d’emplois. L’argent coule à flot » nous apprend l’album, « c’est le meilleur moyen, et le plus rapide, de se sortir du gouffre insurmontable d’un prêt étudiant », ajoute Kate Beaton qui a « hâte de (se) débarrasser de ce boulet ».

Fort McMurray, Fort McKay et tous ces gisements entre le Long Lake et le Lac Athabasca sont des endroits qui puent le pétrole, mais qui sentent bon l’argent. Elle y passera deux ans.

Comme des milliers d’autres ouvriers en provenance de toute la confédération canadienne, mais principalement des provinces de Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve, Kate va devoir affronter le froid, l’isolement, les rythmes infernaux de ces portes de l’enfer noir. Elle va surtout devoir faire face à un environnement presque exclusivement masculin – à

98 pour cent ! – où même si les relations entre collègues ne sont pas dénuées d’une certaine empathie, le sexisme est quotidien, omniprésent et ne s’arrête pas à l’une ou l’autre blague grivoise. Une région où chaque femme est regardée, observée, scrutée, dévisagée par une légion d’hommes en rut pour qui tout semble permis ou presque.

Kate passera deux ans dans cet environnement hautement toxique. Toxique pour les ressources naturelles bien sûr, mais on l’aura compris aussi pour les humains, et surtout pour les humaines. Elle quittera l’Alberta sans dettes, mais pas du tout indemne !

L’album est pertinent, mais loin d’être parfait, surtout au niveau graphique. Le dessin, en niveaux de gris, est on ne peut plus simple. Les décors sont rares tout au long des 440 pages de l’album, les personnages la plupart du temps représentés en plan poitrine ou plan taille, comme si la dessinatrice ne voulait ni trop travailler les détails, ni se compliquer la vie en dessinant les corps en entier.

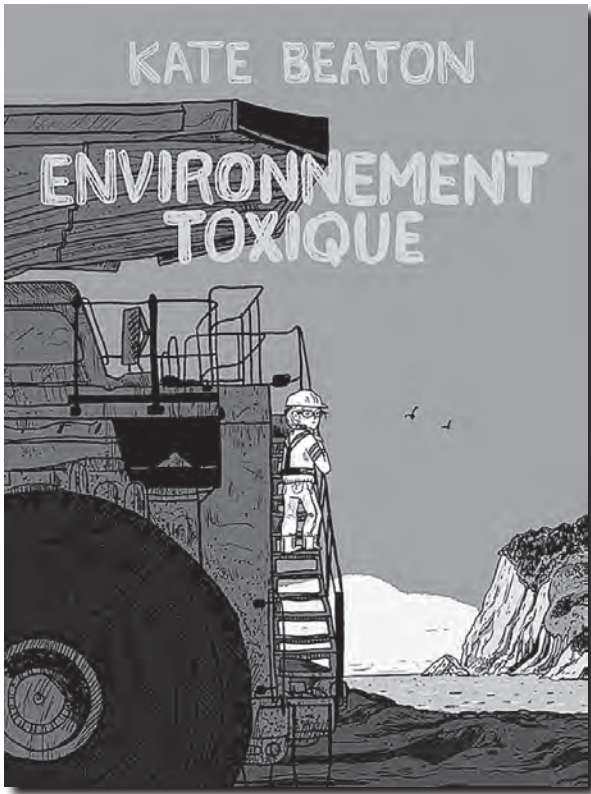
La mise en scène pêche aussi au niveau de la découpe du récit. À plusieurs reprises, au détour d’une page, on a du mal à comprendre ce que lie la dernière case qu’on vient de lire et ce qui se trouve désormais sur la planche devant nos yeux. Ça

Les décors sont rares au long des 440 pages de l’album et les personnages cadrés à la poitrine

saute, parfois, du coq à l’âne, avec des personnages qui apparaissent, disparaissent et réapparaissent bien plus tard, ce qui fait qu’on a du mal à remettre un nom dessus ou à se rappeler ce qui les lie à Kate.

Mais l’intérêt de cet *Environnement toxique* est clairement ailleurs. Dans ce récit dur et sans concession d’une insider dans ces camps de travail perdus dans l’immensité du nord canadien. Un lieu sans âme où des milliers de personnes – pour la plupart des hommes qui, souvent, n’ont pas fait beaucoup d’études – viennent se gâcher la santé, seules, en laissant bien souvent leurs familles chez elles, attirées par des salaires bien au-dessus de la normale. Des lieux où l’on ne se soucie pas des dégâts causés par l’exploitation de ce « mal noir » qu’est le pétrole, où l’on se fiche pas mal des quelques rares mais bien enracinées populations natives locales, où l’on ferme volontairement les yeux sur les accidents – pouvant souvent être mortels – et sur le machisme omniprésent, sur cette masculinité toxique qui, pour reprendre les termes de l’auteurice, transforme en porcs des hommes qui seraient probablement des hommes très bien en dehors de cet univers hors du monde. Et c’est là où le titre en français tape au plus juste, avec son double sens.

L’album est long, dense, austère, dur, avec pas mal de défauts... il demande du lecteur une attention sans faille, voire une relecture, mais il n’en demeure pas moins un grand album de reportage dessiné. ●



Environnement toxique de Kate Beaton. Casterman

Very professional designer

Marianne Brausch

Pâques approche. Parmi les cadeaux potentiels exposés, au Luxembourg House, on pourra lire des petits cartons indiquant le nom d'une créatrice : Lea Schroeder. La maison spécialisée en produits, objets et accessoires fabriqués au Luxembourg, a déjà été séduite par l'identité visuelle du calendrier de l'Avent que la designer avait créé : Du classique avec sapin, boules, flocons de neige mais aux couleurs luxembourgeoises. Actuellement, on y trouve les broches Talisman en céramique – animaux, petits totems... – rehaussées d'un fil d'or, les mini-mugs et leur boîte ornés d'une tulipe, d'un oiseau, d'une étoile, ou des foulards aux couleurs pastel. Mais lors de notre conversation, ce qui allait suivre pour Pâques restait encore secret... comme des œufs surprise.

Imaginer que la jeune trentenaire est en train de préparer un décor de printemps appliqué à la main sur des carrés de soie – ceux en vente actuellement oscillent entre univers floral, cosmos et figures ethniques stylisées – en attendant simplement que sa création pour Pâques finisse de cuire dans le four, au 1535° Creative Hub de Differdange, serait erroné. Si elle a accolé « studio » à son nom, c'est pour montrer l'étendue

et la diversité de ses créations : du graphisme, de l'identité visuelle, des bijoux, des foulards, des objets décoratifs en céramique... Car Lea Schroeder n'est pas une artisane qui ferait les choses comme tout le monde.

À commencer par ses études en section scientifique au lycée, qui ne la destinaient pas à intégrer l'école Créapôle à Paris, dont l'enseignement trans-disciplinaire va de la création de produits au packaging et à la communication. Elle a rejoint ensuite la très sélect Creative Academy à Milan. Les noms des marques qui parrainent l'école donnent le vertige. Elle a fait partie des vingt heureux sélectionnés à bénéficier du cursus d'un an, où elle apprend à diversifier et décliner son univers sur des objets d'exception : sortir des pierres précieuses, graver le cadran en nacre d'une montre. C'est ce qu'elle fera pour Lancel, le maroquinier parisien haut de gamme où elle a travaillé pendant cinq ans, de 2013 à 2018 pour lequel elle dessine divers produits des collections textiles.

Au cours des douze années passées à Paris, Lea Schroeder est devenue experte en matière de foulards et les carrés de soie sont venus s'ajouter à son

Lea Schroeder et ses créations



amour pour la céramique. Car oui, il y a bien un four artisanal dans l'histoire de Lea Schroeder : celui de sa mère qu'elle observait, adolescente. Le parcours de la jeune femme a effectivement, une fois revenue au Luxembourg, suivi la lignée maternelle. Elle participe en 2017 au Marché des créateurs au Mudam, tient un stand à l'Em-äischen. Elle monte un degré vers l'excellence, en participant en 2018 à De Mains de Maîtres, où elle est la chouchoute du public qui lui attribue son prix. En 2019, la voilà de nouveau à Paris, dans un lieu voué au haut de gamme et à l'avant-garde, au Grand Palais pour le Salon Révélations.

Puis vinrent les années Covid. Comment rester visible ? Lea Schroeder expose en ligne et le pop-up store du 1535° devient une boutique virtuelle (*leaschroeder.studio*). On est très loin de ce que certains imaginent encore aujourd'hui être la vie d'artiste ! Lea Schroeder s'inscrit dans un réseau international qui l'amène à créer une carte de vœux et des produits iconiques pour le ministère des Affaires étrangères et le réseau d'ambassades. Elle continue de décliner son savoir-faire de designer graphique dans des objets pour tous (les céramiques et les foulards) tout en répondant à des commandes spécifiques de concepts uniques.

Dans son portfolio, on découvre par exemple un service à café et chocolat chaud destiné à la marque Genaveh, une collection de bijoux pour la marque indienne Giva, des imprimés textiles pour les hôtes et hôtes de Jägermeister Luxembourg ou diverses identités visuelles.

Aucun doute, la séduction de la communication visuelle nous a fait aller à la recherche de qui est donc Lea Schroeder, ce nom sur le petit carton de la Luxembourg House. On reste emballée après notre contact avec la personne et son esprit entrepreneurial. Une voie assurément à suivre. ●

Stil

L'ENDROIT



Maya

Après la folie des bars à vin, ouverts à tours de bras, vient celle des bars à cocktails. Pas un mois sans qu'une nouvelle adresse nouvre ses portes, espérant glaner une clientèle plutôt versatile

toujours en quête de nouveauté. La pioche du moment se situe sur la place Guillaume II (où se trouvait le restaurant Beet dans le temps) et s'appelle Maya. La référence sud-américaine se voit par petites touches dans le décor, tissus, papiers peints et figures au plafond et sur le bar (photo : fc). La liste de cocktails, signée Ludovic Frisoni, référence locale qui fut président de l'Association luxembourgeoise des barmen, fait la part belle au mezcal (qui remplace avantageusement le gin dans un negroni par exemple), à la tequila, au rhum et au pisco (qu'on peut twister avec un sirop à l'hibiscus maison). Les préparations maison sont d'ailleurs un des points forts de l'endroit, qui bénéficie d'un laboratoire au premier étage pour concocter les breuvages. En coulisse, on

trouve deux briscards des nuits luxembourgeoises : Bob Krier (Gotham, Peacock) et Marc Grandjean (Apoteca, The Tube). Si le cadre est plutôt intime, on n'attend que les beaux jours pour savourer son verre sur la terrasse qui pourra accueillir environ cinquante personnes. Une petite restauration devrait suivre également où les influences d'Amérique latine ne devraient pas manquer. fc

L'ENDROIT

La Fleur d'or

Depuis quinze années, Olga Ribeiro est fleuriste à Bonnevoie.

Un métier qui, selon ses dires, allie la créativité et le sens esthétique. Elle diversifie aujourd'hui ses activités avec une boutique qui jouit d'une belle vitrine sur l'avenue de la Liberté. Si elle a tenu à garder l'idée de fleur dans son nom, la destination de ce magasin est plus large. On y trouve surtout de la lingerie ; pour femmes actuellement, mais ces messieurs devraient trouver leur bonheur dans quelques temps (photo : fc). Les marques proposées sont plutôt



haut de gamme, principalement françaises (Lise Charmel, Aubade, Lou Paris, Louisa Bracq) et un effort est entrepris pour offrir du choix dans toutes les tailles. Le naturel revenant au galop, Olga propose aussi des compositions florales avec des fleurs fraîches ou sèches. Un choix de bijoux, des maillots de bains et des tenues de nuit complètent cette sélection. fc

LE SITE

The AA

Des chemises à fleurs ou à carreaux, des vestes en jeans ou en cuir, des robes longues ou courtes, des chaussures à talons ou à lacets,



des sweaters à lignes ou à logos, des coupe-vent fluo ou kaki, des T-shirts avec des imprimés d'animaux ou de groupes de rock... La boutique The AA regorge de trésors ancrés dans les années 1980 à 2000, avec quelques incursions avant et après. Anne et Ale sont deux passionnées de fringues en général et de vintage en particulier. Elle les vendent au kilo ou à la pièce selon la qualité, les marques ou l'âge des vêtements. Dans cette sorte d'immense placard, on trouve aussi des bijoux, des accessoires, des livres ou des disques. Le travail des deux jeunes femmes tient surtout dans la sélection et la mise en valeur des vêtements et objets. Leur œil de lynx leur permet de dénicher LA bonne pièce qui transformera nos dressings. Après la boutique

physique (à Fentange), ouverte depuis 2018, elles lancent leur site de vente en ligne : *aalienz.com*. On y trouve une sélection d'articles issus du stock, mais aussi des articles spécialement mis en évidence en ligne, voire des créations qui retravaillent des pièces anciennes, pourquoi pas au spray. Il y en a pour tous les goûts, tous les styles, toutes les tailles et tous les budgets. fc

